

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH5)



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5
THÈME : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA
POPULATION**

Rédigé par : Seydou DOUMBIA, Ingénieur Statisticien-économiste, INSTAT ;
Ely DIARRA, Economiste, ODHD/LCP.

Janvier 2025

R
G
P
H
5

2
0
2
2

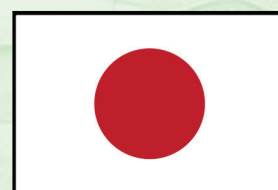
LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF

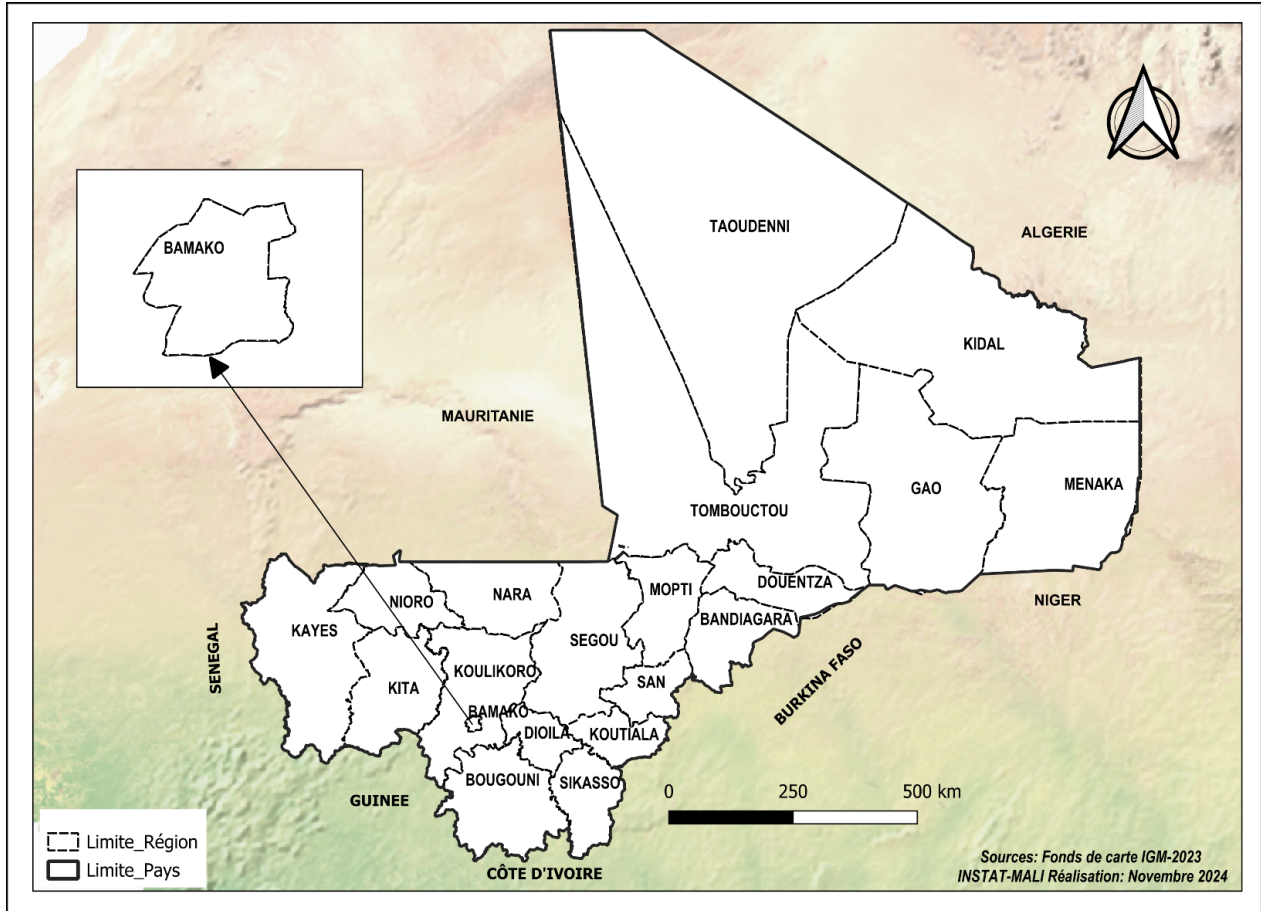


UNHCR



USAID

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeune
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEP	Certificat d'études primaires
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire Permanente auprès des ménages
ENTE	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
EPAM	Enquête emploi Permanente Auprès des Ménages
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MICS	Enquête par grappes et à indicateurs multiples
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
ODHD/LCP	Observatoire du Développement Humain Durable et la Lutte Contre la Pauvreté
OEF	Observatoire de L'Emploi et de la Formation
PIB	Produit Intérieur Brut
PRMC	Programme de Restructuration des Marchés Céréaliers
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDC	République Démocratique du Congo (Congo-Kinshasa)
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

TABLE DES MATIERES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	XIII
LISTE DES GRAPHIQUES	XIV
LISTE DES CARTES.....	XIV
AVANT-PROPOS.....	XV
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	XVII
RESUME.....	XIX
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	4
1.1. Contexte.....	4
1.1.1. Contexte géographique	4
1.1.2. Contexte démographique	5
1.1.3. Contexte socio-économique.....	6
1.1.4. Contexte socioculturel	7
1.1.5. Contexte sécuritaire.....	8
1.1.6. Contexte politique et programmatique	9
1.2. Aspects méthodologiques	10
1.2.1. Définition des concepts de base	10
1.2.2. Définition des indicateurs et méthodes de calcul.....	13
1.2.3. Variables d'analyse	15
1.2.4. Définition de la population de référence	16
1.2.5. Evaluation de la qualité des données	16
CHAPITRE 2 : POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER ET MESURE DE L'ACTIVITE...18	
2.1. Structure de la population selon le sexe et le statut par rapport à l'activité	18
2.2. Disparités géographiques du statut par rapport à l'activité	18
2.2.1. Statut par rapport à l'activité et milieu de résidence.....	18
2.2.2. Statut par rapport à l'activité et région de résidence.....	19
2.3. Disparités du statut par rapport à l'activité selon les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques	20
2.3.1. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges économiques et par milieu de résidence.....	20
2.3.2. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges économiques et par sexe	21
2.3.3. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges quinquennaux	21

2.3.4.	Statut par rapport à l'activité et type de population	22
2.3.5.	Statut par rapport à l'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	23
2.3.6.	Statut par rapport à l'activité et le statut de handicap	25
2.3.7.	Statut par rapport à l'activité et niveau de vie du ménage	27
2.4.	Disparités du statut par rapport à l'activité selon les caractéristiques socioculturelles	28
2.4.1.	Statut par rapport à l'activité et niveau d'instruction.....	28
2.5.	Vue d'ensemble	30
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA MAIN-D'ŒUVRE		31
3.1.	Volume et structure de la main-d'œuvre	31
3.1.1.	Répartition spatiale de la main-d'œuvre.....	31
3.1.2.	Structure par âge et par sexe de la main-d'œuvre.....	33
3.2.	Disparités géographiques de la participation à l'activité économique	34
3.2.1.	Analyse du taux brut et du taux net d'activité au niveau national et variation selon le milieu et le sexe.....	34
3.2.2.	Analyse du taux brut et taux net d'activité selon la région de résidence et le sexe 35	
3.3.	Disparités de la participation à l'activité économique selon les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques.....	36
3.3.1.	Taux net d'activité et groupe d'âges économiques.....	36
3.3.2.	Taux net d'activité et groupe d'âges quinquennaux	37
3.3.3.	Taux net d'activité et état matrimonial	38
3.3.4.	Taux net d'activité et type de population	38
3.3.5.	Taux net d'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	39
3.3.6.	Taux net d'activité et handicap	40
3.3.7.	Taux net d'activité et niveau de vie du ménage.....	41
3.4.	Disparités de la participation à l'activité économique selon les caractéristiques socioculturelles 41	
3.4.1.	Taux net d'activité et statut d'alphabétisation	41
3.4.2.	Taux net d'activité et niveau d'instruction.....	42
3.5.	Autres indicateurs liés à l'activité économique	43
3.5.1.	Durée de vie active brute	43
3.5.2.	Temps consacré aux activités économiques	44
3.5.3.	Rapports de dépendance (démographique et économique).....	44
3.6.	Vue d'ensemble	47
CHAPITRE 4 : POPULATION EN EMPLOI.....		49
4.1.	Volume et structure de la population en emploi	49

4.1.1.	Répartition spatiale de la population en emploi	49
4.1.2.	Caractéristiques sociodémographiques de la population en emploi	50
4.2.	Niveau d'emploi	52
4.2.1.	Taux d'emploi au niveau national et variation selon le milieu de résidence 52	
4.2.2.	Taux d'emploi au niveau national et variation selon la région	53
4.2.3.	Taux d'emploi et état matrimonial	54
4.2.4.	Taux d'emploi chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	54
4.2.5.	Taux d'emploi et handicap majeur	55
4.2.6.	Taux d'emploi et niveau de vie du ménage	56
4.2.7.	Taux d'emploi et niveau d'instruction	57
4.3.	Profession de la population en emploi	58
4.3.1.	Profession de la population en emploi et milieu de résidence	58
4.3.2.	Profession de la population en emploi et région de résidence	60
4.3.3.	Profession de la population en emploi et personnes ayant certaines caractéristiques physiques	62
4.3.4.	Profession de la population en emploi et handicap majeur	64
4.3.5.	Profession de la population en emploi et niveau de vie du ménage	66
4.3.6.	Profession de la population en emploi et niveau d'instruction	67
4.4.	Situation dans l'emploi	68
4.4.1.	Situation dans l'emploi et milieu de résidence	68
4.4.2.	Situation dans l'emploi et région de résidence	69
4.4.3.	Situation dans l'emploi et groupe d'âges quinquennaux	71
4.4.4.	Situation dans l'emploi chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	72
4.4.5.	Situation dans l'emploi et type de handicap majeur	73
4.4.6.	Situation dans l'emploi et niveau de vie du ménage	74
4.4.7.	Situation dans l'emploi et niveau d'instruction	74
4.5.	Branche et secteur d'activité	76
4.5.1.	Branche d'activité, milieu de résidence et sexe	76
4.5.2.	Branche d'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	78
4.5.3.	Branche d'activité et niveau de vie du ménage	79
4.5.4.	Branche d'activité et niveau d'instruction	81
4.5.5.	Secteur d'activité de la population en emploi par milieu et par sexe	82
4.5.6.	Secteur d'activité de la population en emploi et région de résidence	83

4.5.7.	Secteur d'activité de la population en emploi et niveau de vie du ménage	84
4.6.	Vue d'ensemble	85
CHAPITRE 5 : POPULATION AU CHOMAGE		86
5.1.	Etat et structure de la population au chômage	86
5.2.	Taux de chômage	87
5.2.1.	Taux de chômage selon le milieu de résidence, le sexe et la région	87
5.2.2.	Variation du taux de chômage selon le groupe d'âges, le milieu de résidence et sexe	88
5.2.3.	Variation du taux de chômage selon le type de population	88
5.2.4.	Variation du taux de chômage chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques	89
5.2.5.	Variation du taux de chômage selon le type de handicap majeur	89
5.2.6.	Variation du taux de chômage selon le niveau de vie du ménage	90
5.2.7.	Variation du taux de chômage selon le niveau d'instruction	91
5.3.	Caractéristiques des chômeurs a la quête du premier emploi	92
5.3.1.	Structure des chômeurs en quête du premier emploi par région selon le milieu de résidence	92
5.3.2.	Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête du premier emploi	92
5.3.3.	Niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi	94
5.3.4.	Diplôme le plus élevé des chômeurs en quête du premier emploi	94
5.3.5.	Niveau de vie des chômeurs en quête du premier emploi	95
5.4.	Caractéristiques des chômeurs ayant déjà travaillé	96
5.4.1.	Milieu de résidence et région des chômeurs ayant déjà travaillé	96
5.4.2.	Situation dans l'emploi des chômeurs ayant déjà travaillé	97
5.4.3.	Grands groupes de professions des chômeurs ayant déjà travaillé	98
5.4.4.	Branches d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé	99
5.4.5.	Secteur d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé	101
5.4.6.	Niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé	101
5.4.7.	Diplôme le plus élevé des chômeurs ayant déjà travaillé	102
5.4.8.	Niveau de vie du ménage des chômeurs ayant déjà travaillé	104
5.5.	Vue d'ensemble	104
CHAPITRE 6 : POPULATION HORS DE LA MAIN-D'ŒUVRE		106
6.1.	Volume et poids de la population hors de la main-d'œuvre	106
6.1.1.	Volume de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence	106
6.1.2.	Ratio par rapport à la main-d'œuvre de la population hors main-d'œuvre	107

6.2.	Répartition spatiale de la population hors de la main-d'œuvre	107
6.3.	Disparités sociodémographiques et socio-économiques	109
6.3.1.	Structure par âge et par sexe de la population hors de la main-d'œuvre	109
6.3.2.	Population hors main d'œuvre et niveau de vie	110
6.4.	Disparités socioculturelles de la population hors de la main-d'œuvre	110
6.4.1.	Population hors de la main-d'œuvre et statut d'alphabétisation	110
6.4.2.	Population hors de la main-d'œuvre et niveau d'instruction	111
6.5.	Vue d'ensemble	112
CHAPITRE 7 : TRAVAIL DES ENFANTS ET DES PERSONNES AGEES		113
7.1.	Travail des enfants	113
7.1.1.	Statut par rapport à l'activité des enfants	113
7.1.2.	Effectif des enfants occupés selon certaines caractéristiques	113
7.1.3.	Prévalence du travail des enfants	117
7.1.4.	Situation des enfants occupés et survie des parents	118
7.1.5.	Secteur, branche d'activité et situation dans l'emploi des enfants occupés 119	
7.1.6.	Enfants à la recherche d'un emploi	122
7.2.	Travail des personnes âgées	123
7.2.1.	Effectif et caractéristiques des personnes âgées en emploi	123
7.2.2.	Taux d'emploi chez les personnes âgées	126
7.2.3.	Profession des personnes âgées	130
7.3.	Vue d'ensemble	131
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		132
BIBLIOGRAPHIE		XXI
ANNEXES		XXIII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le sexe.....	18
Tableau 2.2 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgées de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le sexe ...	19
Tableau 2.3 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par le statut par rapport à l'activité selon la région	19
Tableau 2.4 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence.....	20
Tableau 2.5 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges et le sexe.....	21
Tableau 2.6 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges quinquennaux	22
Tableau 2.7 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu et le type de population ..	23
Tableau 2.8 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgées de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon certaines caractéristiques physiques des personnes.....	24
Tableau 2.9 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgées de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon certaines caractéristiques physiques et le sexe.....	25
Tableau 2.10 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgées de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le sexe et le type de handicap.....	26
Tableau 2.11 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage	28
Tableau 2.12 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le niveau d'instruction et le sexe	29
Tableau 3.1: Répartition (en %) de la main d'œuvre âgée de 15 ans et plus par le statut par rapport à la main d'œuvre.....	31
Tableau 3.2 : Répartition (en %) de la main d'œuvre âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à la main d'œuvre selon le milieu de résidence et le sexe.....	32
Tableau 3.3 : Répartition (en %) de la main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à la main d'œuvre selon la région de résidence	33
Tableau 3.4 : Taux brut et taux net d'activité (en %) de la main-d'œuvre selon le sexe et le milieu de résidence.....	35
Tableau 3.5 : Taux brut et taux net d'activité (en %) de la main-d'œuvre des ménages ordinaires de 15 ans et plus selon le sexe et la région	35
Tableau 3.6: Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et les grands groupes d'âges.....	37
Tableau 3.7: Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges quinquennaux	37

Tableau 3.8 : Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et l'état matrimonial	38
Tableau 3.9 : Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le type de population et le sexe	39
Tableau 3.10 : Taux net d'activité (en %) selon certaines caractéristiques physiques des personnes par le milieu de résidence et le sexe	40
Tableau 3.11 : Taux net d'activité (en %) selon le handicap majeur, le milieu de résidence et le sexe	40
Tableau 3.12 : Taux net d'activité (en %) par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe	41
Tableau 3.13 : Taux net d'activité (en %) selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe	43
Tableau 3.14: Durée de vie active brute (en années) selon le sexe et le milieu de résidence	44
Tableau 3.15 : Temps consacré (%) aux activités économiques par sexe selon le milieu de résidence	44
Tableau 3.16 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence	44
Tableau 3.17 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon le sexe	45
Tableau 3.18 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon la région	45
Tableau 4.1 : Répartition de la population en emploi par région selon le milieu de résidence et le sexe	50
Tableau 4.2 : Répartition de la population en emploi par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	51
Tableau 4.3 : Répartition de la population en emploi par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe	52
Tableau 4.4 : Taux d'emploi (en %) de la population résidente de 15 ans et plus selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence	52
Tableau 4.5 : Taux d'emploi (en %) de la population résidente de 15 ans et plus selon le groupe d'âges, le sexe et la région	53
Tableau 4.6 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et l'état matrimonial	54
Tableau 4.7: Taux d'emploi (en %) selon le sexe et certaines caractéristiques physiques	55
Tableau 4.8 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et handicap majeur	56
Tableau 4.9 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et le niveau d'instruction	58
Tableau 4.10: Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de profession selon le milieu de résidence et le sexe	59
Tableau 4.11 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon la région	61
Tableau 4.12 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon certaines caractéristiques physiques	63
Tableau 4.13 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon le type de handicap majeur	65
Tableau 4.14 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon les grands groupes de professions	66

Tableau 4.15 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon le niveau d'instruction.....	67
Tableau 4.16 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence.....	68
Tableau 4.17 : Répartition (%) de la population en emploi des 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon la région de résidence.....	70
Tableau 4.18 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le groupe d'âges quinquennaux.....	71
Tableau 4.19 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon certaines caractéristiques physiques.....	72
Tableau 4.20 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le type de handicap majeur.....	73
Tableau 4.21 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le niveau de vie du ménage.....	74
Tableau 4.22 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le niveau d'instruction et le sexe.....	75
Tableau 4.23 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par milieu de résidence selon sexe et la branche d'activité.....	77
Tableau 4.24 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par branche d'activité selon certaines caractéristiques physiques.....	78
Tableau 4.25 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par le niveau de vie du ménage selon la branche d'activité.....	80
Tableau 4.26 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par branche d'activité selon le niveau d'instruction.....	81
Tableau 4.27 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	83
Tableau 4.28 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par secteur d'activité selon la région de résidence.....	84
Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population au chômage âgée de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	86
Tableau 5.2 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et la région.....	87
Tableau 5.3 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges.....	88
Tableau 5.4 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le type de population.....	88
Tableau 5.5 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et certaines caractéristiques.....	89
Tableau 5.6 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le type de handicap majeur.....	90
Tableau 5.7 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage.....	91
Tableau 5.8 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction.....	91
Tableau 5.9 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	92
Tableau 5.10 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	94

Tableau 5.11 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	94
Tableau 5.12 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe.	95
Tableau 5.13 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.	96
Tableau 5.14 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe	97
Tableau 5.15 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe	98
Tableau 5.16 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par Groupe de professions selon le milieu de résidence et le sexe	99
Tableau 5.17 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par branche d'activités selon le milieu de résidence et le sexe.....	100
Tableau 5.18 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par secteur d'activités selon le milieu de résidence et le sexe	101
Tableau 5.19 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	102
Tableau 5.20 : Répartition (%) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe	103
Tableau 5.21 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	104
Tableau 6. 1: Ratio par rapport à la main-d'œuvre en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence	107
Tableau 6.2 : Distribution de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par sexe selon le milieu de résidence et la région	108
Tableau 6.3 : Structure de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon le et le niveau de vie du ménage.....	110
Tableau 6.4 : Structure de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon sexe et le statut d'alphabétisation.....	111
Tableau 6.5 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon le sexe et le niveau d'instruction	111
Tableau 7.1 : Répartition en % des enfants occupés de 6 à 14 ans par sexe selon le milieu de résidence.....	114
Tableau 7.2 : Répartition des enfants occupés par sexe selon la région et le milieu de résidence	115
Tableau 7.3 : Répartition des enfants occupés par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe	116
Tableau 7.4 : Répartition des enfants occupés par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	116
Tableau 7.5 : Répartition des enfants occupés par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe	117
Tableau 7.6 : Répartition des enfants occupés par survie des parents selon le milieu de résidence et le sexe	119
Tableau 7.7 : Répartition des enfants occupés par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	119

Tableau 7.8 : Répartition des enfants occupés par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	120
Tableau 7.9 : Répartition des enfants occupés par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	121
Tableau 7.10 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe.....	122
Tableau 7.11 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	122
Tableau 7.12 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	123
Tableau 7.13 : Répartition des personnes âgées occupées par sexe selon la région et le milieu de résidence	124
Tableau 7.14 : Répartition des personnes âgées occupées (en %) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	125
Tableau 7.15 : Répartition des personnes âgées occupées par milieu de résidence et par sexe selon le niveau de vie.....	125
Tableau 7.16 : Taux net d'emploi chez les personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence et la région de résidence	126
Tableau 7.17 : Répartition des personnes âgées occupées par secteur d'activités selon milieu de résidence et le sexe	128
Tableau 7.18 : Répartition des personnes âgées occupées par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	128
Tableau 7.19 : Distribution des personnes âgées occupées par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	129
Tableau 7.20 : Répartition (%) des personnes âgées par groupe de profession selon le milieu de résidence et le sexe	130

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A1 : Rapport de Dépendance économique par milieu de résidence selon sexe	XXIII
Tableau A2 : Rapport de Dépendance économique par région de résidence selon le sexe	XXIII
Tableau A3 : Taux net d'activité (en %) par statut d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe	XXIV
Tableau A4 : Taux d'emploi (en %) par groupe d'âges selon le sexe	XXIV
Tableau A5 : Taux d'emploi (en %) par niveau de vie du ménage selon le sexe	XXIV
Tableau A6 : Taux d'emploi (en %) par statut d'alphabétisation selon le sexe	XXIV
Tableau A7 : Répartition (%) de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le secteur d'activité	XXIV
Tableau A8 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence	XXV
Tableau A9 : Répartition en % des enfants de 6 à 14 ans par le statut par rapport à l'activité selon le sexe	XXV
Tableau A10 : Effectif de personnes âgées par selon milieu de résidence selon le sexe	XXV
Tableau A11: Liste du personnel.....	XXV

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.01 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre	34
Graphique 3.02 : Taux net d'activité (en %) selon le statut d'alphabétisation, le milieu de résidence et le sexe	42
Graphique 3.03 : Rapport de dépendance économique selon le sexe et le milieu de résidence	46
Graphique 3.04 : Rapport de dépendance économique par région	47
Graphique 4.01 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et le niveau de vie du ménage...57	
Graphique 4.02 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le secteur d'activité	85
Graphique 5.01 : Pyramide des âges des chômeurs en quête du premier emploi.....93	
Graphique 6.01 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe en milieu urbain	106
Graphique 6.02 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe en milieu rural	106
Graphique 6.03 : Pyramide des âges de la population hors de la main d'œuvre	109
Graphique 7.01 : Répartition en % des enfants de 6 à 14 ans par le statut par rapport à l'activité selon le sexe	113
Graphique 7.02 : Répartition (%) des personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe.....	124

LISTE DES CARTES

Carte 7.1: Prévalence des enfants en emploi par région	118
Carte 7.2: Proportion des personnes âgées en emploi par région.....	127

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistiques des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Suite à la publication des résultats globaux, le Gouvernement a été informé lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise et la Coopération Suisse, qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUPCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



Le Directeur Général

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeur
Taux brut d'activité au niveau national (%)	34,4
Hommes (%)	43,2
Femmes (%)	25,5
Taux brut d'activité à Bamako (%)	37,3
Hommes (%)	45,6
Femmes (%)	29,2
Taux brut d'activité Autres urbains (%)	33,0
Hommes (%)	42,5
Femmes (%)	23,6
Taux brut d'activité en milieu rural (%)	33,7
Hommes (%)	42,7
Femmes (%)	24,7
Taux spécifique d'activité des personnes âgées de 15-64 ans (%)	63,3
Taux spécifique d'activité des personnes âgées de 65 ans et plus (%)	39,1
Durée de vie active brute s au niveau national (en années)	40,9
Hommes (en années)	55,7
Femmes (en années)	26,1
Durée de vie active brute à Bamako (en années)	41,5
Hommes (en années)	53,4
Femmes (en années)	28,5
Durée de vie active brute pour autre urbain (en années)	40,2
Hommes (en années)	54,5
Femmes (en années)	25,3
Durée de vie active brute en milieu rural (en années)	40,8
Hommes (en années)	56,3
Femmes (en années)	25,7
Proportion du temps consacré aux activités économiques au niveau national (%)	63,0
Hommes (%)	85,7
Femmes (%)	40,2
Proportion du temps consacré aux activités économiques à Bamako (%)	63,9
Hommes (%)	82,1
Femmes (%)	43,8
Proportion du temps consacré aux activités économiques autres urbain (%)	61,9
Hommes (%)	83,9
Femmes (%)	38,9
Proportion du temps consacré aux activités économiques en milieu rural (%)	62,7
Hommes (%)	86,7
Femmes (%)	39,5
Proportion des employeurs dans la population active occupée de 15 ans et plus (%)	2,5

Indicateurs	Valeur	
Proportion des indépendants dans la population active occupée de 15 ans et plus (%)	72,6	
Proportion des salariés dans la population active occupée de 15 ans et plus (%)	6,6	
Proportion des aides familiaux dans la population active occupée de 15 ans et plus (%)	13,5	
Proportion des apprentis dans la population active occupée de 15 ans et plus (%)	1,1	
Proportion de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus exerçant dans la branche Agriculture, élevage, sylviculture et pêche (%)	40,9	
Proportion de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus exerçant dans le secteur primaire (%)	40,4	
Proportion de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus exerçant dans le secteur secondaire (%)	14,7	
Proportion de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus exerçant dans le secteur tertiaire (%)	44,6	
Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15-24 ans (%)	7,8	
Taux de chômage (en %) de la population âgée de 25-64 ans (%)	3,1	
Taux de chômage (en %) de la population âgée de 65 ans ou plus (%)	1,4	
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus (%)	4,8	
	Hommes (%)	4,3
	Femmes (%)	5,6
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus en milieu urbain (%)	9,0	
	Hommes (%)	8,0
	Femmes (%)	10,6
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus en milieu rural (%)	2,6	
	Hommes (%)	2,5
	Femmes (%)	2,9
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus sans niveau d'instruction (%)	2,0	
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus de niveau fondamental 1 (%)	2,4	
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus de niveau Fondamental 2 (%)	3,1	
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus de niveau Secondaire (%)	13,3	
Taux de chômage des personnes de 15 ans et plus de niveau Supérieur (%)	31,7	

RESUME

Le présent rapport traite les caractéristiques économiques de la population, une des thématiques du plan d'analyse du RGPH5. Le Mali a en effet réalisé cinq recensements généraux de la population et de l'habitat en 1976, 1987, 1998, 2009 et 2022. Ces opérations ont permis de mieux comprendre les caractéristiques économiques de la population et son évolution au fil des années. Les données du RGPH5, collectées du 15 juin au 31 juillet 2022 sur l'ensemble du territoire, ont été traitées et analysées pour fournir les résultats suivants :

La population âgée de 15 ans et plus est estimée à 11 280 253 personnes, réparties entre 5 493 152 hommes et 5 787 101 femmes. Parmi elles, 59,1 % sont en emploi, 3,0 % sont au chômage et 37,9 % sont hors de la population active.

Une inégalité marquée entre les sexes est observée en matière d'emploi, avec un taux d'occupation de 77,0 % chez les hommes contre 42,1 % chez les femmes. Le chômage, bien que globalement faible, touche davantage les hommes (3,5 %) que les femmes (2,5 %).

Dans les zones urbaines, 71,2 % des hommes et 41,1 % des femmes sont en emploi. En milieu rural, ces taux sont légèrement plus élevés, atteignant 80,1 % pour les hommes et 42,7 % pour les femmes. Le chômage reste plus fréquent en ville (6,2 % pour les hommes et 4,9 % pour les femmes) qu'en milieu rural (2,0 % et 1,3 %, respectivement).

Certaines régions affichent des taux d'emploi particulièrement élevés, notamment Kidal (71,1 %), Taoudenni (68,3 %) et Ménaka (66,6 %). En revanche, le chômage est plus marqué à Bamako (6,6 %) et à Kidal (5,3 %).

Sur le plan socio-démographique et économique, la majorité des actifs appartient à la tranche des 15-64 ans (60,3 %). Au-delà de 65 ans, seuls 38,7 % des individus restent en activité.

Le niveau d'instruction n'est pas toujours un facteur favorable pour l'emploi. Le taux de chômage atteint 28,5 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur, tandis qu'il reste nettement plus bas chez les non-diplômés (1,3 %).

Les personnes en situation de handicap sont particulièrement touchées par le chômage. Ainsi, 4,0% des personnes atteintes d'un handicap des membres inférieurs sont au chômage, contre 5,1 % des déficients intellectuels. Les femmes en situation de handicap affichent des taux de chômage encore plus élevés.

La main-d'œuvre active, comprenant les personnes en emploi et au chômage, est estimée à 7 015 408 individus. Parmi elles, 95,2 % occupent un emploi et 4,8 % sont en situation de chômage. L'emploi est plus répandu en milieu rural (97,4 %) qu'en milieu urbain (91,0 %), tandis que le chômage touche davantage les femmes vivant en ville (10,6 %).

En milieu urbain, le chômage tend à augmenter avec le niveau de richesse, atteignant 6,3 % parmi les catégories les plus aisées. À l'inverse, en zone rurale, le taux d'emploi reste relativement stable, oscillant entre 61,6 % chez les plus pauvres et 59,0 % chez les plus riches.

Le rapport met en avant plusieurs recommandations pour favoriser l'emploi et dynamiser l'économie. Il préconise la mise en place de politiques d'emploi urbain adaptées, en soutenant notamment les secteurs porteurs tels que les services et l'artisanat, ainsi qu'en créant des incubateurs d'entreprises. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité d'adapter les programmes éducatifs aux exigences du marché du travail, tout en proposant des mesures inclusives visant à faciliter l'intégration économique des personnes handicapées ou présentant des particularités physiques.

Pour renforcer l'accès à l'emploi, le développement des infrastructures et des industries locales est également mis en avant, tandis que, dans les zones rurales, la promotion d'une agriculture moderne et la valorisation des produits locaux sont encouragées pour stimuler l'économie. Enfin, le rapport souligne l'importance de renforcer des opportunités pour les jeunes à travers des stages, des apprentissages et des initiatives entrepreneuriales, afin de mieux préparer leur insertion professionnelle.

INTRODUCTION

Le RGPH5 constitue une source de référence de données démographiques et socio-économiques permettant d'analyser en profondeur la structure et la dynamique de la population du Mali. Le thème sur les caractéristiques économiques de la population répond à l'un des objectifs spécifiques du RGPH5 visant à déterminer les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la population. L'analyse des caractéristiques économiques de la population vise à fournir un aperçu sur la structure de la main d'œuvre, le taux de participation à l'emploi par sexe et âge, les secteurs d'activités dominants, ainsi que les disparités régionales. Dans un contexte où les politiques publiques tendent à améliorer les conditions de vie des citoyens à travers la création d'emplois, la lutte contre le chômage et la réduction des inégalités sociales, l'analyse des données économiques issues du RGPH 5 devient indispensable. Ces données fournissent les éléments nécessaires pour orienter les stratégies de développement économique et les politiques de l'emploi.

La justification de ce thème repose sur l'importance des caractéristiques économiques pour le développement du Mali. En effet, comprendre les dynamiques économiques à l'échelle de la population permet d'identifier les leviers de croissance, mais aussi de repérer les obstacles à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion sociale. Le thème a une importante utilité en matière de développement, car il permet d'analyser des aspects fondamentaux comme l'accès au marché du travail, la structure de l'emploi, ainsi que les inégalités économiques qui peuvent exister au sein des différentes régions et groupes sociaux.

Les résultats de cette analyse sont d'une grande portée pour plusieurs raisons. D'abord, les données collectées sur les caractéristiques économiques de la population alimentent directement les stratégies de développement sectorielles, notamment celles liées à l'éducation, la santé, l'habitat, et la promotion des droits des femmes. Ensuite la connaissance du taux d'emploi et des secteurs économiques dominants permet de mieux cibler les programmes d'accès à la formation professionnelle ou de soutien à l'entrepreneuriat, en particulier pour les jeunes et les femmes. Enfin les résultats peuvent aussi nourrir des programmes nationaux tels que ceux relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'accès à l'emploi ou à l'autonomisation des femmes, en orientant les politiques publiques de manière plus précise et efficace.

Au Mali, plusieurs programmes et politiques ont été mis en œuvre pour améliorer les conditions économiques de la population, tels que le Plan de Développement Economique et Social (PDES), le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), et les initiatives sectorielles en matière d'éducation et de santé. Le CREED est l'outil d'opérationnalisation de l'Etude Nationale Prospective Mali 2025 à travers un document cadre et un plan d'actions. Il présente dans les axes 2, 3 et 5 les conditions insensibles pour un développement économique harmonieux au Mali. En commençant par la restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble, indispensable à la croissance de l'activité économique sur l'ensemble du territoire et à son impact sur les conditions de vie des populations. Suivi par une croissance inclusive et une transformation structurelle de l'économie, l'objectif de cet axe est une croissance soutenue grâce à une transformation structurelle de l'économie portée par une industrialisation plus forte, grâce au développement des chaînes de valeur les plus compétitives. En fin le développement du capital humain, l'ambition de cet axe est de faire en sorte que les efforts de développement se traduisent pour les populations, notamment les jeunes, les

femmes et les personnes en situation de handicap, par une éducation de qualité, une bonne santé, des emplois décents, un accès universel à l'eau potable, un cadre de vie sain et une meilleure protection sociale.

Cependant, la mise en œuvre effective de ces politiques reste confrontée à des défis de coordination et d'efficacité. Au niveau international, les objectifs mondiaux tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD) appellent à une amélioration des conditions économiques des populations, notamment en matière d'emploi décent, de réduction des inégalités économiques et de croissance inclusive.

Toutefois, l'économie du Mali repose sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation minière, notamment celle de l'or. Elle est néanmoins fragile car vulnérable aux aléas climatiques, aux changements des termes de l'échange et aux marchés internationaux (exemple : augmentation des prix alimentation en 2022¹). Le secteur primaire occupe près de 80%² de la population active dont les caractéristiques telles que le niveau d'occupation, le niveau du chômage, le niveau d'instruction, etc. constituent des facteurs importants pouvant influencer l'économie du pays.

Le Mali se classe parmi les pays à faible niveau de développement avec IDH³ de 0,428, 186 -ème sur 191 pays. Par ailleurs, il faut noter que 45,5%⁴ de sa population vivent en-dessous du seuil de pauvreté en 2022. Dans cette situation difficile, les enfants sont amenés à s'adonner à des activités économiques pour subvenir à leurs besoins ou à venir en aide à leurs parents. Les résultats de la seule enquête nationale sur le travail des enfants au Mali (ENTE 2005) montrent une situation assez préoccupante. Environ deux enfants sur trois âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs, soit un peu plus de 3 millions de filles et de garçons pour l'ensemble du pays. Le phénomène est plus répandu en milieu rural (71%) qu'en milieu urbain (63%).

Les connaissances actuelles sur les caractéristiques économiques de la population au Mali proviennent principalement des enquêtes de l'INSTAT et des études sectorielles réalisées par des organismes internationaux. Cependant, ces données sont souvent fragmentaires et incomplètes, ce qui empêche une analyse exhaustive des dynamiques économiques au niveau national. De plus, les tendances actuelles montrent des inégalités persistantes entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les différents groupes socio-économiques.

Bien que des efforts ont été faits pour produire des données économiques fiables, plusieurs limites demeurent, telles que l'insuffisance de la couverture géographique des enquêtes, la non-disponibilité de données actualisées sur certains secteurs clés de l'économie, et la difficulté d'analyser les transformations rapides du marché du travail. L'analyse du thème par le RGPH5 apportera une valeur ajoutée en produisant des données plus complètes, précises et actualisées, en permettant une vision

¹ FAO situation alimentaire mondiale

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Economie_du_Mali

³ *Rapport sur le développement humain 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation*, New York, [Programme des Nations unies pour le développement](#), septembre 2022, 337 p

⁴ Rapport annuel EMOP 2022 : Consommation pauvreté bien-être des ménages

plus fine de l'évolution des conditions économiques de la population malienne et en offrant un meilleur cadre pour l'élaboration des politiques publiques adaptées.

Cette analyse se concentre sur les aspects économiques de la population. Spécifiquement, il s'agira de :

- évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique du pays et ses variations selon le sexe, les régions et entre le milieu urbain et le milieu rural ;
- évaluer le niveau de chômage ;
- déterminer les caractéristiques de la main d'œuvre et de la population hors de la main d'œuvre ;
- déterminer le poids des branches d'activité ;
- déterminer les types d'activités économiques exercées par la population.

Ce rapport se divise en sept chapitres. Le premier chapitre présente le contexte et la méthodologie de l'étude. Le deuxième chapitre analyse la structure de la population selon le statut par rapport à l'activité, en détaillant sa répartition par région, milieu de résidence, sexe, âge et caractéristiques socioculturelles. Le troisième chapitre traite de la population de la main d'œuvre, en présentant la main-d'œuvre potentielle et sa répartition selon les mêmes critères. Le quatrième chapitre se concentre sur la population en emploi, en abordant la main-d'œuvre effectivement employée. Le cinquième chapitre évalue la population au chômage, le taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs. Le sixième chapitre aborde la population hors de la main d'œuvre, en abordant son volume, sa structure tout en présentant leurs caractéristiques socio-démographiques, économiques et culturelles. Enfin, le septième chapitre sur le travail des enfants et des personnes âgées par rapport à l'activité, qui renseigne sur l'ampleur de l'utilisation abusive des enfants et des personnes âgées restent toujours actives sur le marché du travail.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Il est important, d'abord, de préciser le contexte, car les caractéristiques économiques des individus dépendent beaucoup de l'environnement dans lequel ils évoluent. En effet, les réalités qui prévalaient au moment où les données ont été collectées (RGPH 5, 2022) peuvent avoir des influences sur les résultats de l'analyse. La connaissance de ces réalités permettra de mieux comprendre et interpréter les données. Ainsi, dans ce chapitre, nous présentons les différents contextes dans lesquels cette étude est réalisée, les aspects méthodologiques seront également présentés en mettant l'accent sur les concepts et les indicateurs ainsi que l'évaluation de la qualité des données qui seront utilisées pour l'analyse. Cette évaluation a permis de cerner les limites des différents indicateurs produits.

1.1. Contexte

1.1.1. Contexte géographique

Le Mali, vaste pays d'une superficie de 1 241 238 km² dont les deux tiers sont désertiques, est enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest. Il partage ses 7 420 km de frontières avec l'Algérie au Nord, le Niger à l'Est, le Burkina Faso au Sud-Est, la Côte d'Ivoire au Sud, la Guinée-Conakry au Sud-Ouest, le Sénégal à l'Ouest et la Mauritanie au Nord-Ouest.

Le relief malien est marqué par la prédominance de plateaux gréseux et basaltiques, de plaines alluviales et de zones désertiques. Le bassin intérieur du Sahara couvre 41 % du territoire national, tandis que les massifs montagneux, comme les Monts Mandingues et la Falaise de Bandiagara, offrent un contraste à ces vastes étendus plates. Ces caractéristiques géographiques influencent directement l'occupation du territoire et les activités économiques, notamment l'agriculture et l'élevage, qui constituent les principales sources de revenus de la population.

Le pays, situé entre les 10^e et 25^e parallèles de latitude Nord, connaît un climat soudano-sahélien marqué par des températures élevées et une alternance entre saison sèche et saison des pluies. On distingue quatre zones climatiques principales :

- La zone soudano-guinéenne (6 % du territoire) au Sud, avec une végétation dense et des précipitations supérieures à 1 200 mm/an, favorisant l'agriculture et l'exploitation forestière.
- La zone soudanienne (17 %), caractérisée par une savane plus ou moins dense et des précipitations de 600 à 1 200 mm/an, où se pratiquent la culture du coton, du mil et du sorgho.
- La zone sahélienne (26 %), qui reçoit entre 200 et 600 mm de pluie par an, constituant une importante zone agro-écologique du Delta Intérieur du Niger, propice aux cultures pluviales et au pastoralisme.
- La zone saharienne (51 %), aux précipitations inférieures à 200 mm/an, est une zone de transhumance pour les éleveurs nomades.

Les conditions climatiques et géographiques du Mali influencent fortement son économie, largement dominée par l'agriculture et l'élevage. La vallée du Niger est particulièrement fertile, permettant la culture du riz, du coton, de l'arachide et des céréales, soutenue par des infrastructures hydrauliques telles que les barrages de Sélingué, Sotuba et Markala. Ces ouvrages permettent d'irriguer des milliers d'hectares de terres agricoles et de réguler le débit du fleuve, essentiel à l'économie locale.

Les deux grands fleuves du pays, le Niger et le Sénégal, jouent un rôle fondamental dans le développement économique et social du Mali. Ils constituent des axes vitaux pour le transport, le commerce et l'agriculture. La majorité de la population vit le long de ces cours d'eau, où se concentrent les principales activités économiques, notamment la pêche et le maraîchage.

L'élevage est une autre composante clé de l'économie malienne, particulièrement dans la zone sahélienne où les pâturages saisonniers permettent le développement d'un important cheptel bovin, ovin et caprin. La transhumance demeure une pratique essentielle pour les éleveurs, qui adaptent leurs déplacements aux variations climatiques.

Ainsi, l'économie malienne est fortement tributaire des conditions géographiques et climatiques du pays. La dépendance aux ressources naturelles, notamment l'eau des fleuves et la fertilité des terres, souligne la nécessité d'une gestion durable des ressources hydriques et agricoles pour assurer la résilience des populations face aux défis environnementaux et climatiques.

1.1.2. Contexte démographique

En 2022, le RGPH5 a dénombré 22 395 489 millions d'habitants avec 49,7% de femme. Le Mali connaît une croissance démographique rapide, avec un taux de croissance d'environ 3,3% par an. Cette forte croissance est due à un taux de natalité élevé et à une mortalité infantile qui diminue progressivement. La population malienne est très jeune. Environ 47,2 % de la population a moins de 15 ans et le pourcentage de jeunes entre 15 -34 ans est de 32,0%. A l'inverse, la proportion des plus âgés (65 ans et plus) ne dépassait guère 3%.

Le Mali reste largement rural selon les données du dernier RGPH, avec environ 70,0% de la population vivant dans les zones rurales. Cependant, la ville de Bamako, la capitale, connaît une urbanisation rapide avec un taux de 99,7% en 2022. De plus, la majorité de la population urbaine habite dans le district de Bamako (62,0 %), suivie de très loin par les villes de Sikasso, Ségou et Koulikoro avec respectivement 6,5%, 4,7% et 4,0%. Par contre, c'est dans les régions de Dioïla, Nara, Bandiagara, Douentza, Kidal, Taoudenni et Ménaka (en majorité des régions nouvellement créées) que cette proportion est, de loin, la plus faible (moins de 1%). Le sud, où se trouvent les villes principales comme Bamako, Koulikoro et Ségou, est plus densément peuplé que le nord, qui est dominé par le désert du Sahara.

L'espérance de vie au Mali selon le RGPH5 en 2022 est estimée à environ 59 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes. Le pays est confronté à plusieurs défis sanitaires, notamment des taux élevés de mortalité infantile (environ 65 décès pour 1 000 naissances vivantes) et une malnutrition persistante. Les infrastructures de santé sont limitées, en particulier dans les zones rurales, et le pays continue de lutter contre des maladies telles que le paludisme et les infections respiratoires.

En termes de migration, le Mali connaît des flux migratoires internes, avec un exode rural important vers Bamako et d'autres villes du sud. Par ailleurs, les migrations internationales jouent un rôle significatif, avec de nombreux Maliens émigrant vers les pays voisins d'Afrique de l'Ouest, l'Europe, et d'autres continents pour des raisons économiques.

1.1.3. Contexte socio-économique

L'économie malienne a connu peu de changements structurels au cours des trois dernières décennies. L'agriculture et les services à faible productivité dominent le paysage économique et l'emploi, tandis que l'industrie manufacturière reste limitée et concentrée dans les agro-industries et l'égrenage du coton. Les exportations sont dominées par l'or, le coton et le bétail, ce qui expose l'économie aux chocs climatiques et aux chocs sur les prix des matières premières. La croissance du PIB par habitant a stagné au cours de la dernière décennie, limitant les progrès en matière de réduction de la pauvreté, tandis que les indicateurs du développement humain affichent des résultats mitigés (Mali 2023-Note sur la situation économique, Banque Mondiale).

La crise sécuritaire et l'affaiblissement du contrat social sont devenus des obstacles majeurs à la croissance inclusive. Combinés à l'absence de l'État dans les zones reculées, ces facteurs ont de plus en plus perturbé la fourniture de services. L'instabilité politique est également devenue un facteur de risque important pour la croissance, comme en témoignent les sanctions de six mois imposés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2022 en réponse au report des élections initialement prévues pour février 2022. Les sanctions ont été levées en juillet 2022, seulement après que le gouvernement de transition ait convenu avec la CEDEAO d'un calendrier menant à une série d'élections sur la période 2023-2024⁵. En effet, l'économie s'est montrée résiliente en 2022 avec une croissance du PIB estimée à 3,5 %, en dépit des effets combinés des sanctions de la CEDEAO et des conséquences de la guerre en Ukraine, traduisant le rebond de la production céréalière et la bonne tenue du secteur minier. La croissance devrait se stabiliser autour de 3,5% en 2023, en raison d'un léger repli de la production agricole céréalière et des répercussions d'un choc aigu de fourniture d'électricité sur le tissu productif⁶.

Dans le même temps, certains secteurs de services, à savoir les télécommunications, le commerce et les services publics, ont montré des signes de résilience malgré les perturbations des flux commerciaux induites par les sanctions. En revanche, l'agriculture d'exportation (la production de coton) a chuté de 30% à peu près en 2022. L'inflation a augmenté pour atteindre 9,8% en 2022, principalement en raison de l'inflation alimentaire (qui a connu une accélération pour atteindre 13,9% en raison de la crise sécuritaire avec les déplacements d'agriculteurs), des sanctions de la CEDEAO (qui ont perturbé les réseaux de négoce), et des prix alimentaires mondiaux élevés (en raison des répercussions de la guerre en Ukraine).

S'agissant de la croissance, les performances de l'économie malienne restent dans l'ensemble positives à moyen et long terme. Le taux de croissance moyen de l'économie entre 2012 et 2022 s'est établi à 3,8%. La croissance a été très forte en 2014 avec un taux de croissance de 7,1% en raison de la hausse très importante de la production agricole d'une part et d'autre part, aux performances de la branche transports et télécommunications (essor de la téléphonie mobile). Pour l'année 2020, la faiblesse du taux de croissance est probablement liée aux conséquences de la pandémie du COVID-19 auxquelles s'ajoutent les effets des remous socio-politiques à partir de juin 2020 et ceux de l'embargo décrété par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ayant conduit à la fermeture des

⁵ Mali 2023-Note sur la situation économique, Banque Mondiale

⁶ https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview?utm_source=chatgpt.com

frontières terrestres et aériennes et la suspension des transactions financières internationales. Les effets combinés de ces différents chocs ont négativement impacté tous les secteurs économiques.

Pour ce qui concerne les conditions de vie des ménages, les résultats de l'enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) de 2023 montrent que l'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279 574 FCFA par an nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 45,5% en 2022 contre 44,6% en 2021. Cette pauvreté est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain ; en effet, plus de la moitié de la population rurale (54,9%) est pauvre contre 26,6% dans les autres villes urbaines et 16,4% à Bamako.

Le taux de chômage au sens strict du terme en 2022⁷ est de 5,4% au Mali, plus élevé chez les femmes (6,7%) que chez les hommes (4,5%). Le chômage est essentiellement urbain (9,0%) que rural (4,3%) et frappe plus dans la capitale Bamako (9,6%) et les autres villes urbaines (8,4%). En 2022, le taux de chômage des jeunes de 15-40 ans est de 8,0% et suivant la même tendance par rapport au sexe avec 9,1% pour les femmes et 7,2% pour les d'hommes. Ce taux de chômage des jeunes est bien supérieur à celui de l'ensemble de la population en âge de travailler et encore plus par rapport à la population des plus de 40 ans.

1.1.4. Contexte socioculturel

Le Mali est un pays qui possède une diversité culturelle et ethnique, comprenant des groupes ethniques tels que les Bambara, les Peuls, les Dogons, les Soninkés, les Touaregs, les Malinkés, les Songhais etc. L'organisation de la société malienne est influencée par les traditions, les langues, les pratiques sociales et les structures communautaires propres à chaque groupe. En dépit de la richesse culturelle que procure la diversité ethnique, elle peut engendrer des tensions, en particulier en raison des disparités d'accès aux ressources naturelles et économiques. À titre d'exemple, les conflits entre les agriculteurs et éleveurs dans certaines régions, ont des conséquences sur la stabilité sociale et économique. Les traditions, les festivités et les rituels communautaires jouent un rôle central dans la vie quotidienne des Maliens. Le tissu social est tissé autour des liens familiaux et communautaires. Les pratiques culturelles, telles que le travail collectif dans l'agriculture ou les formes traditionnelles de commerce, façonnent l'organisation de l'économie rurale, qui représente une part importante du PIB (Rapport causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique, 2023).

L'Islam est la religion dominante au Mali, avec environ 95 % de la population se déclarant musulmane. L'Islam au Mali est fréquemment influencé par le soufisme, qui accorde une grande importance à la tolérance et à la pratique spirituelle. La vie sociale et politique est influencée par de nombreuses confréries religieuses soufies, dont la Tidjaniya et la Qadiriya. Les comportements économiques sont souvent influencés par les pratiques religieuses, en particulier dans le domaine du commerce, de la finance et de la redistribution des richesses par le biais de la charité (zakat). L'Islam modéré au Mali favorise des méthodes économiques fondées sur la solidarité entre les membres de la communauté. Malgré la prédominance de l'Islam, certaines communautés, surtout dans les régions rurales, continuent

⁷ Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages (RNEM 2022)

de pratiquer des religions traditionnelles africaines, basées sur le culte des ancêtres, la vénération des esprits et des forces naturelles. Bien qu'étant minoritaire (environ 5 % de la population), le christianisme est pratiqué par certaines communautés, en particulier dans les régions urbaines du Sud (L'islam au Mali : diversité des pratiques et dynamiques actuelles, 2017).

Les structures familiales et les chefferies locales jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources au Mali. Toutefois, en milieu rural, les coopératives agricoles et les associations locales jouent souvent un rôle crucial dans le renforcement de la résilience économique des communautés (Hilhorst T. 2008). L'économie informelle est dominée par les femmes, en particulier dans le commerce de détail, l'artisanat et l'agriculture. Toutefois, elles sont confrontées à des difficultés sociales et économiques, comme l'accès restreint à la propriété foncière, aux financements et aux services publics. Ces défis sont souvent visés par les organisations de femmes et les projets de développement communautaire, qui encouragent l'entrepreneuriat féminin et améliorent l'accès aux ressources.

Le secteur informel joue un rôle essentiel dans l'économie du Mali. Plusieurs activités économiques, comme le commerce de rue, les petits métiers et les services, se déroulent dans le cadre de l'économie informelle, où les pratiques culturelles locales (troc) occupent une place prépondérante. La survie de nombreuses familles repose sur ce secteur informel, qui échappe en grande partie à la réglementation et à l'imposition. Les échanges économiques dans l'informel sont influencés par les relations de solidarité familiale et communautaire. La résilience économique des communautés est renforcée par les mécanismes de prêt informels, les tontines (systèmes de microfinance communautaires) et les réseaux de soutien mutuel.

1.1.5. Contexte sécuritaire

La paix au Mali est fragilisée depuis plusieurs années par de nombreux facteurs, notamment la rébellion, le terrorisme, la mauvaise gouvernance et les dysfonctionnements de l'administration. S'y ajoutent l'injustice sociale, les tensions politiques et religieuses, les différends fonciers, la prolifération des armes, les influences extérieures et d'autres problèmes qui exacerbent l'instabilité.

La cohésion sociale est impactée par de multiples facteurs, notamment l'insuffisance et la mauvaise répartition des richesses, les effets des dernières opérations de réorganisation administrative et territoriale, les conflits domaniaux et fonciers, l'intolérance religieuse, la radicalisation, etc.

Le Dialogue Inter Malien a mis en lumière plusieurs causes et conséquences des conflits au Mali. Parmi les causes identifiées figurent l'instrumentalisation de certains conflits, la présence de groupes armés terroristes, la prolifération de groupes d'auto-défense, les difficultés d'accès à l'eau, l'affaiblissement du pouvoir des autorités et des légitimités traditionnelles, le déclin de l'autorité parentale, la crise de confiance entre certaines communautés, les injustices sociales, la délinquance juvénile ainsi que les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles. Ces facteurs ont engendré de lourdes conséquences, notamment des attaques et intimidations par des groupes armés, des violations des droits humains (enlèvements, massacres, violences sexuelles, enrôlement de mineurs), l'absence de services sociaux de base, des déplacements forcés de populations, une hausse du coût de la vie et une gestion insuffisante de l'aide publique dans les zones en crise. Ces impacts ont affecté tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, culturelle et environnementale du pays.

L'analyse des constats montre une similitude de situations dans toutes les localités du Mali. Les types de conflits récurrents se retrouvent partout avec plus ou moins d'acuité. Cependant les types de conflits liés à la mauvaise gouvernance restent dominants, suivis généralement des conflits fonciers et de ceux consécutifs à l'intolérance religieuse entraînant la radicalisation et le terrorisme. Ensuite viennent les conflits nés de la distribution de la justice et de celle de l'équité dans la répartition des richesses.

1.1.6. Contexte politique et programmatique

Depuis 2012, le Mali est confronté à une crise politique et sécuritaire majeure, déclenchée par l'insurrection touarègue au nord et l'expansion de groupes islamistes armés. L'élection présidentielle de 2018 a accentué les clivages au sein de la classe politique, notamment sur les questions de gestion de la crise, des réformes institutionnelles (révision constitutionnelle, redécoupage administratif) et de la mise en œuvre de l'Accord de paix. Cette situation est aggravée par la mauvaise gouvernance, les inégalités sociales et une crise de confiance persistante entre l'État et la population.

L'organisation des élections législatives d'avril 2020 a exacerbé ces tensions, révélant une défiance profonde entre les citoyens et le pouvoir. La proclamation des résultats par la Cour Constitutionnelle a suscité une vague de contestations, conduisant à une crise sociopolitique majeure. Le mouvement de protestation du 5 juin 2020 a abouti aux événements du 18 août 2020, marqués par la dissolution de l'Assemblée nationale, la démission du gouvernement et celle du président de la République. S'ensuivirent des concertations politiques (10-12 septembre 2020) débouchant sur l'adoption de la Charte de la Transition et la définition de la feuille de route transitoire.

Depuis la "rectification" de la transition en mai 2021, les nouvelles autorités se sont engagées à relever les défis du pays : restaurer la sécurité, conduire des réformes politiques et institutionnelles, et relancer l'économie. Conformément aux principes édictés par le Chef de l'État – respect de la souveraineté nationale, choix stratégiques indépendants, défense des intérêts vitaux – plusieurs décisions majeures ont été prises telles que le retrait du Mali du G5-Sahel en mai 2022 et la fin de l'opération Barkhane en août 2022.

Des dialogues nationaux ont été organisés pour favoriser la réconciliation, notamment le Dialogue Inter-Malien pour la Paix et la Réconciliation. Par ailleurs, des réformes institutionnelles majeures ont été menées, dont l'adoption de la Nouvelle Constitution le 22 juin 2023, instaurant la 4^{ème} République. Des efforts accrus sont engagés pour lutter contre la corruption et améliorer le système judiciaire afin d'assurer un meilleur accès à la justice pour tous (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces).

Le développement économique est une priorité pour le Mali, dans un contexte où l'accroissement démographique (3,3 % par an) et l'exode rural (5,6 % par an) posent des défis majeurs. Les jeunes de moins de 20 ans représentent plus de 50 % de la population, et leur insertion socioéconomique reste précaire en raison d'un système éducatif inadapté et d'un taux d'alphabétisation d'environ 30 % (ODD 4 : Éducation de qualité). Le chômage, notamment chez les jeunes diplômés, demeure une préoccupation majeure.

Malgré les efforts de l'État, l'insuffisance des opportunités économiques et sociales pousse une partie de la jeunesse vers des alternatives dangereuses : enrôlement dans des groupes armés, criminalité ou

migration clandestine (ODD 8 : Travail décent et croissance économique). La lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie doivent donc rester des priorités dans les stratégies de stabilisation du pays (ODD 1 : Pas de pauvreté).

Le développement du secteur privé est un levier clé de la création d'emplois et de richesse. Toutefois, des obstacles subsistent, notamment :

- la faiblesse des politiques sectorielles ;
- l'absence de suivi évaluation ;
- les difficultés d'accès au financement.

Au niveau de la défense, l'adoption de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) en mai 2015 traduit la volonté de doter le Mali d'une armée capable de relever les défis sécuritaires. Son budget couvre les opérations, les équipements, les infrastructures et la formation des forces de défense. De même, la Loi de Programmation pour la Sécurité Intérieure (LPSI) de 2017-2021 a permis l'acquisition d'équipements et le renforcement des capacités des forces de sécurité.

Dans un contexte de menaces persistantes, ces efforts visent à garantir la stabilité et la paix, tout en favorisant un développement inclusif et durable (ODD 16). La poursuite des réformes institutionnelles et économiques, en cohérence avec le CREDD 2019-2023 et l'Agenda 2030 des Nations Unies, est essentielle pour assurer une gouvernance efficace et un avenir prospère pour le Mali.

1.2. Aspects méthodologiques

1.2.1. Définition des concepts de base

Afin de permettre une meilleure compréhension des résultats de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui sont utilisés.

○ Période de référence

La période de référence est la semaine (7 derniers jours) qui précède la date de passage de l'agent recenseur et c'est par rapport à elle que se réfèrent les renseignements sur l'activité économique de la population. Par ailleurs, il faut noter que pour la recherche active d'un emploi la période de référence est un mois c'est-à-dire les 30 derniers jours.

○ Activité économique

Une activité économique fait référence à un travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques durant la période de référence précédant le passage de l'agent recenseur. Cette personne perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèces ou en nature.

○ Population en âge de travailler ou susceptible de travailler

La population en âge de travailler ou susceptible de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes, âgées de 15 ans ou plus d'un point de vue légal. Rappelons qu'au Mali, le code du travail précise

(en son article L.187) que « Les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, même comme apprentis, avant l'âge de quatorze ans, sauf dérogation écrite édictée par arrêté du ministre chargé du travail, compte tenu des circonstances locales et des tâches qui peuvent leur être demandées. »

Concernant le RGPH5, la population en âge de travailler est composée de toutes les personnes des deux sexes âgés de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Toutefois, les questions sur le travail ou l'activité économique s'adressent aux personnes des deux sexes âgés de 6 ans et plus, afin de prendre en compte l'entrée précoce des enfants dans le monde du travail, notamment en milieu rural. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité à cause des « paysans » en raison, d'une part, de la méconnaissance de leur âge de sortie d'activité, et d'autre part, pour tenir compte du fait qu'ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Il est important de signaler que le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité.

- **Main-d'œuvre (Population active)**

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponible pour le travail pendant la période de référence. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans emploi et qui en cherchent (population au chômage). Il s'agit de l'ensemble des personnes actives au moment du recensement (4 semaines avant le passage de l'agent recenseur)

- **Population en emploi (Population active occupée)**

La population en emploi est l'ensemble des personnes des deux sexes, âgées de 15 ans et plus, qui ont travaillé (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, raisons saisonnières, etc.), ou qui avaient une occupation pendant la période de référence pour une rémunération ou pour un profit (cf. Résolution de la 19e CIST).

- **Population au chômage**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes âgés de 15 ans et plus, qui n'ont pas d'emploi mais qui en ont recherché au cours de la période de référence précédent l'interview et qui sont disponibles pour travailler.

On distingue deux catégories de chômeurs :

- ✓ les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence ;
- ✓ les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi pendant la période de référence dénommées par « A la recherche d'un premier emploi » ou « primo demandeur d'emploi ».

- **Population hors de la main-d'œuvre**

La population hors de la main-d'œuvre désigne les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage. Cela inclut les personnes sans emploi durant la période de référence qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, les individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles pour travailler (main-d'œuvre potentielle), ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles, ainsi que ceux qui ne veulent pas d'emploi (autres hors de la main-d'œuvre). Elle comprend essentiellement : les personnes à la retraite, les personnes occupées au foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers, les autres inactifs (invalides, personne âgée, etc.).

- **Femmes au foyer**

Les femmes au foyer sont celles qui n'exercent aucune activité économique (commerciale, agricole, artisanale, etc.) et qui s'occupent uniquement de leur foyer sans aucune rémunération. Par exemple, le cas des ménagères ou des parents prenant soin du ménage et des enfants.

- **Elèves et étudiants**

Il s'agit des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction, quel que soit le niveau d'enseignement.

- **Rentiers/retraités**

C'est l'ensemble des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et dont les ressources proviennent principalement des loyers et des placements de fonds et de biens, notamment immobiliers. Cette catégorie comprend également des personnes qui sont à la retraite (c'est-à-dire qui ne travaillent plus) et qui attendent une pension de retraite. Toutefois, une personne se disant « retraitée » qui exerce en même temps une activité rémunératrice, est enregistrée dans la catégorie de la population en emploi.

- **Autres inactifs**

Il s'agit des personnes inactives qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui ne sont pas classées dans les catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout : les individus âgés d'au moins 5 ans qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs ; les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres ; les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler ; les personnes volontairement inactives et les mendiants.

- **Population dépendante économiquement ou à charge**

La population à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans et celles de plus de 64 ans et des autres catégories d'inactifs. Elle est différente de la dépendance démographique. Le rapport de dépendance démographique sert à apprécier le poids de la dépendance de la population hors main-d'œuvre par rapport à la main-d'œuvre. Il se mesure par le rapport entre la population d'âge inactif (< 15 ans et 65 ans et plus) et la population des personnes d'âge actif (15-64ans) de la population considérée.

- **Statut dans l'occupation principale**

Le statut dans l'occupation principale fait référence à la relation entre l'individu et l'occupation principale pendant la période de référence ou au moment où il était occupé, s'il ne l'est plus (employeur, salarié etc.).

- **Branche d'activité**

La branche d'activité fait référence à la nature de l'activité que mène l'établissement ou l'entreprise dans laquelle exerce l'individu recensé.

- **Grand groupe de branche et secteur d'activité**

C'est un regroupement des branches d'activités en domaines d'activités. Trois secteurs d'activités ont été constitués à partir des branches d'activités. Il s'agit du secteur primaire, du secteur secondaire et du secteur tertiaire.

Le secteur primaire englobe les branches suivantes : « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche » ainsi que « Activités extractives ». Le secteur secondaire comprend les domaines « Activités de fabrication », « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et « Construction de bâtiments et génie civil ». Quant au secteur tertiaire, il regroupe un large éventail de branches, notamment : « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules », « Activités d'hébergement et de restauration », « Activités d'information, d'édition et d'imprimerie », « Transport et entreposage », « Activités de poste et de télécommunication », « Activités financières et d'assurance », « Activités professionnelles, scientifiques et techniques », « Activités immobilières et services administratifs et d'appui », « Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire », « Éducation », « Santé et action sociale », « Arts, spectacles et loisirs », « Autres activités de service fournies à la collectivité et services personnels », « Activités des organisations et organismes extraterritoriaux » et enfin « Autres branches d'activités non classées ailleurs »

1.2.2. Définition des indicateurs et méthodes de calcul

- **Taux Brut d'Activité (TBA)**

Le taux brut d'activité d'une population exprime le pourcentage de la main-d'œuvre globale par rapport à la population résidente totale. C'est égal au rapport (rapporté à 100) de l'effectif de sa main-d'œuvre globale (occupée et au chômage) par rapport à la population résidente totale du pays.

$$\text{TBA} = \frac{\text{Main d'œuvre}}{\text{Population totale}} \times 100$$

- **Taux Net ou Taux Global d'Activité**

Le taux Global d'Activité (TGA) ou taux net d'activité (TNA) est le rapport de l'effectif de la main d'œuvre à l'effectif de la population en âge de travailler (15 ans et plus).

$$\text{TNA} = \frac{\text{Main d'œuvre}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

- **Taux Spécifique d'Activité (TSA)**

Le TSA est le rapport de l'effectif de la main d'œuvre d'une tranche d'âges donnée à l'effectif de la population totale de la même tranche d'âges.

$$\text{TSA} = \frac{\text{Main d'œuvre d'une tranche d'âge donnée}}{\text{Population en âge de travailler de la même tranche d'âge}} \times 100$$

- **Taux d'occupation :**

C'est le ratio emploi/population en âge de travailler ou la proportion de la population en âge de travailler d'une économie qui est employée. Cet indicateur, donne des informations sur la capacité d'une économie à créer des emplois.

$$\text{Taux d'occupation} = \frac{\text{Population en emploi}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

- **Situation dans l'emploi**

L'indicateur de situation dans l'emploi établit une distinction entre trois catégories importantes et utiles du nombre total de personnes employées. Il s'agit des travailleurs salariés, des travailleurs à leur propre compte (indépendant et patron) et les autres travailleurs qui apportent également leur contribution (aides familiaux et apprentis).

$$\text{Proportion des travailleurs du statut } i = \frac{\text{Population de travailleurs de statut } i}{\text{Population en emploi}}$$

- **Emploi par branche :**

L'indicateur pour l'emploi par branche répartit les employés en trois principaux groupes d'activités économiques : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Il indique la distribution de l'emploi par groupe d'activités économiques et permet de déceler les secteurs pourvoyeurs d'emplois dans une économie.

$$\text{Proportion des emplois par branche } i = \frac{\text{Population de travailleurs de branche } i}{\text{Population en emploi}}$$

- **Taux de chômage**

Le taux de chômage est l'indicateur du marché du travail le plus connu et sans doute le plus médiatisé. Pris avec l'indicateur du taux d'occupation, il constitue l'indicateur qui fournit la description la plus large de la situation du travail dans une économie. Il représente la proportion en pourcentage de la population de main -d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi.

$$\text{TC} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Main d'œuvre}} \times 100$$

- **Rapport de dépendance démographique (RDD)**

Le rapport de dépendance démographique est le rapport de la population combinée de jeunes (personnes âgées de 0 à 14 ans) et de personnes âgées (personnes âgées de 65 ans ou plus) à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15-64 ans).

$$\text{RDD} = \frac{(\text{Population de moins de 15 ans} + \text{Population des 65 ans et plus})}{\text{Population de 15-64ans}} \times 100$$

○ **Rapport de dépendance économique (RDE)**

Le RDE s'obtient en rapportant l'effectif des chômeurs plus l'effectif de la population hors main d'œuvre à l'effectif de la Population en emploi de 15 ans et plus. Il indique le nombre moyen de personnes hors mains d'œuvre prises en charge par un occupé.

$$\text{RDE} = \frac{(\text{chômeurs (15 ans et plus)} + \text{hors main d'œuvre (Moins de 15 ans, 15 - 64 ans et 65 ans et plus)})}{\text{Population en emploi (15 ans et plus)}} \times 100$$

○ **Durée de Vie Active Brute (DVAB)**

La DVAB est un indicateur qui mesure le nombre brut d'années de vie active consacrées par une population aux activités économiques en l'absence de la mortalité. Elle représente donc la durée moyenne (en nombre d'années) qu'un individu qui entre dans la vie active à 15 ans peut espérer passer dans l'activité en l'absence de la mortalité. Pour cet indicateur, les taux d'activités calculés par tranches d'âges servent de base.

$$\text{DVAB} = \sum a * \text{TBA}$$

Où « a » est l'intervalle de classe de chaque tranche d'âge et « TBA », le taux brut d'activité par groupe d'âge.

○ **Temps consacré aux activités économiques (TCAE)**

Le TCAE s'obtient en rapportant la durée de vie active brute ou nombre brut d'années de vie active à l'âge de sortie de la vie active (65 ans).

$$\text{TCAE} = \frac{\text{DVAB}}{65} \times 100$$

1.2.3. Variables d'analyse

Les données requises pour l'analyse de ce thème ont comme sources le RGPH2022 et les recensements de 1976, de 1987, de 1998 et de 2009. Lors du RGPH5, « L'activité économique » a été principalement cernée à travers les quatre (4) variables suivantes :

- P22 : situation par rapport à l'activité, subdivisée en 6 sous variables (allant de P22A à P22F), permettant d'identifier les actifs occupés, les chômeurs, les occupés au foyer, les rentiers, les bénévoles et les inactifs et ce pour tout résident de 5 ans et plus ;

- P23 : emploi principal, permettant de connaître la nature du travail effectué par une personne occupée, ou dans le cas d'un chômeur ayant déjà travaillé, le genre de travail effectué précédemment par la personne. Il s'agit de l'emploi principal auquel la personne a consacré plus de temps.
- P 24 : la situation dans l'emploi, correspondant à la situation d'une personne active par rapport à son emploi actuel (ou antérieur s'il s'agit d'un chômeur) et son mode de rémunération, c'est -à dire « Travailleur indépendant », « Employeur/Patron », « Salarié, Employé », « Membre de coopérative de production », « Apprenti rémunéré », « Aide familial », « Autres » ;
- P25 : la branche d'activité, correspondant à ce que fait principalement l'employeur ou l'entreprise dans laquelle exerce la personne recensée.

1.2.4. Définition de la population de référence

La population âgée de 15 ans et plus est dénombrée à 11 280 253 personnes, réparties entre 5 493 152 hommes et 5 787 101 femmes. Parmi elles, 59,1 % en emploi, 3,0 % sont au chômage et 37,9 % sont hors de la main d'œuvre.

Une inégalité marquée entre les sexes est observée en matière d'emploi, avec un taux d'occupation de 77,0 % chez les hommes contre 42,1 % chez les femmes. Le chômage, bien que globalement faible, touche davantage les hommes (3,5 %) que les femmes (2,5 %).

La population de référence se compose, selon les cas, des individus âgés de 15 ans et plus, de 15 à 64 ans, ou de 65 ans et plus. L'analyse sera effectuée sur un ensemble de 11 280 253 personnes, de 10663415 personnes ou de 616838 personnes.

1.2.5. Evaluation de la qualité des données

1.2.5.1. Evaluation interne

Cette évaluation s'appuie sur les taux de non réponses suite à la collecte des données. Elle permet de mesurer le niveau de solidité des analyses faites à partir des résultats. Elle cible toutes les variables utilisées dans l'analyse. Les nombres absolus et les pourcentages de non-réponses sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 1.1: Taux de non-réponses des variables d'analyse

Noms des variables	Effectif	Nombres de cas de non réponses	Pourcentage (%)
Etat matrimonial	12892256	651 574	5,1
Nationalité	21347587	41673	0,2
Statut par rapport à l'activité	11280253	29632	0,3
Niveau d'instruction	19141587	142 837	0,7
Survie de la mère	21347587	0	0,0
Survie du père	21347587	0	0,0
Sexe	21347587	0	0,0
Région	21347587	0	0,0
Milieu de résidence	21347587	0	0,0

1.2.5.2. Evaluation externe

La comparaison des indicateurs issus du RGPH 5 avec ceux calculés à partir de certaines enquêtes au Mali permet de faire une évaluation externe de la qualité des données analysées. Principalement, nous allons nous intéresser à l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages (EMOP 2022) à travers le Rapport National sur l'Emploi auprès des Ménages (RNEM 2022). Cette analyse en termes de comparaison montre une proximité de certains indicateurs. Cependant, le RNEM donne un poids de la population en âge de travailler de 49,4% contre 50,4% au RGPH 5. En ce qui concerne le poids de la population en emploi, elle est de 60,9% pour RNEM contre 59,1 % pour le RGPH 5. Ceux qui sont au chômage représentent 3,5% pour RNEM contre 3,0% pour RGPH5. Par contre, on constate une variation légère, mais acceptable pour la population, hors main d'œuvre, estimée à 35,7% pour le RNEM contre 37,9% pour le RGPH 5. Le taux de chômage au sens strict du terme est de 5,4% au Mali selon l'estimation du RNEM alors que le RGPH 5 est de 4,8%. Ces écarts marginaux, notamment pour les indicateurs structurels, confirment la fiabilité globale des données du RGPH 5. Ils attestent d'une collecte rigoureuse, permettant de refléter fidèlement les caractéristiques socio-économiques de la population malienne, telles que déclarées lors du recensement.

CHAPITRE 2 : POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER ET MESURE DE L'ACTIVITE

Ce chapitre, s'intéresse à la structure de la population en âge de travailler selon le statut par rapport à l'activité, la population potentiellement active, c'est-à-dire celle susceptible de se retrouver sur le marché de l'emploi. Il s'agit de la population de quinze (15) ans et plus. Cependant, le Bureau International du Travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler, mais laisse aux pays la latitude de l'adapter en fonction de leur réalité.

Dans le cadre RGPH5, les informations sur la situation d'activité ont été recueillies pour tous les individus âgés de plus de six (6) ans⁸.

2.1. Structure de la population selon le sexe et le statut par rapport à l'activité

Le tableau 2.1 présente la répartition de la population âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le sexe. Cette population est de 11 280 253 personnes, dont 5 493 152 hommes et 5 787 101 femmes. Concernant la répartition par sexe et par statut, 77,0 % des hommes sont en emploi, contre seulement 42,1% des femmes. La population au chômage représente 3,0 %, avec 3,5 % des hommes et 2,5 % des femmes. Par ailleurs, 19,5 % des hommes et 55,4 % des femmes sont hors de la main-d'œuvre.

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le sexe

Statut par rapport à l'activité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
En emploi	77,0	42,1	59,1
Au chômage	3,5	2,5	3,0
Hors main-d'œuvre	19,5	55,4	37,9
Ensemble	%	100	100
	Effectif	5 493 152	5 787 101

2.2. Disparités géographiques du statut par rapport à l'activité

2.2.1. Statut par rapport à l'activité et milieu de résidence

Le tableau 2.2 présente la répartition de la population résidente des ménages âgée de 15 ans et plus, par milieu de résidence et par sexe, selon le statut par rapport à l'activité. En milieu urbain, 71,2 % des hommes sont en emploi, contre 41,1 % des femmes avec 55,9 % pour l'ensemble de la population urbaine. En milieu rural, cette proportion s'élève à 80,1 % pour les hommes et 42,7 % pour les femmes.

⁸ Dans le questionnaire du RGPH5 la population ciblée pour l'activité économique est celle âgée de 5 ans et plus. Mais pour des raisons techniques, c'est la population de 6 ans et plus qui a fait l'objet de collecte sur le terrain.

En ce qui concerne le chômage, il est plus élevé en milieu urbain, avec 6,2 % pour les hommes et 4,9 % pour les femmes. En milieu rural, les proportions sont plus faibles, atteignant 2,0 % pour les hommes et 1,3 % pour les femmes.

Enfin, la proportion de femmes hors de la main-d'œuvre est nettement plus élevée que celle des hommes, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. On note ainsi 54,0 % des femmes, contre 22,6 % des hommes en milieu urbain, et 56,1 % des femmes, contre 17,9 % des hommes en milieu rural.

Tableau 2.2 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Statut par rapport à l'activité		Milieu de résidence et Sexe								
		Urbain			Rural			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
En emploi		71,2	41,1	55,9	80,1	42,7	60,8	77,0	42,1	59,1
Au chômage		6,2	4,9	5,5	2,0	1,3	1,6	3,5	2,5	3,0
Hors main-d'œuvre		22,6	54,0	38,6	17,9	56,1	37,6	19,5	55,4	37,9
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	1 891 708	1 954 959	3 846 667	3 601 444	3 832 142	7 433 586	5 493 152	5 787 101	11 280 253

2.2.2. Statut par rapport à l'activité et région de résidence

Le tableau 2.3 présente la répartition de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus, par statut par rapport à l'activité selon la région.

Au niveau national, la population en emploi est de 59,1 %. Les taux d'emploi les plus élevés sont enregistrés à Kidal (71,1 %), Taoudenni (68,3 %), Ménaka (66,6 %) et Mopti (62,7 %), tandis que les pourcentages les plus faibles sont observés à Kita (55,9 %) et Bamako (56,8 %).

En ce qui concerne le chômage, les régions avec les pourcentages les plus élevés de chômage sont Bamako (6,6 %) et Kidal (5,3 %). À l'échelle nationale, la proportion de personnes au chômage est de 3,0 %, avec des pourcentages plus faibles dans certaines régions comme, Niourou (0,8 %) et San (0,9 %).

La proportion des personnes hors de la main-d'œuvre varie également selon la région. Elle est la plus basse à Kidal (23,6 %) et Taoudenni (30,4 %) et les plus élevées à Kita (42,3 %) et Niourou (39,7 %).

Tableau 2.3 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par le statut par rapport à l'activité selon la région

Région	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Kayes	59,1	1,7	39,2	100	955 744
Koulikoro	58,4	2,7	38,9	100	1 168 212
Sikasso	58,4	1,5	40,1	100	790 035
Ségou	59,0	2,7	38,3	100	1 157 539
Mopti	62,7	2,0	35,3	100	453 394
Tombouctou	63,1	2,5	34,4	100	381 700
Gao	59,4	2,6	38,0	100	363 586
Kidal	71,1	5,3	23,6	100	47 113
Taoudenni	68,3	1,3	30,4	100	60 264
Ménaka	66,6	1,7	31,6	100	118 217

Région	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Nioro	59,5	0,8	39,7	100	324 366
Kita	55,9	1,7	42,3	100	331 902
Dioïla	58,7	1,1	40,2	100	349 980
Nara	58,3	2,1	39,5	100	134 381
Bougouni	63,0	1,0	36,0	100	789 276
Koutiala	59,2	1,0	39,8	100	571 720
San	59,8	0,9	39,3	100	416 498
Douentza	63,6	3,2	33,2	100	78 654
Bandiagara	58,4	3,8	37,8	100	353 537
Bamako	56,8	6,6	36,6	100	2 434 137
Ensemble	59,1	3,0	37,9	100	11 280 253

2.3. Disparités du statut par rapport à l'activité selon les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

2.3.1. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges économiques et par milieu de résidence

Le tableau 2.4 indique qu'au total, 60,3 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi, 3,1 % sont au chômage et 36,6 % sont hors de la main-d'œuvre.

Par rapport au groupe d'âge 15-64 ans, 56,8 % des personnes en milieu urbain sont en emploi contre 62,1 % en milieu rural. 5,7 % des personnes en milieu urbain sont au chômage, tandis que cette proportion est plus faible en milieu rural (1,7 %). Enfin, 37,4 % des personnes en milieu urbain et 36,1 % en milieu rural sont hors de la main-d'œuvre.

Pour les 65 ans et plus, 38,7 % des personnes de cette tranche sont en emploi, 0,5 % sont au chômage et 60,8 % sont hors de la main-d'œuvre. En milieu rural, 40,0 % des personnes sont en emploi, 0,6 % sont au chômage et 59,4 % sont hors de la main-d'œuvre, tandis qu'en milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 35,0 %, 0,4 % et 64,6 %.

Tableau 2.4 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupe d'âges économiques et milieu de résidence	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
15-64 ans					
Urbain	56,8	5,7	37,4	100	3681779
Rural	62,1	1,7	36,1	100	6981635
Ensemble	60,3	3,1	36,6	100	10663415
65 ans et plus					
Urbain	35,0	0,4	64,6	100	164887
Rural	40,0	0,6	59,4	100	451951
Ensemble	38,7	0,5	60,8	100	616838

2.3.2. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges économiques et par sexe

Cette analyse du tableau 2.5 montre que le groupe d'âge des 15-64 ans compte 10 663 415 personnes, réparties entre 5 168 704 hommes et 5 494 711 femmes. Parmi les hommes, 78,9 % sont en emploi, 17,4 % sont classés hors de la main-d'œuvre, et 3,6 % sont au chômage. Chez les femmes, 42,8 % sont en emploi, mais une proportion nettement plus élevée (54,6 %) est hors de la main-d'œuvre. Par ailleurs, 2,6 % des femmes sont classées dans la catégorie « chômage ».

L'effectif des 65 ans et plus compte 616 838 personnes, dont 324 449 hommes et 292 389 femmes. En ce qui concerne leur statut par rapport à l'activité, 46,7 % des hommes sont en emploi, tandis que 52,7 % sont hors de la main-d'œuvre et 0,7 % sont au chômage. Chez les femmes, 69,8 % sont hors de la main-d'œuvre, 29,8 % sont en emploi et seulement 0,4 % sont au chômage.

Tableau 2.5 : Répartition en (%) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges économiques et sexe	Statut par rapport à l'activité				Effectif
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	
15-64 ans					
Masculin	78,9	3,6	17,4	100	5168704
Féminin	42,8	2,6	54,6	100	5494711
Ensemble	60,3	3,1	36,6	100	10663415
65 ans et plus					
Masculin	46,7	0,7	52,7	100	324449
Féminin	29,8	0,4	69,8	100	292389
Ensemble	38,7	0,5	60,8	100	616838

2.3.3. Statut par rapport à l'activité par groupe d'âges quinquennaux

L'analyse du tableau 2.6 présente la répartition de la population résidente âgée de 15 ans et plus en fonction de leur statut par rapport à l'activité, selon des tranches d'âge quinquennales. Au niveau national, 59,1 % des personnes sont en emploi, 3,0 % sont au chômage et 37,9 % sont hors de la main-d'œuvre.

Les proportions d'emploi sont très faibles chez les plus jeunes mais progressent à partir de 15-19 ans (53,9 %), avec une forte augmentation dans la tranche 20-24 ans (60,1 %). Elles culminent entre 25-34 ans (67,5 % pour 25-29 ans et 71,2 % pour 30-34 ans), atteignant un pic dans la tranche 35-39 ans (73,9 %). À partir de 40 ans, on observe une diminution progressive de l'emploi, avec une baisse marquée dès 60 ans (35,3 %) et une chute encore plus forte au-delà de 70 ans (17,1 % pour 70-74 ans et seulement 7,8 % pour les 90 ans et plus).

La majorité des jeunes de 15-19 ans sont hors de la main-d'œuvre (43,2 %), ce qui est cohérent avec leur poursuite d'études. Le chômage atteint son niveau le plus élevé entre 20-24 ans (7,1 %), puis diminue progressivement avec l'âge, se situant entre 0,7 % et 1,5 % pour les tranches d'âge supérieures.

Tableau 2.6 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
15-19 ans	53,9	2,9	43,2	100	2 220 523
20-24 ans	60,1	7,1	32,8	100	1 879 199
25-29 ans	67,5	4,3	28,2	100	1 425 234
30-34 ans	71,2	2,4	26,4	100	1 315 647
35-39 ans	73,9	1,5	24,6	100	1 021 612
40-44 ans	51,1	1,1	47,8	100	878 105
45-49 ans	55,0	0,9	44,1	100	618 277
50-54 ans	56,4	0,7	43,0	100	550 482
55-59 ans	57,5	0,6	41,9	100	388 128
60-64 ans	35,3	1,0	63,8	100	366 209
65-69 ans	77,6	0,6	21,7	100	236 736
70-74 ans	17,1	0,5	82,3	100	176 531
75-79 ans	14,1	0,5	85,4	100	99 136
80-84 ans	10,9	0,4	88,7	100	61 188
85-89 ans	9,3	0,4	90,3	100	22 744
90 ans et plus	7,8	0,7	91,5	100	20 504
Total	59,1	3,0	37,9	100	11 280 253

2.3.4. Statut par rapport à l'activité et type de population

L'analyse du tableau 2.7 présente la répartition de la population résidente âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence (urbain ou rural) et le type de mode de vie (sédentaire ou nomade), en fonction de leur statut par rapport à l'activité professionnelle.

Dans l'ensemble, 59,1 % de la population est en emploi, 3,0 % est au chômage, et 37,9 % est hors de la main-d'œuvre.

Les sédentaires, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural, représentent 59,0 % de la population en emploi. Ils sont également caractérisés par une forte proportion de personnes hors de la main-d'œuvre (38,0 %). La population nomade, bien que représentant une faible part de l'ensemble (239 700 personnes), a un taux légèrement plus élevé de personnes en emploi (65,5 %) et une proportion moindre de personnes hors de la main-d'œuvre (32,5 %).

De façon spécifique, 60,7 % des personnes vivant en milieu rural sédentaire sont en emploi, avec un taux supérieur à celui observé en milieu urbain sédentaire (55,9 %). 38,6 % de la population urbaine sédentaire est hors de la main-d'œuvre contre 37,7 % pour la population rurale sédentaire.

Le chômage est plus répandu en milieu urbain sédentaire (5,5 %) par rapport au milieu rural sédentaire (1,6 %). En ce qui concerne la population nomade, le chômage touche 2,0 % des personnes vivant en milieu rural et 1,3 % de celles en milieu urbain.

Tableau 2.7 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu et le type de population

Milieu de résidence et mode de vie	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Urbain					
Sédentaire	55,9	5,5	38,6	100	3 832 341
Nomade	69,2	1,3	29,5	100	14 325
Ensemble	55,9	5,5	38,6	100	3 846 667
Rural					
Sédentaire	60,7	1,6	37,7	100	7 208 212
Nomade	65,3	2,0	32,7	100	225 374
Ensemble	60,8	1,6	37,6	100	7 433 586
Mali					
Sédentaire	59,0	3,0	38,0	100	11 040 553
Nomade	65,5	1,9	32,5	100	239 700
Ensemble	59,1	3,0	37,9	100	11 280 253

2.3.5. Statut par rapport à l'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

L'analyse du tableau 2.8 souligne l'importance d'initiatives inclusives pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes ayant des caractéristiques physiques variées et de mettre en œuvre des politiques pour lutter contre leur discrimination sur le marché du travail.

Pour les personnes sans caractéristiques physiques particulières, 59,1 % sont en emploi, 37,9 % sont classés hors de la main-d'œuvre et 3,0 % sont au chômage.

Les combinaisons de caractéristiques physiques présentent des variations dans le statut d'emploi. Ainsi, les Albinos et bossus enregistrent 49,8 % de personnes en emploi, 48,6 % hors de la main-d'œuvre et 1,6 % au chômage. La combinaison Albinos et nains représente 49,5 % de personnes en emploi, avec 50,0 % hors de la main-d'œuvre et 0,6 % au chômage.

Les Bossus et nains, bien que présentant un taux de chômage légèrement plus élevé (2,1 %), ont une proportion significative de personnes hors de la main-d'œuvre (53,7 %). La combinaison des trois catégories (Albinos, bossus et nains) présente un taux de 55,2 % d'emploi, 41,9 % hors de la main-d'œuvre et 2,9 % de chômage.

Dans une analyse plus spécifique, 60,7 % des albinos sont en emploi, un pourcentage supérieur à celui des individus sans caractéristiques physiques. La proportion des personnes hors de la main-d'œuvre parmi les albinos est de 36,9 %. Les Bossus ont un taux d'emploi de 55,5 %, avec 43,4 % hors de la main-d'œuvre et 1,2 % au chômage. Les Nains présentent un taux d'emploi plus faible, à 45,8 %, avec 52,5 % de personnes hors de la main-d'œuvre et 1,7 % au chômage.

Tableau 2.8 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon certaines caractéristiques physiques des personnes

Personnes ayant certaines caractéristiques physique	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Aucun	59,1	3,0	37,9	100	11 244 531
Albinos	60,7	2,5	36,9	100	23 195
Bossu	55,5	1,2	43,4	100	3 873
Nain	45,8	1,7	52,5	100	3 184
Albinos et bossu	49,8	1,6	48,6	100	621
Albinos et nain	49,5	0,6	50,0	100	379
Bossu et nain	44,2	2,1	53,7	100	866
Albinos, bossu et nain	55,2	2,9	41,9	100	3 604
Ensemble	59,1	3,0	37,9	100	11 280 253

Les hommes affichent une proportion en emploi plus élevée que les femmes, comme l'indique le tableau 2.9. Les personnes hors de la main-d'œuvre sont généralement plus nombreuses chez les femmes, notamment dans les groupes présentant des caractéristiques physiques.

En effet, 77,1 % des hommes sans caractéristiques physiques sont en emploi, contre 42,1 % des femmes sans caractéristiques physiques.

Chez les hommes albinos, 74,6 % sont en emploi, tandis que cette proportion est de 66,0 % chez les bossus et 59,1 % chez les nains. Les taux d'emploi des groupes mixtes (albinos et bossus, albinos et nains, etc.) restent globalement inférieurs à ceux des hommes seuls, mais le taux le plus bas (60,8 %) est observé chez les hommes bossus et nains.

Le taux de population hors de la main-d'œuvre est le plus élevé chez les hommes bossus (32,8 %) et chez les hommes nains (38,9 %), avec 1,9 % de chômage pour ces derniers.

Pour la population féminine, le taux d'emploi est plus faible. 46,3 % des femmes albinos sont en emploi, contre 43,8 % des femmes bossues et 31,8 % des femmes naines.

Les femmes avec des caractéristiques mixtes affichent également des taux d'emploi plus bas : 38,2 % pour les albinos et bossues, 30,2 % pour les albinos et naines, et 27,1 % pour les bossues et naines.

Le taux d'emploi le plus faible (27,1 %) est observé chez les femmes bossues et naines, tandis que leur taux de population hors de la main-d'œuvre est le plus élevé (70,7 %).

Tableau 2.9 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon certaines caractéristiques physiques et le sexe

Sexe et personnes ayant certaines caractéristiques physiques	Statut par rapport à l'activité				Effectif
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	
Masculin					
Aucun	77,1	3,5	19,5	100	5 475 117
Albinos	74,6	2,7	22,7	100	11 802
Bossu	66,0	1,2	32,8	100	2 037
Nain	59,1	1,9	38,9	100	1 629
Albinos et bossu	61,2	2,0	36,8	100	313
Albinos et nain	64,7	0,5	34,8	100	212
Bossu et nain	60,8	2,0	37,2	100	438
Albinos, bossu et nain	67,3	3,8	29,0	100	1 604
Ensemble	52,6	2,6	44,8	100	5 493 152
Féminin					
Aucun	42,1	2,5	55,4	100	5 769 414
Albinos	46,3	2,2	51,5	100	11 393
Bossu	43,8	1,0	55,2	100	1 836
Nain	31,8	1,4	66,8	100	1 555
Albinos et bossu	38,2	1,0	60,7	100	308
Albinos et nain	30,2	0,6	69,1	100	167
Bossu et nain	27,1	2,3	70,7	100	427
Albinos, bossu et nain	45,6	2,2	52,2	100	2 000
Ensemble	42,2	2,5	55,4	100	5 787 01

2.3.6. Statut par rapport à l'activité et le statut de handicap

Cette analyse examine la répartition de la population résidente âgée de 15 ans et plus en fonction de leur sexe et de la présence d'un handicap majeur, en mettant l'accent sur leur statut d'activité. Le pourcentage des personnes sans handicap en emploi est plus élevé que celui des personnes vivant avec un handicap.

Pour la population masculine, 77,5 % des personnes sans handicap sont en emploi. Les hommes infirmes de membre(s) inférieur(s) affichent la proportion d'emploi la plus élevée parmi les personnes handicapées, avec 59,4 %. En revanche, seuls 27,5 % des hommes déficients mentaux/psychiques sont en emploi, avec 71,6 % hors de la main-d'œuvre. La proportion des hommes borgnes en emploi est de 55,5 %. Les hommes déficients intellectuels montrent un taux de 27,7 % dans l'emploi, avec 70,9 % hors de la main-d'œuvre.

Chez les femmes, la tendance est similaire mais avec des taux d'emploi plus faibles. Ainsi, 42,4 % des femmes sans handicap sont en emploi. Les femmes infirmes de membre(s) inférieur(s) enregistrent un taux d'emploi de 26,6 %, tandis que seulement 11,4 % des femmes déficientes mentales/psychiques et déficientes intellectuelles sont en emploi, avec plus de 87 % hors de la main-d'œuvre.

Au niveau national, 59,4 % des personnes sans handicap sont en emploi. Parmi les personnes vivant avec un handicap, les proportions varient selon le type de handicap, allant de 44,7 % pour les infirmes de membre(s) inférieur(s) à seulement 20,5 % pour les déficients intellectuels.

Tableau 2.10 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgés de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le sexe et le type de handicap

Type de handicap	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Masculin					
Aucun	77,5	3,5	19,1	100	5 421 688
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	59,4	1,9	38,7	100	10 587
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	57,8	1,7	40,5	100	5 844
Aveugle	28,9	0,6	70,5	100	4 698
Borgne	55,5	1,4	43,1	100	3 048
Malvoyant	38,4	0,9	60,7	100	11 837
Muet	37,2	0,9	61,9	100	1 466
Sourd	41,0	1,1	57,9	100	2 750
Sourd-muet	38,8	1,0	60,2	100	2 406
Malentendant	42,8	0,8	56,5	100	4 655
Déficient intellectuel	27,7	1,4	70,9	100	2 935
Déficient mental/psychique	27,5	0,9	71,6	100	4 461
Polyhandicap majeur	45,9	1,3	52,8	100	2 789
Autre handicap physique majeur	51,2	1,5	47,3	100	7 817
Autre handicap majeur	46,5	0,8	52,7	100	6 171
Ensemble	77,0	3,5	19,5	100	5 493 152
Féminin					
Aucun	42,4	2,5	55,1	100	5 731 474
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	26,6	1,9	71,6	100	8 590
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	18,0	1,4	80,7	100	4 686
Aveugle	10,5	0,8	88,7	100	2 660
Borgne	18,1	1,4	80,4	100	2 199
Malvoyant	15,5	1,2	83,4	100	9 450
Muet	12,9	0,6	86,5	100	1 084
Sourd	15,7	0,9	83,4	100	2 335
Sourd-muet	12,3	1,1	86,6	100	1 764
Malentendant	13,5	0,7	85,8	100	4 087
Déficient intellectuel	11,4	0,8	87,8	100	2 319
Déficient mental/psychique	11,4	0,5	88,2	100	3 358
Polyhandicap majeur	15,3	1,0	83,7	100	2 012
Autre handicap physique majeur	19,0	1,1	79,9	100	5 927
Autre handicap majeur	18,1	1,0	80,9	100	5 156

Ensemble	42,1	2,5	55,4	100	5 787 101
Mali					
Aucun	59,4	3,0	37,6	100	11 153 162
Infirme de membre(s) inférieur(s)	44,7	1,9	53,4	100	19 177
Infirme de membre(s) supérieur(s)	40,1	1,5	58,4	100	10 529
Aveugle	22,2	0,7	77,1	100	7 358
Borgne	39,8	1,4	58,8	100	5 247
Malvoyant	28,2	1,0	70,8	100	21 287
Muet	26,8	0,8	72,4	100	2 551
Sourd	29,4	1,0	69,6	100	5 085
Sourd-muet	27,6	1,0	71,3	100	4 170
Malentendant	29,1	0,8	70,2	100	8 742
Déficient intellectuel	20,5	1,1	78,4	100	5 254
Déficient mental/psychique	20,6	0,7	78,7	100	7 818
Polyhandicap majeur	33,1	1,2	65,7	100	4 801
Autre handicap physique majeur	37,3	1,3	61,3	100	13 744
Autre handicap majeur	33,6	0,9	65,5	100	11 328
Ensemble	59,1	3,0	37,9	100	11 280 253

2.3.7. Statut par rapport à l'activité et niveau de vie du ménage

Le tableau 2.11 analyse la relation entre le niveau de vie des ménages et leur statut par rapport à l'activité en fonction du milieu de résidence. La population résidente des ménages âgée de 15 ans et plus est répartie comme suit : très pauvres (2 093 764), pauvres (2 390 995), moyens (2 466 501), riches (2 235 089) et très riches (2 093 903).

En milieu urbain, sur une population totale de 5 427 132 personnes, le niveau d'emploi varie en fonction du niveau de vie du ménage, passant de 55,6 % pour les ménages de niveau moyens à 55,8 % pour les ménages très riches. Le chômage augmente avec le niveau de richesse des ménages : il est de 3,6 % chez les ménages très pauvres et atteint 6,3 % chez les très riches. Par ailleurs, la proportion de personnes hors de la main-d'œuvre diminue légèrement avec l'amélioration du niveau de vie, passant de 39,9 % chez les ménages pauvres à 37,9 % chez les très riches.

En milieu rural, le statut d'emploi est globalement plus élevé, atteignant 61,6 % chez les ménages très pauvres et 59,0 % chez les très riches. Le chômage reste faible pour toutes les catégories de niveau de vie, variant entre 1,4 % chez les ménages de niveau moyens et 2,4 % chez les très riches. Enfin, la proportion de personnes hors de la main-d'œuvre est relativement stable, oscillant entre 36,7 % chez les ménages très pauvres et 38,6 % chez les très riches.

Tableau 2. 11 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Statut par rapport à l'activité				
	En emploi	Au chômage	Hors main-d'œuvre	Ensemble	
				%	Effectifs
Urbain					
Très pauvre	58,5	3,6	37,9	100	209 163
Pauvre	56,4	3,8	39,9	100	206 369
Moyen	55,6	4,4	39,9	100	486 420
Riche	55,6	5,4	39,0	100	1 195 186
Très riche	55,8	6,3	37,9	100	1 749 529
Rural					
Très pauvre	61,6	1,8	36,7	100	1 884 601
Pauvre	61,0	1,6	37,5	100	2 184 626
Moyen	60,7	1,4	37,9	100	1 980 081
Riche	59,9	1,7	38,4	100	1 039 903
Très riche	59,0	2,4	38,6	100	344 375
Ensemble					
Très pauvre	61,3	1,9	36,8	100	2 093 764
Pauvre	60,6	1,8	37,7	100	2 390 995
Moyen	59,7	2,0	38,3	100	2 466 501
Riche	57,6	3,7	38,7	100	2 235 089
Très riche	56,3	5,7	38,0	100	2 093 903

2.4. Disparités du statut par rapport à l'activité selon les caractéristiques socioculturelles

2.4.1. Statut par rapport à l'activité et niveau d'instruction

Le tableau 2.12 se penche sur la répartition de la population résidente âgée de 15 ans et plus, classée selon le sexe, le niveau d'instruction et le statut par rapport à l'activité.

Dans l'ensemble, 61,2 % des personnes de niveau supérieure sont en emploi. Le chômage est significativement plus élevé chez les individus de niveau supérieur (28,5%) que chez ceux de niveau secondaire. Les personnes qui sont « hors main d'œuvre » représentent 36,1% des « sans niveau » et 86,7% des individus de niveau fondamental.

Au niveau de la population masculine, le niveau d'emploi varie selon le niveau d'instruction, atteignant 67,3 % pour le niveau supérieur. Le chômage est relativement faible à tous les niveaux, excepté pour le secondaire second cycle (5,9 %) et le supérieur (24,4 %). La proportion de personnes hors de la main-d'œuvre diminue avec un niveau d'études plus élevé, passant de 13,0 % pour ceux sans niveau à 8,3 % pour le niveau supérieur.

Pour la population féminine, la proportion d'emploi est inférieure à celle des hommes à tous les niveaux d'instruction. Le taux le plus bas est observé au niveau fondamental 2 (33,6 %), tandis que le plus élevé

est au niveau supérieur (48,5 %). Le chômage des femmes suit une tendance similaire à celle des hommes, mais atteint un pic de 37,0 % au niveau supérieur. La majorité des femmes se trouve hors de la main-d'œuvre, avec des taux particulièrement élevés au niveau fondamental 2 (65,2 %) et au secondaire second cycle (63,7 %).

Tableau 2.12 : Répartition (en %) de la population résidente des ménages ordinaires âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à l'activité selon le niveau d'instruction et le sexe

Sexe et statut par rapport à l'activité	Niveau d'instruction						Ensemble
	Sans niveau	Préscolaire	Fondamental 1 (Primaire)	Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	Secondaire (Secondaire 2nd cycle)	Supérieur	
Masculin							
En emploi	85,4	82,9	78,2	61,1	48,7	67,3	77,0
Au chômage	1,6	2,5	1,8	1,9	5,9	24,4	3,5
Hors main-d'œuvre	13,0	14,6	20,0	37,0	45,4	8,3	19,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	3 336 063	6 045	662 347	586 938	568 428	333 331	5 493 152
Féminin							
En emploi	44,1	54,3	43,4	33,6	29,7	48,5	42,1
Au chômage	1,0	2,7	1,1	1,2	6,6	37,0	2,5
Hors main-d'œuvre	54,8	43,0	55,5	65,2	63,7	14,5	55,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	4 094 776	4 474	570 949	520 289	437 039	159 574	5 787 101
Mali							
En emploi	62,7	70,7	62,0	48,2	40,4	61,2	59,1
Au chômage	1,3	2,6	1,5	1,6	6,2	28,5	3,0
Hors main-d'œuvre	36,1	26,7	36,4	50,3	53,4	10,3	37,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7 430 062	10 519	1 233 353	1 107 489	1 005 893	492 937	11 280 253

2.5. Vue d'ensemble

La population nationale âgée de 15 ans et plus est évaluée à 11 280 253 personnes, réparties entre 5 493 152 hommes et 5 787 101 femmes. On observe des disparités notables en matière de participation à l'activité économique selon le sexe : 77,0 % des hommes sont en emploi, contre seulement 42,1 % des femmes. Le chômage touche 3,0 % de la population, avec un taux légèrement plus élevé chez les hommes (3,5 %) que chez les femmes (2,5 %). Par ailleurs, une majorité de femmes (55,4 %) et 19,5 % des hommes sont hors de la main-d'œuvre, soulignant ainsi des écarts significatifs en matière de participation économique.

En milieu urbain, 71,2 % des hommes et 41,1 % des femmes occupent un emploi, tandis qu'en milieu rural, ces taux s'élèvent respectivement à 80,1 % et 42,7 %. Le chômage est plus répandu en zones urbaines (6,2 % chez les hommes et 4,9 % chez les femmes), alors qu'il demeure plus faible en milieu rural (2,0 % et 1,3 % respectivement). Certaines régions, comme Kidal (71,1 %) et Taoudenni (68,3 %), enregistrent des taux d'emploi supérieurs à la moyenne nationale. En revanche, le chômage atteint 6,6 % à Bamako et 5,3 % à Kidal. Dans toutes les régions, la proportion des femmes hors de la main-d'œuvre est nettement plus élevée que celle des hommes.

Le niveau d'instruction influe également sur le statut d'activité. Parmi les personnes sans instruction, 62,7% sont en emploi, contre 61,2 % pour celles ayant atteint l'enseignement supérieur. Toutefois, le chômage est plus élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur (28,5 %), tandis qu'il reste faible chez les non diplômés (1,3 %). Les hommes, quel que soit leur niveau d'instruction, affichent des taux d'emploi plus élevés que les femmes.

La participation à l'activité économique varie aussi selon l'âge. La tranche d'âge active (15-64 ans) représente la majeure partie des personnes en emploi (60,3 %), tandis que 38,7 % des personnes de 65 ans et plus restent en emploi. Le chômage est plus fréquent chez les jeunes de 20-24 ans (7,1 %), avant de diminuer progressivement avec l'âge. Les personnes vivant avec un handicap enregistrent des taux d'emploi inférieurs à la moyenne nationale. Les déficients intellectuels et les malvoyants présentent les plus faibles taux d'emploi (20,5 % et 28,2 % respectivement), tandis que les infirmes de membres inférieurs ont un taux d'emploi plus élevé (44,7 %).

Enfin, des disparités sont observées en fonction du niveau de vie. En milieu urbain, le chômage augmente avec la richesse, atteignant 6,3 % parmi les ménages très riches, contre 3,6 % pour les ménages très pauvres. En milieu rural, le taux d'emploi reste plus stable, oscillant entre 61,6 % chez les très pauvres et 59,0 % chez les très riches. Dans l'ensemble, la participation économique est influencée par divers facteurs, notamment le sexe, l'âge, l'éducation, le handicap et le niveau de vie.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ce chapitre se focalise sur la main-d'œuvre (population active), c'est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponible pour le travail pendant la période de référence. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population en emploi) et ceux qui sont sans emploi et qui en cherchent (population au chômage).

Dans ce chapitre, il sera examiné l'implication de la main d'œuvre à l'activité économique, la durée de vie active, le rapport de dépendance démographique ainsi que le rapport de dépendance économique. La population de 15 ans et plus est retenue pour la réalisation des analyses, ceci pour couvrir la population qui est effectivement en activité et pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le plan national avec d'autres sources. Toutefois, dans la mesure du possible, on met également en évidence quelques indicateurs pour les populations de 15-64 ans pour les besoins de comparaison internationales selon les recommandations du BIT. L'activité économique des enfants (6-14 ans) fera l'objet d'un autre chapitre.

3.1. Volume et structure de la main-d'œuvre

Le volume global de la main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus est de 7 015 408 personnes. Le tableau 3.1 montre que la très grande majorité de la main d'œuvre (95,2%, soit plus de 9 personnes sur 100) est constituée de personnes en emploi, soit un effectif de 6 680 999 personnes. Cela montre qu'une grande majorité de la population en âge de travailler exerce un emploi, ce qui traduit la bonne santé du marché du travail, sous réserve du caractère décent des emplois exercés. Les personnes au chômage, (c'est-à-dire celles qui recherchent activement un emploi après avoir déjà travaillé et ceux qui n'ont jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi) constituent 4,8% de la main d'œuvre, avec un effectif de 334 409. Ce pourcentage est significatif et pourrait refléter une difficulté pour les jeunes ou les nouveaux entrants sur le marché du travail à trouver un emploi.

Tableau 3.1: Répartition (en %) de la main d'œuvre âgée de 15 ans et plus par le statut par rapport à la main d'œuvre

Statut par rapport à la main d'œuvre	Effectif	Proportion (%)
En emploi	6 680 999	95,2
Au chômage	334 409	4,8
Ensemble	7 015 408	100

3.1.1. Répartition spatiale de la main-d'œuvre

Globalement, le tableau 3.2 met en lumière des disparités entre les sexes en matière d'accès à l'emploi.

La proportion des personnes en emploi est globalement élevée mais plus en milieu rural (97,4%) qu'en milieu urbain (91,0%) et avec une légère prédominance des hommes (95,7%).

La proportion des personnes en emploi en milieu urbain est légèrement plus élevée chez les hommes (92,0 %) que chez les femmes (89,4 %), mais reste globalement élevé avec 91,0 % de la population de la main d'œuvre urbaine en emploi. Cependant, les femmes, en particulier en milieu urbain, sont plus souvent confrontées à des difficultés pour accéder à un emploi avec une proportion au chômage estimée à 10,6%.

En ce qui concerne la proportion de personne au chômage, il est relativement bas dans les deux milieux, mais cela pourrait nécessiter une analyse plus approfondie pour comprendre la réalité des personnes en dehors de l'emploi formel.

Tableau 3.2 : Répartition (en %) de la main d'œuvre âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à la main d'œuvre selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et statut par rapport à la main d'œuvre	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain			
En emploi	92,0	89,4	91,0
Au chômage	8,0	10,6	9,0
Ensemble	100	100	100
Effectif	1 463 668	900 355	2 364 022
Rural			
En emploi	97,5	97,1	97,4
Au chômage	2,5	2,9	2,6
Ensemble	100	100	100
Effectif	2 960 637	1 690 748	4 651 385
Mali			
En emploi	95,7	94,4	95,2
Au chômage	4,3	5,6	4,8
Ensemble	100	100	100
Effectif	4 424 305	2 591 103	7 015 408

Le tableau 3.3 présente la répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus par région de résidence selon leur statut par rapport à la main d'œuvre au Mali. Deux principaux statuts sont distingués : ceux qui sont en emploi et les chômeurs (ceux qui sont sans emploi, mais qui en cherchent activement).

À l'échelle nationale, 95,2% de la population en âge de travail sont en emploi, Cette part varie légèrement d'une région à une autre, avec des régions comme Nioro (98,7 %), San (98,5 %), Bougouni (98,4 %), et Koutiala (98,3 %) qui affichent les taux d'emploi les plus élevés, avec un faible taux de chômage inférieur à 2 %. À l'inverse, Bamako (89,5%) suivi par Kidal (93,0%) et Bandiagara (93,9%) affichent des taux plus bas. Bamako, en tant que capitale, attire une population nombreuse et en quête d'opportunités, ce qui peut expliquer la forte concurrence pour les emplois formels. Pour ceux de Kidal et Bandiagara pourrait être dû à des facteurs socio-économiques et des infrastructures moins développées.

Tableau 3.3 : Répartition (en %) de la main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus par statut par rapport à la main d'œuvre selon la région de résidence

Région	Statut par rapport à la main d'œuvre			
	En emploi	Au chômage	Ensemble	
			%	Effectifs
Kayes	97,3	2,7	100	581 094
Koulikoro	95,6	4,4	100	714 249
Sikasso	97,5	2,5	100	473 467
Ségou	95,7	4,3	100	715 055
Mopti	96,9	3,1	100	294 555
Tombouctou	96,2	3,8	100	251 232
Gao	95,9	4,1	100	226 288
Kidal	93,0	7,0	100	37 515
Taoudenni	98,1	1,9	100	41 975
Ménaka	97,4	2,6	100	81 248
Nioro	98,7	1,3	100	195 488
Kita	97,0	3,0	100	191 425
Dioïla	98,1	1,9	100	209 312
Nara	96,5	3,5	100	81 865
Bougouni	98,4	1,6	100	505 194
Koutiala	98,3	1,7	100	344 257
San	98,5	1,5	100	252 853
Douentza	95,2	4,8	100	52 619
Bandiagara	93,9	6,1	100	222 167
Bamako	89,5	10,5	100	1 543 550
Ensemble	95,2	4,8	100	7 015 408

3.1.2. Structure par âge et par sexe de la main-d'œuvre

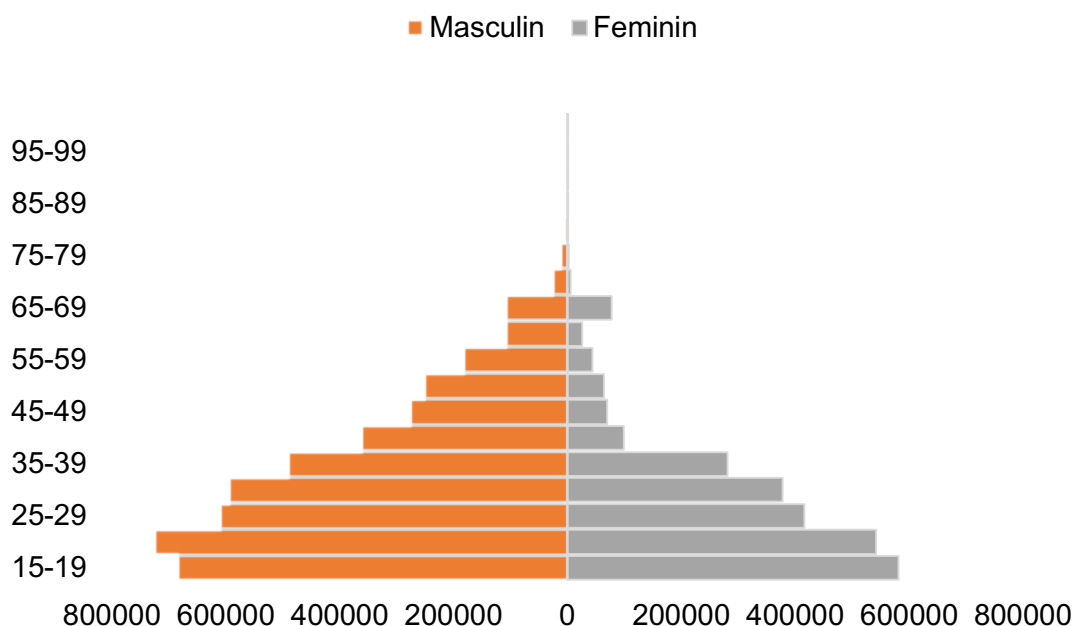
La pyramide des âges de la main d'œuvre présente une forme relativement régulière chez les hommes mais affiche des diminutions prononcées chez les femmes surtout à partir de 40 ans. La base large et un sommet plus étroit de cette pyramide indiquent une population de la main d'œuvre majoritairement jeune, ce qui est typique d'un pays en développement une natalité relativement élevée comme c'est le cas du Mali.

La tranche d'âges des jeunes (15-29 ans) constitue une part importante de la population active, avec des effectifs massifs aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais avec une prédominance des hommes. Cela reflète une entrée massive de jeunes sur le marché du travail, sans doute due à un fort taux de natalité au cours des dernières décennies.

La tranche d'âges moyenne (30-49 ans) est la catégorie qui reste bien représentée chez les hommes, mais l'effectif diminue convenablement chez les femmes à partir de 39 ans. Les deux sexes sont représentés de façon déséquilibrée dans cette tranche.

La tranche d'âges avancée (50 ans et plus) observe un rétrécissement progressif à partir de 50 ans, particulièrement prononcé chez les femmes, ce qui suggère une sortie progressive de la main d'œuvre, que ce soit par la retraite ou d'autres facteurs comme une espérance de vie active plus courte.

Graphique 3.01 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre



3.2. Disparités géographiques de la participation à l'activité économique

3.2.1. Analyse du taux brut et du taux net d'activité au niveau national et variation selon le milieu et le sexe

Le taux brut d'activité représente la proportion de la main-d'œuvre totale par rapport à l'ensemble de la population résidente d'un pays, exprimée en pourcentage. Il se calcule en divisant l'effectif total de la main-d'œuvre (personnes en emploi et chômeurs) par la population résidente totale, puis en multipliant le résultat par 100. Quant au taux net d'activité (TNA), il correspond au ratio entre l'effectif de la main-d'œuvre et la population en âge de travailler, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 ans et plus.

Le graphique 3.02 présente le taux brut et le taux net d'activité de la main d'œuvre âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et le milieu de résidence. Le taux brut d'activité mesure la proportion main d'œuvre disponible par rapport à la population totale, tandis que le taux net d'activité se concentre sur la population de la main d'œuvre en âge de travailler.

En moyenne, le taux brut d'activité est estimé à 34,4% au Mali. Les hommes ont un taux brut d'activité plus élevé que les femmes avec 43,2 % contre 25,5 %, ce qui montre une participation beaucoup plus importante des hommes au marché du travail à l'échelle nationale. Concernant le taux net d'activité, les mêmes tendances sont observées : les hommes atteignent un taux national de 80,3%, tandis que celui des femmes est de 44,5 %. Cela signifie que, même parmi la population en âge de travailler, les hommes sont beaucoup plus actifs que les femmes.

Selon le milieu de résidence, Bamako a un taux d'activité plus élevé que les autres milieux avec 37,3% pour le taux brut et 63,4% pour le taux net, il est suivi par le milieu rural avec respectivement 33,7% et 62,2%. Les autres milieux urbains ont les plus faibles taux comparés aux deux premiers. Les mêmes tendances sont observées quels que soient le sexe et le taux d'activité.

Tableau 3.4 : Taux brut et taux net d'activité (en %) de la main-d'œuvre selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux brut d'activité			Taux net d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	45,6	29,2	37,3	78,2	49,0	63,4
Autre urbain	42,5	23,6	33,0	75,6	40,6	57,8
Rural	42,7	24,7	33,7	81,9	43,8	62,2
Ensemble	43,2	25,5	34,4	80,3	44,5	61,9

3.2.2. Analyse du taux brut et taux net d'activité selon la région de résidence et le sexe

Suivant l'analyse du tableau 3.4, les taux brut et net d'activité révèlent des disparités significatives entre les sexes et les régions au Mali. Les régions avec les taux bruts d'activité les plus élevés pour l'ensemble de la population sont Taoudenni (43,2 %), Kidal (40,9 %) et Tombouctou (37,8 %). La participation des hommes est toujours plus élevée que les femmes dans toutes les régions, atteignant un maximum à Taoudenni (56,6 %) et un minimum à Niore (36,3 %). Les taux de participation des femmes sont systématiquement plus bas, variant de 20,2 % à Gao à 30,5 % à Kidal.

En ce qui concerne le taux net, les régions affichant les plus élevés pour l'ensemble de la population sont Taoudenni (69,5 %), Ménaka (67,6 %) et Douentza (66,6 %). Les hommes ont des taux nets d'activité élevés dans des régions comme Taoudenni (93,5 %) et Ménaka (93,2 %). Les taux des femmes sont également plus bas que les masculins, mais varient moins que les taux bruts, allant de 35,1 % à Gao à 49,0 % à Bamako.

Tableau 3.5 : Taux brut et taux net d'activité (en %) de la main-d'œuvre des ménages ordinaires de 15 ans et plus selon le sexe et la région

Région	Taux brut d'activité			Taux net d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	40,9	25,4	33,1	77,7	45,1	60,8
Koulikoro	41,9	24,4	33,2	79,2	43,4	61,0
Sikasso	41,4	24,6	32,9	77,8	43,4	59,9
Ségou	43,2	25,0	34,1	80,7	43,5	61,5
Mopti	48,4	25,6	37,2	86,4	42,4	64,2
Tombouctou	50,0	24,3	37,8	89,1	40,6	65,3
Gao	47,4	20,2	34,2	87,9	35,1	61,5
Kidal	49,6	30,5	40,9	82,0	47,6	65,9
Taoudenni	56,6	26,6	43,2	93,5	41,7	69,5
Ménaka	47,0	23,6	36,4	93,2	40,6	67,6
Niore	36,3	24,7	30,4	77,1	46,3	60,3
Kita	37,8	21,9	29,8	77,1	40,2	57,7

Région	Taux brut d'activité			Taux net d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Dioïla	42,5	24,5	33,5	78,6	42,2	59,8
Nara	44,2	20,6	32,5	86,9	35,8	59,7
Bougouni	42,1	26,4	34,3	80,8	47,9	64,0
Koutiala	39,6	24,3	31,8	78,4	44,2	60,2
San	41,7	23,1	32,5	80,0	41,8	60,7
Douentza	48,3	28,4	38,5	85,5	47,7	66,6
Bandiagara	43,0	24,8	33,8	81,9	42,2	61,1
Bamako	45,6	29,2	37,3	78,2	49,0	63,4
Ensemble	43,2	25,5	34,4	80,3	44,5	61,9

3.3. Disparités de la participation à l'activité économique selon les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques

3.3.1. Taux net d'activité et groupe d'âges économiques

Les résultats issus du tableau 3.5 montrent que le taux net d'activité au Mali varie largement en fonction du sexe, du groupe d'âge et du milieu de résidence. Il est évident que le taux net des 15-64 ans est plus élevé que celui des 65 ans et plus, avec 63,3% contre 39,1%. Avec un écart significatif entre les deux sexes (82,4 % pour les hommes et 45,3 % pour les femmes) pour la tranche d'âge 15-64 ans.

Le taux d'activité global en milieu urbain est de 61,3 %, avec une participation plus importante pour les hommes (77,3 %) que pour les femmes (45,9 %). Les personnes âgées de 15 à 64 ans ont un taux de 62,5 % pour l'ensemble, avec une différence marquée entre les hommes (78,9 %) et les femmes (46,7 %). Cette disparité entre les sexes montre que les hommes participent plus activement au marché du travail urbain, tandis que la participation des femmes reste limitée, peut-être en raison de responsabilités domestiques ou d'un accès plus restreint aux opportunités d'emploi formel.

Dans le groupe des 65 ans et plus en milieu urbain, le taux d'activité est de 35,3 %, avec une participation masculine de 42,6 % et féminine de 27,6 %. Le taux de participation pour cette tranche d'âge est naturellement plus faible, mais on note une participation relativement stable des hommes dans ce groupe, indiquant que certains hommes âgés continuent à travailler en ville.

En milieu rural, le taux d'activité pour les 15-64 ans est de 63,6 %, légèrement plus élevé qu'en milieu urbain. La participation des hommes est de 84,2 %, tandis que celle des femmes est de 44,5 %. Les hommes en zone rurale sont plus nombreux à travailler, probablement en raison de la prévalence des activités agricoles où la main-d'œuvre masculine est fortement engagée. Le taux de participation des femmes reste faible, bien que des activités informelles, souvent non comptabilisées, puissent jouer un rôle important.

Tableau 3.6: Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et les grands groupes d'âges

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 64 ans	78,9	46,7	62,5	84,2	44,5	63,6	82,4	45,3	63,3
65 ans et +	42,6	27,6	35,3	48,8	31,1	40,5	47,1	30,1	39,1
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.2. Taux net d'activité et groupe d'âges quinquennaux

Selon les données du tableau 3.6 ci-dessous, le taux net d'activité varie selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble l'activité est plus intense dans les classes allant de 25 à 59 ans où il passe d'un minimum de 52,1% à un maximum 75,3%. Cette réalité cache cependant de disparités selon le sexe et le milieu de résidence. Chez les hommes, si la forte intensité de l'activité commence à 25 ans (93,4,2%), elle se prolonge jusqu'à 69 ans (83,8%) avec une plus forte intensité au niveau des groupes d'âges allant de 35 à 59 ans (environ plus de 97%).

Il ressort également de l'analyse des données de ce tableau que l'activité est nettement plus importante chez les hommes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence et le groupe d'âges considérés.

En outre, la période de plus forte intensité d'activité est également plus longue chez les hommes que chez les femmes, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, elle va de l'âge de 20 ans (75,0%) à celui de 69 ans (68,7%) avec un maximum atteint au niveau de la période 30 - 39 ans chez les hommes et celle des femmes où cette période va de 20 à 39 ans avec un taux allant 53,2% à 57,8%. En milieu rural, la période de forte intensité d'activité est plus longue chez les hommes où elle commence à 15 ans (73,3%) pour ne baisser qu'à partir de 69 ans et celle de femmes de 15 ans (57,9%) à 59 ans.

Notons que la plus longue période d'intense activité est enregistrée chez les hommes du milieu rural où elle passe 73,3% à 15 ans à 90,0% à 69 ans avec des taux maximums sur la période 25-39 ans. Toutefois, l'allure de l'évolution des taux d'activités des hommes et des femmes reste la même.

Tableau 3.7: Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges quinquennaux	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	39,7	40,1	39,9	73,3	57,9	65,8	62,4	51,1	56,6
20-24 ans	75,0	53,2	63,2	87,7	53,2	69,1	83,1	53,2	67,0
25-29 ans	92,1	56,1	72,6	94,2	51,8	71,0	93,4	53,3	71,6
30-34 ans	96,3	57,1	76,3	96,3	51,7	71,9	96,3	53,5	73,4
35-39 ans	97,9	57,8	78,9	97,4	51,9	73,3	97,6	53,8	75,3
40-44 ans	90,0	31,0	63,8	76,3	18,9	46,3	81,3	22,5	52,1
45-49 ans	91,9	33,0	66,3	80,5	19,7	50,7	84,5	23,7	55,8
50-54 ans	92,8	32,7	66,4	84,5	20,6	52,7	87,2	24,0	56,9
55-59 ans	93,4	32,4	66,0	86,8	20,2	54,6	88,8	23,6	58,0

Groupe d'âges quinquennaux	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
60-64 ans	61,5	17,5	41,7	52,7	13,6	33,8	55,4	14,7	36,1
65-69 ans	68,7	65,2	67,2	90,0	73,5	82,4	83,8	71,2	78,0
70-74 ans	26,0	6,0	16,5	27,6	7,4	18,0	27,2	7,0	17,6
75-79 ans	20,6	4,9	12,7	22,5	6,4	15,2	22,1	6,0	14,5
80-84 ans	15,1	3,5	8,6	18,8	5,2	12,2	18,0	4,7	11,3
85-89 ans	12,8	3,2	7,3	15,5	4,9	10,5	14,9	4,4	9,7
90 ans et plus	10,9	2,5	5,3	15,0	4,5	9,4	14,2	3,9	8,3
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.3. Taux net d'activité et état matrimonial

Selon les données du tableau 3.7, les taux d'activité varient considérablement selon le statut matrimonial, le sexe et le milieu de résidence. Dans l'ensemble, les personnes en union libre (67,6%), les célibataires (66,6%) et les séparés ou divorcés (65,8%) participent plus aux activités économiques. Selon le sexe, les hommes sont plus actifs quand ils sont mariés monogame (87,9%) ou polygame (79,9%), alors que les femmes deviennent plus actives lorsqu'elles sont séparées/divorcées (60,3 %) ou en union libre (57,2%).

En milieu rural, les hommes célibataires (78,5%), monogames (85,6%) et en union libre (78,7) montrent des taux d'activité élevés, souvent liés aux activités agricoles. Les femmes, en revanche, participent moins activement, en particulier en tant que veuves (29,4%) et polygames (38,8%).

Selon le milieu urbain, les écarts entre hommes et femmes sont prononcés, notamment parmi les monogames et polygames, où les obligations domestiques peuvent limiter la participation des femmes. L'écart de participation des femmes en fonction du statut matrimonial reflète les défis structurels et sociaux qui influencent leur accès au marché du travail.

Tableau 3.8 : Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et l'état matrimonial

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	63,0	51,0	58,1	78,5	61,5	73,2	72,3	56,3	66,6
Monogame	90,2	44,7	66,5	86,5	41,9	62,9	87,9	42,8	64,2
Polygame	85,6	40,2	56,8	78,1	38,8	52,2	79,9	39,0	53,1
Séparé/Divorcé	80,5	65,0	69,2	77,8	56,1	63,1	78,9	60,3	65,8
Veuf	51,8	37,9	38,9	50,3	29,4	31,1	50,8	32,4	33,9
Union libre/concubinage	63,7	51,3	58,4	78,7	61,7	73,1	73,6	57,2	67,6
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.4. Taux net d'activité et type de population

L'analyse du tableau 3.8 montre qu'à l'échelle nationale, le taux d'activité des populations nomades est de 65,8 %, contre 61,8% pour les sédentaires. Selon le sexe, les femmes sédentaires ont un taux net d'activité plus élevé que leur homologue nomade avec 44,6 % contre 37,8%.

Pour les populations sédentaires en milieu urbain, le taux d'activité est de 61,3 % pour l'ensemble, avec une participation masculine de 77,2 % et féminine de 45,9 %. Alors que chez les nomades, il est de 66,9 %, avec une participation de 88,3 % pour les hommes et de 43,6 % pour les femmes.

Les hommes nomades ruraux ont le taux d'activité le plus élevé de tous les groupes, à 91,4 %, probablement en lien avec des activités itinérantes et pastorales. Les femmes nomades en milieu rural ont, en revanche, un faible taux d'activité, qui pourrait être influencé par des rôles culturels et le manque d'opportunités de travail pour les femmes dans ces communautés.

Tableau 3.9 : Taux net d'activité (en %) selon le milieu de résidence, le type de population et le sexe

Type de population	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sédentaire	77,2	45,9	61,3	81,6	44,0	62,1	80,0	44,6	61,8
Nomade	88,3	43,6	66,9	91,4	37,5	65,7	91,3	37,8	65,8
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.5. Taux net d'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

L'analyse du tableau 3.9 révèle des différences notables dans les taux d'activité en fonction des caractéristiques physiques, du sexe et du milieu de résidence. Les Albinos présentent le taux d'activité le plus élevé (62,9%) par rapport aux autres, alors que le plus faible taux est enregistré chez les personnes ayant les deux caractéristiques physiques Bossu et Nain (46,2%).

En milieu urbain, les albinos présentent un taux d'activité global de 59,8 %, avec 74,2 % pour les hommes et 46,5 % pour les femmes. Ce taux est légèrement inférieur à celui des personnes sans caractéristiques spécifiques, suggérant de possibles obstacles à la participation économique pour les albinos en milieu urbain. Les personnes ayant plusieurs caractéristiques telles qu'Albinos et Nain ont un taux plus élevé chez les hommes, 78,1%, mais aussi le taux le plus faible chez les femmes, avec seulement 18,2%.

Les albinos en milieu rural ont un taux d'activité de 64,2 %, avec 78,0 % pour les hommes et 49,1 % pour les femmes, légèrement supérieur à celui des albinos urbains. Les taux pour les groupes avec des multiples caractéristiques (Albinos et Nain, Bossu et Nain) sont légèrement plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, avec des taux allant de 32,6 % à 35,8 % pour les différentes combinaisons.

Tableau 3.10 : Taux net d'activité (en %) selon certaines caractéristiques physiques des personnes par le milieu de résidence et le sexe

Personnes ayant certaines Caractéristiques physiques	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	77,3	45,9	61,4	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9
Albinos	74,2	46,5	59,8	78,0	49,1	64,2	77,0	48,4	62,9
Bossu	66,7	39,5	54,0	67,2	45,9	57,1	67,1	44,7	56,5
Nain	59,1	38,3	48,4	61,4	31,5	47,0	60,9	33,2	47,4
Albinos et Bossu	58,0	45,7	51,5	63,7	37,5	51,0	62,8	39,1	51,1
Albinos et Nain	78,1	18,2	57,1	61,4	32,6	48,1	64,8	30,6	49,7
Bossu et Nain	65,3	23,4	44,5	59,9	35,8	48,1	62,7	29,2	46,2
Albinos, Bossu et Nain	69,0	49,3	57,8	71,3	45,8	57,4	70,4	47,2	57,6
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.6. Taux net d'activité et handicap

Le tableau 3.10 montre que les individus sans handicap (62,2%) affichent les taux d'activité les plus élevés, en particulier les hommes et les résidents en milieu rural (82,4%). Cela reflète une meilleure intégration économique pour les personnes sans limitations physiques ou mentales.

Les types comme « Infirmes de membre(s) inférieur(s) », « Infirmes de membre(s) supérieur(s) » et « Borgne » ont des taux nets d'activité relativement élevés par rapport autres types, avec respectivement 46,4%, 41,5% et 41,2% : Ces taux restent en dessous du taux des personnes vivant sans handicap (62,2%).

Les personnes avec des déficiences mentales ou auditives, ainsi que les personnes souffrant de polyhandicaps, présentent les taux d'activité les plus bas. Ces types de handicaps entraînent probablement des obstacles plus importants pour accéder au marché du travail.

Tableau 3.11 : Taux net d'activité (en %) selon le handicap majeur, le milieu de résidence et le sexe

Handicap majeur	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	77,6	46,1	61,6	82,4	44,0	62,6	80,7	44,8	62,2
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	64,0	28,5	48,5	59,8	28,2	45,5	61,1	28,3	46,4
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	67,9	24,9	50,3	55,3	17,1	37,6	59,4	19,2	41,5
Aveugle	38,1	15,2	30,2	26,4	10,1	20,4	29,4	11,3	22,9
Borgne	53,4	20,7	38,2	58,5	18,8	42,8	56,9	19,6	41,2
Malvoyant	47,3	25,3	36,5	36,6	12,9	26,5	39,2	16,6	29,2
Muet	36,5	13,0	26,3	38,7	13,6	28,1	38,1	13,5	27,6
Sourd	47,0	21,7	33,8	40,9	14,8	29,4	42,1	16,6	30,4
Sourd-muet	40,0	14,2	28,0	39,7	13,1	28,9	39,8	13,4	28,6
Malentendant	46,5	16,3	31,1	42,4	13,4	29,2	43,3	14,1	29,7
Déficient intellectuel	25,9	13,7	20,7	30,5	11,5	22,0	29,1	12,2	21,6
Déficient mental/psychique	24,7	10,5	18,7	30,1	12,4	22,5	28,4	11,8	21,3

Handicap majeur	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Polyhandicap majeur	56,3	21,1	41,5	42,6	13,9	30,6	47,2	16,3	34,2
Autre handicap physique majeur	61,7	25,0	45,9	47,0	17,0	34,1	52,7	20,1	38,6
Autre handicap majeur	56,1	24,5	41,5	43,8	16,9	31,6	47,3	19,1	34,5
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.3.7. Taux net d'activité et niveau de vie du ménage

L'analyse des taux d'activité suivant le niveau de vie (Tableau 3.11) nous montre que les pauvres (Très pauvres et pauvre) ont les taux les plus élevés avec respectivement 62,8% et 62,1. Chez les hommes, on observe une tendance stable de l'évolution du taux net d'activité. C'est-à-dire que plus le niveau de vie augmente, le taux net d'activité baisse. Par ailleurs, les écarts en fonction du niveau de vie entre les taux féminins et ceux masculins sont très grands.

Pour chaque niveau de vie, les taux d'activité sont en général un peu plus élevés en milieu rural (63,0 % pour les très pauvres, 62,3 % pour les pauvres) que dans les zones urbaines. Cela reflète une participation accrue au travail, souvent informel, dans les zones rurales.

Dans toutes les catégories de niveau de vie, les hommes ont des taux d'activité sensiblement plus élevés que les femmes. Par exemple, chez les très pauvres, 80,7 % des hommes urbains et 84,3 % des hommes ruraux sont actifs, contre 42,5 % et 42,7 % pour les femmes dans les mêmes milieux.

Tableau 3.12 : Taux net d'activité (en %) par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau de vie du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	80,7	42,5	61,5	84,3	42,7	63,0	83,9	42,7	62,8
Pauvre	78,1	42,5	60,0	81,9	44,0	62,3	81,6	43,9	62,1
Moyen	77,0	43,5	60,0	80,9	44,5	62,0	80,1	44,3	61,6
Riche	76,9	45,6	61,0	80,1	43,9	61,4	78,4	44,8	61,2
Très riche	77,1	47,7	62,1	79,3	43,0	60,9	77,4	46,9	61,9
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.4. Disparités de la participation à l'activité économique selon les caractéristiques socioculturelles

3.4.1. Taux net d'activité et statut d'alphabétisation

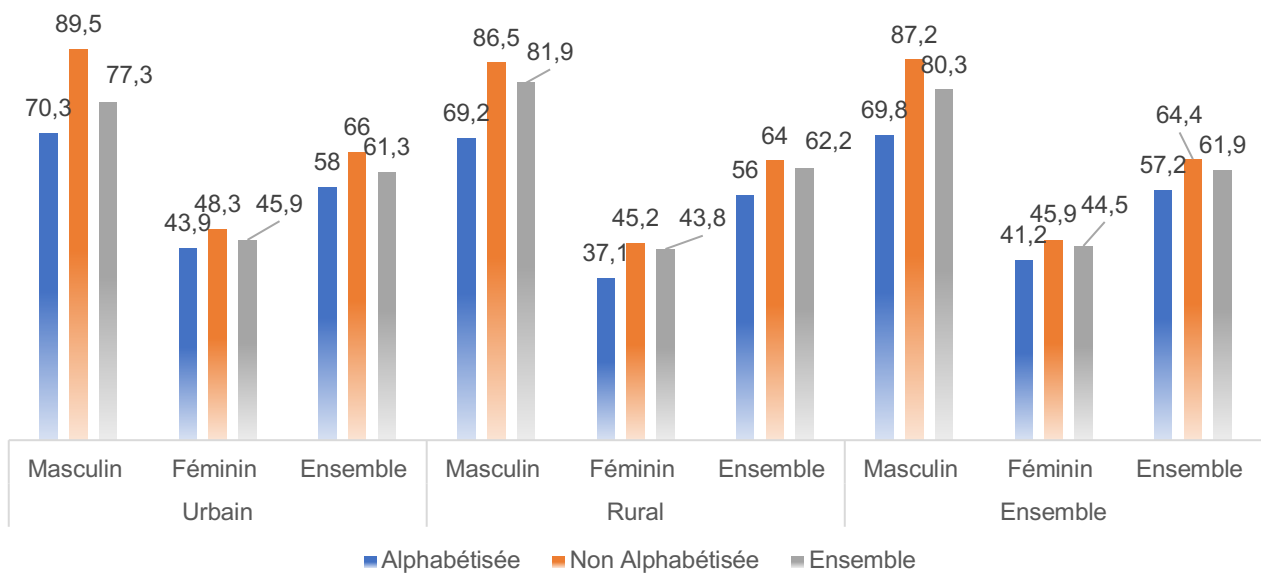
Le graphique 3.03 présente les taux d'activité au Mali en fonction du statut d'alphabétisation et du milieu de résidence (urbain et rural).

Les personnes non alphabétisées ont les taux d'activité les plus élevés, avec 66,0 % en milieu urbain et 64,0 % en milieu rural, soit un taux national de 64,4 %. Ce taux élevé reflète probablement une implication dans des activités économiques informelles ou agricoles, où l'alphabétisation n'est pas toujours un critère essentiel.

Les individus alphabétisés affichent des taux d'activité plus faibles que leurs homologues non alphabétisés, à 58,0 % en milieu urbain et 56,0 % en milieu rural. Le taux national pour ce groupe est de 57,2 %. Cette différence pourrait s'expliquer par une orientation vers des activités nécessitant davantage de compétences et de qualifications, mais aussi par un engagement plus long dans le système éducatif.

Dans les deux catégories (alphabétisé et non alphabétisé), les hommes ont des taux d'activité beaucoup plus élevés que les femmes, montrant une disparité de genre persistante. Par exemple, le taux d'activité des hommes non alphabétisés est de 89,5 % en milieu urbain et de 86,5 % en milieu rural, contre 48,3 % et 45,2 % pour les femmes dans les mêmes milieux.

Graphique 3.02 : Taux net d'activité (en %) selon le statut d'alphabétisation, le milieu de résidence et le sexe



3.4.2. Taux net d'activité et niveau d'instruction

Par rapport au niveau d'instruction, les données du Tableau 3.12 font ressortir que les personnes du niveau supérieur ont le taux d'activité le plus élevé de 89,7%. Elles sont suivies de celles n'ayant aucun niveau d'instruction, 63,8%, et de celles ayant un niveau Fondamental 1 ou primaire et 63,4%. En examinant, les résultats du taux d'activité suivant le milieu de résidence et le sexe font ressortir également que l'activité est nettement moins importante chez les femmes que chez les hommes, cela quels que soient le niveau d'instruction.

Tableau 3.13 : Taux net d'activité (en %) selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence et sexe								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	88,4	46,4	64,3	86,3	44,7	63,6	86,7	45,0	63,8
Fondamental 1 (Primaire)	82,3	46,1	63,7	78,4	43,0	63,3	79,8	44,4	63,4
Fondamental 2 (Secondaire 1er cycle)	64,4	36,1	50,2	61,1	32,6	48,9	62,8	34,7	49,6
Secondaire (Secondaire 2nd cycle)	54,4	36,8	46,3	54,6	34,5	47,1	54,4	36,3	46,5
Supérieur	92,0	86,1	90,0	90,3	81,2	88,2	91,7	85,5	89,7
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

3.5. Autres indicateurs liés à l'activité économique

3.5.1. Durée de vie active brute

La durée de vie active brute est un indicateur de la dynamique de la main d'œuvre qui est déterminée par l'intensité et la durée de la participation active. L'intensité de la participation active étant donnée par le taux d'activité. Il s'agit en effet du nombre brut d'années de vie active consacrées par une population aux activités économiques en l'absence de mortalité. La durée de vie active brute est donc la somme des taux d'activités par âge. Ainsi, spécifiquement à un groupe d'âges donné, la durée de vie active brute peut être considérée comme le temps consacré aux activités économiques par ce groupe d'âges.

Le calcul de la durée de vie active repose sur l'hypothèse que l'âge d'entrée en activité est de 15 ans et celui de sortie de 65 ans ; en d'autres termes, on ne considère que la population économiquement active.

Ainsi, il ressort du Tableau 3.13, qu'au Mali, la durée de vie active brute est de 40,9 ans. Cela signifie qu'une personne qui aura vécu 50 ans entre 15 et 65 ans consacre 40,9 ans de sa vie aux activités économiques.

La durée de vie active brute en milieu rural (40,8 ans) est supérieure à celle des autres milieux urbains de seulement un point de pourcentage (40,2 ans). Bamako ne se démarque pas trop des autres milieux avec une durée de vie brut de 41,5 ans. Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, il ressort aussi que les hommes consacrent plus de temps aux activités économiques que les femmes (55,7 ans contre 26,1 ans).

Tableau 3.14: Durée de vie active brute (en années) selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	53,4	28,5	41,5
Autres urbain	54,5	25,3	40,2
Rural	56,3	25,7	40,8
Ensemble	55,7	26,1	40,9

3.5.2. Temps consacré aux activités économiques

Le Tableau 3.14 donne le temps consacré aux activités économiques (rapport de la durée de vie active brute ou nombre brut d'années de vie active à l'âge de sortie de la vie active, 65 ans). Au Mali, plus de six sur dix des temps de la vie active brute est consacrée au travail. Les hommes y consacrent 85,7 % de leur temps contre 40,2 % pour les femmes. En milieu rural, environ 62,7 % de la vie active est consacré au travail alors que dans les autres urbains, la proportion de ce temps consacré est de 61,9 %. Cette différence s'explique principalement par le départ à la retraite avant l'âge de 65 ans et un niveau élevé de chômage en milieu urbain, d'une part, et la prédominance des activités agropastorales en zone rurale, d'autre part.

Tableau 3.15 : Temps consacré (%) aux activités économiques par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	82,1	43,8	63,9
Autres urbain	83,9	38,9	61,9
Rural	86,7	39,5	62,7
Ensemble	85,7	40,2	63,0

3.5.3. Rapports de dépendance (démographique et économique)

3.5.3.1. Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique est inégalement réparti, nous constatons qu'il est plus faible dans les autres milieux urbain (88,6 %) qu'en rural (109,2 %). Le district de Bamako a le plus faible taux de dépendance démographique avec seulement 80,1%.

Tableau 3.16 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif				Poids				RDD
	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	
Bamako	1777331	2338081	96056	4211468	17,7	21,9	15,6	19,7	80,1
Autres urbain	1121309	1343699	68831	2533839	11,1	12,6	11,2	11,9	88,6
Rural	7168694	6981635	451951	14602280	71,2	65,5	73,3	68,4	109,2
Ensemble	10067334	10663415	616838	21347587	100,0	100,0	100,0	100,0	100,2

Le tableau 3.16 présente une répartition des effectifs de population par sexe et groupe d'âge (0-14 ans, 15-64 ans, 65 ans et plus) ainsi que leur poids démographique (%) et le rapport de dépendance démographique (RDD).

Globalement, le poids démographique pour les hommes constitue 51,6 % pour les 0-14 ans et 52,6 % pour les 65 ans et plus, tandis que les femmes sont majoritaires dans la tranche 15-64 ans avec 51,5 %. La population totale est quasiment équilibrée entre les sexes, avec 50,1 % pour les hommes et 49,9 % pour les femmes.

Le RDD global est de 100,2, signalant une situation de quasi-équilibre entre la population en âge de travailler et les groupes dépendants (jeunes et personnes âgées). Les hommes affichent un RDD de 106,9, indiquant une charge légèrement plus élevée par rapport aux femmes, dont le RDD est de 93,9.

Tableau 3.17 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon le sexe

Sexe	Effectif				Poids				RDD
	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	
Masculin	5 199 664	5 168 704	324 449	10 692 816	51,6	48,5	52,6	50,1	106,9
Féminin	4 867 670	5 494 711	292 389	10 654 771	48,4	51,5	47,4	49,9	93,9
Ensemble	10 067 334	10 663 415	616 838	21 347 587	100	100	100	100	100,2

Par rapport à une répartition spatiale, les données du tableau 3.17 font apparaître que les régions de Nioro (122,0 %) Nara (121,5 %), Bandiagara (121,0 %) et Kita (118,4%) sont des régions dont les taux de dépendance démographique sont supérieurs à la moyenne nationale. Par contre certaines régions comme Taoudenni (72,1%), Kidal (76,6%) et Bamako (80,1 %) ont les plus faibles taux de dépendance démographique.

Tableau 3.18 : Poids et rapport de dépendance démographique de la population par groupe d'âges selon la région

Région	Effectif				Poids				RDD
	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	
Kayes	870 821	901 401	54 343	1 826 564	8,6	8,5	8,8	8,6	102,6
Koulikoro	1 077 942	1101243	66969	2246154	10,7	10,3	10,9	10,5	104,0
Sikasso	738 363	748 794	41 241	1 528 398	7,3	7,0	6,7	7,2	104,1
Ségou	1 051 308	1 088 135	69 404	2 208 847	10,4	10,2	11,3	10,3	103,0
Mopti	388 815	425 067	28 327	842 209	3,9	4,0	4,6	3,9	98,1
Tombouctou	312 019	360 299	21 401	693 719	3,1	3,4	3,5	3,2	92,5
Gao	316 326	343 177	20 408	679 911	3,1	3,2	3,3	3,2	98,1
Kidal	32 211	44 930	2 183	79 324	0,3	0,4	0,4	0,4	76,6
Taoudenni	39 235	57 825	2 439	99 499	0,4	0,5	0,4	0,5	72,1
Ménaka	107 006	113 709	4 508	225 223	1,1	1,1	0,7	1,1	98,1
Nioro	344 600	301 344	23 022	668 966	3,4	2,8	3,7	3,1	122,0
Kita	348 478	311 584	20 318	680 380	3,5	2,9	3,3	3,2	118,4
Dioïla	324 439	328 728	21 253	674 419	3,2	3,1	3,4	3,2	105,2
Nara	144 523	125 913	8 468	278 904	1,4	1,2	1,4	1,3	121,5
Bougouni	778 257	743 845	45 431	1 567 533	7,7	7,0	7,4	7,3	110,7
Koutiala	581 655	539 900	31 820	1 153 375	5,8	5,1	5,2	5,4	113,6
San	398 687	389 806	26 692	815 185	4,0	3,7	4,3	3,8	109,1
Douentza	68 575	73 688	4966	147 229	0,7	0,7	0,8	0,7	99,8

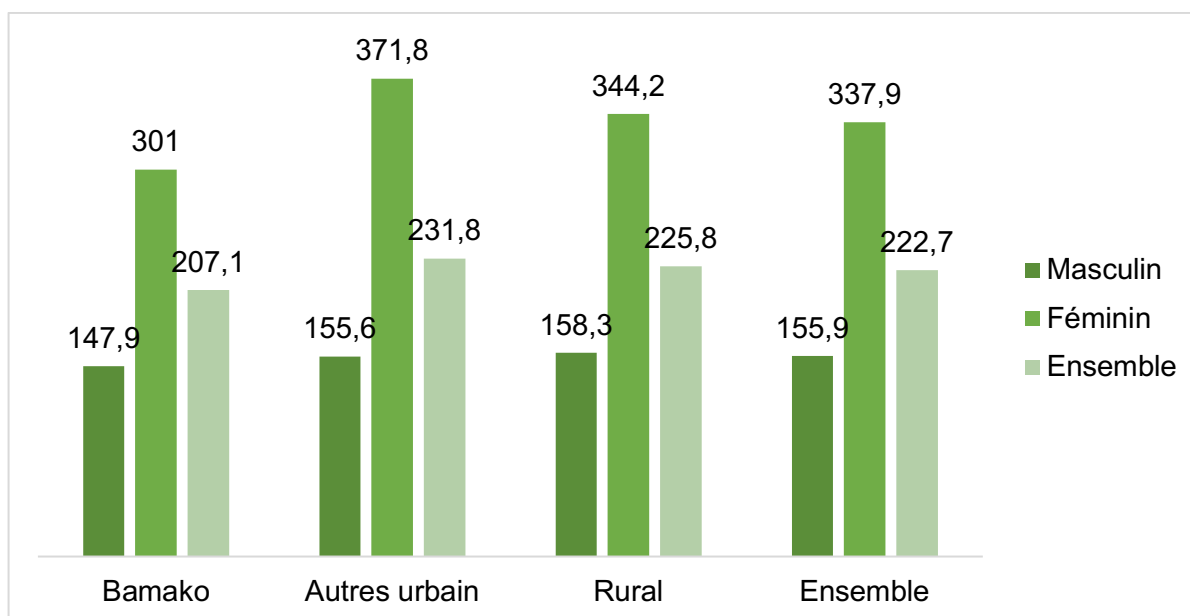
Région	Effectif				Poids				RDD
	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	Ensemble	
Bandiagara	366 743	325 948	27589	720 279	3,6	3,1	4,5	3,4	121,0
Bamako	1777 331	2 338 081	96 056	4 211 468	17,7	21,9	15,6	19,7	80,1
Ensemble	10 067 334	10 663 415	616 838	21 347 587	100	100	100	100	100,2

3.5.3.2. Rapport de dépendance économique

Selon les résultats du RGPH5, le rapport de dépendance économique est de 222,7 (graphique 3.04). Autrement dit, 100 actifs occupés dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans supportent, environ 223 personnes soit une personne active occupée pour environ deux personnes inactives. Les femmes actives ont une charge plus importante que les hommes (3,4 personnes en moyenne contre 1,6). Ces rapports cachent des disparités importantes en fonction du milieu de résidence et du sexe.

En milieu urbain, le rapport de dépendance économique est de 231,8 dans les autres milieux urbains contre 225,8 en milieu rural ; une femme active dans les autres milieux urbains a à charge environ 4 personnes inactives. En milieu rural, les charges sont respectivement de 3,4 et environ 1,6 pour les femmes et les hommes. Quel que soit le milieu de résidence, les femmes ont plus de personnes à charge que les hommes.

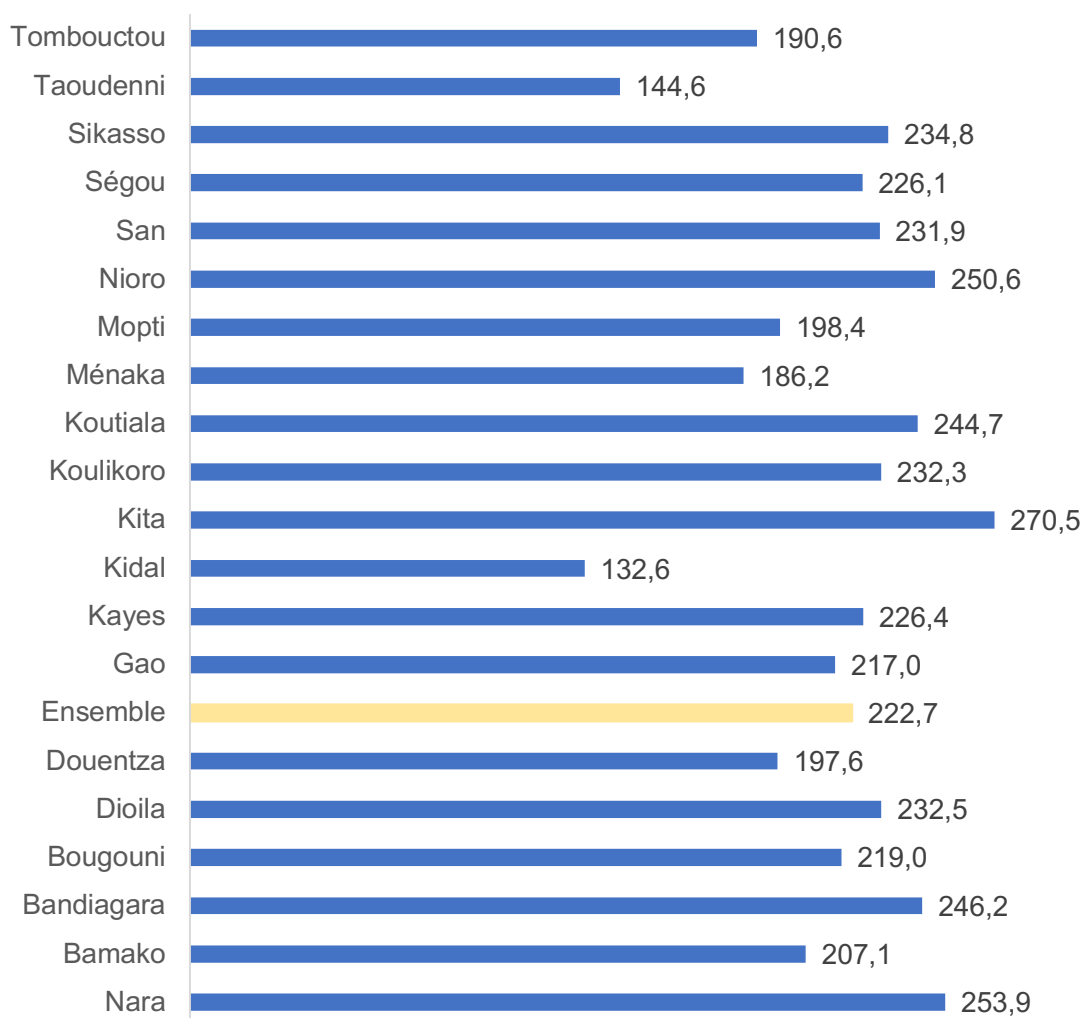
Graphique 3.03 : Rapport de dépendance économique selon le sexe et le milieu de résidence



L'analyse montre que les régions de Kita (270,5), Nioro (250,6), et Koutiala (244,7) ont des rapports de dépendance économique les plus élevés. Ces régions peuvent avoir une forte proportion de personnes dépendantes par rapport à la population active. Par contre, les régions comme Kidal (132,6), Taoudenni (144,6), et Ménaka (186,2) présentent les plus faibles rapports globaux. Ces zones peuvent avoir des populations actives proportionnellement plus importantes ou des facteurs spécifiques réduisant le rapport.

Par ailleurs, il faut noter que Les femmes ont un rapport de dépendance nettement plus élevé que les hommes dans toutes les régions.

Graphique 3.04 : Rapport de dépendance économique par région



3.6. Vue d'ensemble

La main d'œuvre est constituée essentiellement des personnes qui sont en emploi (95,2%) : avec un effectif de 6 680 999 personnes, les hommes (95,7%) sont plus occupés que les femmes (94,4%). On note que les personnes au chômage ne représentent que 4,8% avec un effectif de 334 409 personnes.

La participation de la population malienne à l'activité économique mesurée à travers le taux d'activité est plutôt très appréciable. Si le taux brut d'activité au niveau national est faible et se situe à 34,4%, le taux net par contre nettement plus élevé indique que plus de trois personnes sur cinq âgées de 15 ans et plus (61,9%) sont disponibles pour la main d'œuvre. Cette proportion est de 80,3% pour le sexe masculin et de 44,5% pour le sexe féminin. Pour le brut d'activité, elle est de 43,2 % pour le sexe masculin contre 25,5% pour le sexe féminin.

Les résultats ont également montré que quel que soit le milieu de résidence, la participation masculine à l'activité économique est plus importante. En effet, dans les autres milieux urbains, plus de 75,0% pour les hommes contre de 40,6% pour les femmes et en milieu rural, plus de 80 % pour les hommes contre moins de 45% pour les femmes.

L'activité économique est plus intense au niveau des personnes dont l'âge varie de 25 à 59 ans, où le taux d'activité passe d'un minimum de 52,1 % à un maximum de 75,3 %, avec toutefois des disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

Les résultats du RGPH 5 montrent que les pauvres ont les taux nets d'activité les plus élevés (62,8% pour les très pauvres et 62,1% pour les pauvres).

Par rapport au niveau d'instruction, les résultats font que les personnes du niveau supérieur ont le taux d'activité le plus élevé de 89,7%. Elles sont suivies de celles n'ayant aucun niveau d'instruction, 63,8%, et de celles ayant un niveau Fondamental 1 ou primaire, 63,4% et l'activité est nettement moins importante chez les femmes que chez les hommes et ce, quel que soit le niveau d'instruction.

Au Mali, une personne qui aura vécu 50 ans entre 15 et 65 ans consacre 40,9 ans de sa vie aux activités économiques. La durée de vie active brute en milieu rural (40,8 ans) est plus élevée que dans les autres milieux urbains (40,2 ans). Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, il ressort aussi que les hommes consacrent plus de temps aux activités économiques que les femmes (55,7 ans contre 26,1 ans).

La dépendance démographique est inégalement répartie : elle est plus faible chez les femmes (93,9 %) que chez les hommes (106,9 %), plus en milieu rural (109,2 %) que dans les autres milieux (88,6 %). Quant à celle économique, les données montrent que 100 actifs occupés dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans supportent environ 157 personnes inactives. Les femmes actives ont une charge plus importante que les hommes (2,5 personnes en moyenne contre 1,0). Le rapport de dépendance économique est de 171,0 dans les autres milieux urbains, contre 155,3 en milieu rural.

CHAPITRE 4 : POPULATION EN EMPLOI

Jusqu'à présent, l'analyse portait sur la participation de la population à l'activité économique sans distinguer entre les personnes ayant un emploi et celles étant au chômage. Désormais, l'attention se porte sur la population en emploi, c'est-à-dire toutes les personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé, y compris celles en congé, en arrêt temporaire pour raisons de santé, en grève ou en suspension d'activité pour des motifs saisonniers, au moment de la collecte des données. Cette approche met en avant la notion d'emploi, jugée plus pertinente pour évaluer le marché du travail. Par exemple, le taux d'emploi constitue un indicateur plus précis du potentiel productif d'un pays, car il mesure la part de la population effectivement mobilisée pour la production de biens et services. Ce chapitre présente les résultats de l'analyse du taux d'emploi ainsi que les principales caractéristiques de la profession, du statut professionnel et du secteur d'activité de la population en emploi au Mali.

4.1. Volume et structure de la population en emploi

4.1.1. Répartition spatiale de la population en emploi

Le tableau 4.1 présente la répartition de la population active par sexe et par milieu de résidence, selon les différentes régions. La majorité de la population en emploi se trouve en milieu rural (67,7 % contre 32,3 % en milieu urbain), ce qui reflète la prédominance des activités agricoles dans le pays. Les femmes représentent environ 36,5 % des effectifs totaux en emploi, une participation notable mais encore inférieure à celle des hommes (63,5 %).

Au niveau régional, la proportion de la population en emploi est particulièrement importante en milieu rural dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (environ 10 % chacune). À l'inverse, les proportions les plus faibles d'emploi, tant en milieu urbaines que rurales, sont observées à Kidal, Taoudenni et Ménaka. Le District de Bamako se distingue avec 64,4 % de la population active en emploi concentrée en milieu urbain.

En termes de répartition par genre, les hommes sont davantage représentés dans l'emploi urbain, notamment dans des régions comme Mopti (3,3 % contre 2,8 % pour les femmes). En revanche, les femmes affichent une proportion plus élevée en milieu rural dans certaines régions, comme Kayes (11,7 % contre 10,3 % pour les hommes).

Tableau 4.1 : Répartition de la population en emploi par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	3,7	3,5	3,6	10,3	11,7	10,8	8,2	9,0	8,5
Koulikoro	3,9	4,3	4,1	13,3	12,9	13,2	10,3	10,1	10,2
Sikasso	6,0	4,9	5,6	7,2	8,2	7,6	6,8	7,1	6,9
Ségou	4,6	4,4	4,5	12,9	13,0	13,0	10,3	10,2	10,2
Mopti	3,3	2,8	3,1	5,1	4,3	4,8	4,5	3,8	4,2
Tombouctou	2,3	1,8	2,1	4,8	3,5	4,3	4,0	2,9	3,6
Gao	2,3	1,5	2,0	4,3	2,9	3,8	3,7	2,4	3,2
Kidal	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	1,0	0,7	0,9	0,7	0,5	0,6
Ménaka	0,8	0,5	0,7	1,6	1,1	1,4	1,3	0,9	1,2
Nioro	0,9	0,9	0,9	3,5	4,5	3,9	2,6	3,3	2,9
Kita	1,4	1,3	1,4	3,4	3,5	3,4	2,8	2,8	2,8
Dioïla	0,0	0,0	0,0	4,5	4,6	4,6	3,1	3,1	3,1
Nara	0,0	0,0	0,0	1,8	1,5	1,7	1,3	1,0	1,2
Bougouni	1,6	1,7	1,6	9,9	10,8	10,3	7,3	7,8	7,5
Koutiala	3,0	2,8	2,9	5,8	6,7	6,1	4,9	5,4	5,1
San	1,7	1,5	1,6	4,9	4,6	4,8	3,8	3,6	3,7
Douentza	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
Bandiagara	0,4	0,4	0,4	4,4	4,2	4,3	3,1	2,9	3,1
Bamako	63,0	66,5	64,3	0,0	0,0	0,0	20,1	22,0	20,8
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	1345094	802995	2148090	2875425	1629265	4504690	4220519	2432260

4.1.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population en emploi

Le tableau 4.2 présente la répartition en pourcentage de la population active selon le groupe d'âge, le sexe, et le milieu de résidence (urbain ou rural). Ainsi, les hommes représentent 63,4% au niveau national contre 36,6% chez femmes.

En termes de milieu, on observe une proportion plus élevée chez les hommes dans presque tous les groupes d'âge qu'il soit rural ou urbain, notamment dans les groupes actifs (55-59 ans : 82,6 %) au niveau rural. Une meilleure représentation des femmes est observée dans les tranches les plus jeunes (15-19 ans et 20-24 ans). En effet, dans le milieu rural, les hommes représentent 62,6% de la population en emploi contre 37,4% et 63,8% en milieu urbain contre 36,6%.

Tableau 4.2 : Répartition de la population en emploi par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	43,7	56,3	100	57,0	43,0	100	53,9	46,1	100
20-24 ans	53,7	46,3	100	58,4	41,6	100	57,0	43,0	100
25-29 ans	58,1	41,9	100	60,0	40,0	100	59,3	40,7	100
30-34 ans	62,5	37,5	100	60,7	39,3	100	61,3	38,7	100
35-39 ans	65,7	34,3	100	62,7	37,3	100	63,8	36,2	100
40-44 ans	79,2	20,8	100	79,3	20,7	100	79,3	20,7	100
45-49 ans	79,0	21,0	100	81,4	18,6	100	80,5	19,5	100
50-54 ans	78,8	21,2	100	81,1	18,9	100	80,2	19,8	100
55-59 ans	78,2	21,8	100	82,6	17,4	100	81,1	18,9	100
60-64 ans	81,5	18,5	100	81,1	18,9	100	81,2	18,8	100
65-69 ans	56,6	43,4	100	58,8	41,2	100	58,2	41,8	100
70-74 ans	83,0	17,0	100	81,2	18,8	100	81,6	18,4	100
75-79 ans	81,3	18,7	100	81,5	18,5	100	81,5	18,5	100
80-84 ans	78,0	22,0	100	80,2	19,8	100	79,8	20,2	100
85-89 ans	76,8	23,2	100	79,3	20,7	100	78,8	21,2	100
90 ans et plus	71,2	28,8	100	75,6	24,4	100	74,9	25,1	100
Ensemble	62,6	37,4	100	63,8	36,2	100	63,4	36,6	100

La proportion de célibataires est significativement plus élevée en milieu rural, comme indiqué dans le tableau 4.3, avec une prédominance des hommes (73,1 % contre 26,9 % pour les femmes). Le mariage polygame présente une répartition relativement équilibrée entre les sexes, avec une légère surreprésentation des femmes en milieu rural (51,4 % contre 48,6 % pour les hommes). Les unions de type libre ou concubinage sont plus fréquentes chez les hommes en milieu rural (71,5 % contre 28,5 % pour les femmes) et suivent une répartition similaire en milieu urbain.

En milieu urbain, la proportion de célibataires est plus équilibrée, bien qu'elle reste en faveur des hommes (63,6 % contre 36,4 % pour les femmes). Le mariage monogame est réparti de manière relativement homogène entre les milieux rural et urbain, mais les hommes y sont légèrement plus représentés (65 % en milieu rural, 66,2 % en milieu urbain).

Les femmes sont largement surreprésentées parmi les personnes séparées ou divorcées (68,2 % en milieu urbain contre 59,5 % en milieu rural) ainsi que parmi les veuves (89,8 % en milieu urbain contre 86,1 % en milieu rural).

Tableau 4.3 : Répartition de la population en emploi par l'état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	63,6	36,4	100	73,1	26,9	100	69,8	30,2	100
Monogame	66,2	33,8	100	65,0	35,0	100	65,4	34,6	100
Polygame	55,9	44,1	100	51,4	48,6	100	52,5	47,5	100
Séparé/Divorcé	31,8	68,2	100	40,5	59,5	100	36,5	63,4	100
Veuf	10,1	89,8	100	13,8	86,1	100	12,3	87,6	100
Union libre/concubinage	62,4	37,6	100	71,5	28,5	100	68,8	31,2	100
Ensemble	62,6	37,4	100	63,8	36,2	100	63,4	36,6	100

4.2. Niveau d'emploi

4.2.1. Taux d'emploi au niveau national et variation selon le milieu de résidence

Ce tableau 4.4 présente les taux d'emploi de la population âgée de 15 ans ou plus, répartis par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence. Les écarts entre les sexes sont particulièrement marqués en milieu rural, où l'accès à l'emploi demeure limité pour les femmes, notamment parmi les adultes (35-64 ans) et les personnes âgées.

La proportion globale de la population en emploi (60,6 %) est nettement plus élevée pour les hommes (79,8 %) que pour les femmes (42,5 %) en milieu rural. Une tendance similaire est observée en milieu urbain, où l'écart entre les sexes est encore plus marqué : 71,6 % pour les hommes contre 37,4 % pour les femmes.

À Bamako, le taux d'emploi reste également plus élevé pour les hommes (70,8 %) que pour les femmes (43,2 %). Les jeunes (15-34 ans) affichent un taux d'emploi de 52,9 %, inférieur à celui des adultes âgés de 35 à 64 ans (67,4 %). En revanche, les personnes âgées (65 ans et plus) enregistrent un taux d'emploi plus faible, à 33,6 %.

Tableau 4.4 : Taux d'emploi (en %) de la population résidente de 15 ans et plus selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Groupe d'âges											
	15-34 ans			35-64 ans			65 ans et plus			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	61,4	45,7	52,9	89,9	39,3	67,4	39,8	27,1	33,6	70,8	43,2	56,8
Autres urbain	63,5	40,1	51,0	88,8	33,2	63,1	45,1	27,6	36,6	71,6	37,4	54,2
Rural	82,7	52,4	66,8	81,2	26,9	53,7	48,1	30,6	39,9	79,8	42,5	60,6
Ensemble	75,5	49,3	61,6	84,1	29,9	57,6	46,5	29,7	38,5	76,8	42,0	59,0

4.2.2. Taux d'emploi au niveau national et variation selon la région

Le tableau 4.5 montre qu'au Mali, le taux moyen d'emploi des hommes est de 76,8 %, un niveau nettement supérieur à celui des femmes, qui s'élève à 42,0 %. Cette disparité est présente dans toutes les régions, mais elle est particulièrement marquée dans des zones comme Gao (85,2 % pour les hommes contre 32,8 % pour les femmes) et Mopti (84,4 % pour les hommes contre 40,5 % pour les femmes).

Les hommes affichent des taux d'emploi supérieurs à 90 % dans certaines régions, notamment à Taoudenni (92,1 %) et Ménaka (91,5 %). En revanche, chez les femmes, les taux les plus élevés sont observés à Taoudenni (40,4 %) et Bougouni (47,1 %), bien qu'ils demeurent nettement inférieurs à ceux des hommes. Les femmes des régions comme Gao (32,8 %) et Bandiagara (38,7 %) apparaissent particulièrement désavantagées. À Bamako, les taux d'emploi sont globalement plus faibles pour les deux sexes par rapport aux régions rurales, avec 70,8 % pour les hommes et seulement 43,2 % pour les femmes.

En termes de variations par groupe d'âge, les taux d'emploi masculins chez les 15-34 ans sont relativement homogènes à travers les régions, avoisinant les 75 %. Cependant, les écarts entre hommes et femmes restent importants dans des régions comme Tombouctou (44,8 % pour les femmes) et Gao (38,4 % pour les femmes), où les taux féminins restent souvent inférieurs à 55 %.

Chez les 35-64 ans, les hommes atteignent leur pic d'emploi, avec des taux dépassant souvent 80 %. Les régions de Mopti (90,4 %) et Tombouctou (91,5 %) se distinguent particulièrement. En revanche, les femmes de cette tranche d'âge présentent des taux nettement plus faibles, souvent inférieurs à 30 %, à l'exception de quelques régions comme Bougouni (30,2 %) et Bamako (39,3 %).

Pour les 65 ans et plus, les taux d'emploi diminuent sensiblement pour les deux sexes. Toutefois, les hommes conservent des taux significativement plus élevés (environ 46,5 % en moyenne) par rapport aux femmes (29,7 %). Taoudenni (66,6 % pour les hommes) et Ménaka (60,7 %) affichent des niveaux supérieurs, tandis que les femmes dans ces régions restent largement en retrait, avec des taux de 21,3 % et 21,7 %, respectivement.

Tableau 4.5 : Taux d'emploi (en %) de la population résidente de 15 ans et plus selon le groupe d'âges, le sexe et la région

Région	Groupe d'âges											
	15-34 ans			35-64 ans			65 ans et plus			Ensemble		
	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble
Kayes	78,1	54,1	65,3	77,0	26,1	51,8	39,6	27,7	33,7	75,5	44,0	59,1
Koulikoro	76,8	49,0	62,3	79,8	27,7	54,5	43,9	30,6	37,4	75,9	41,3	58,3
Sikasso	75,2	50,2	62,0	81,6	29,1	54,9	47,2	32,0	39,7	75,9	42,2	58,4
Ségou	78,3	49,8	63,3	81,7	28,4	54,6	46,6	32,3	39,9	77,4	41,4	58,8
Mopti	83,9	45,1	63,2	90,4	34,0	63,7	55,7	30,8	45,1	84,4	40,5	62,2
Tombouctou	86,1	44,8	64,5	91,5	27,3	62,4	61,9	25,6	47,5	86,6	38,2	62,8
Gao	83,8	38,4	59,8	91,3	23,2	59,6	62,9	23,1	46,4	85,2	32,8	59,0
Kidal	76,3	54,4	65,4	85,5	23,3	58,2	35,7	19,6	31,3	77,0	43,4	61,3
Taoudenni	95,1	52,5	74,1	91,4	20,4	60,5	66,6	21,3	52,6	92,1	40,4	68,1
Ménaka	92,3	46,2	67,8	94,7	23,9	64,3	60,7	21,7	50,3	91,5	38,8	65,9
Nioro	84,2	59,8	70,4	71,5	24,0	46,6	38,4	27,5	33,0	76,0	45,8	59,5
Kita	76,7	46,0	60,2	77,1	27,4	51,7	43,2	30,2	36,8	74,6	39,1	55,9

Région	Groupe d'âges											
	15-34 ans			35-64 ans			65 ans et plus			Ensemble		
	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble	Masc ulin	Fém inin	Ense mble
Dioïla	77,7	50,2	63,5	82,1	28,5	53,8	45,2	32,5	39,2	77,1	41,5	58,7
Nara	88,8	41,1	62,2	84,0	22,5	53,1	50,0	30,3	41,3	84,1	34,3	57,6
Bougouni	82,5	57,9	69,9	79,8	30,2	54,6	46,6	31,8	39,3	79,5	47,1	63,0
Koutiala	76,7	52,9	63,9	82,9	28,3	54,0	47,7	32,6	40,2	77,1	43,4	59,2
San	78,5	50,9	64,7	85,4	27,1	55,2	48,2	34,0	41,3	78,9	41,1	59,8
Douentza	84,0	53,1	68,0	84,2	33,2	59,5	52,3	32,2	44,1	81,7	45,1	63,4
Bandiagara	78,6	48,4	62,7	84,1	26,0	53,2	49,5	25,8	38,3	78,0	38,7	57,4
Bamako	61,4	45,7	52,9	89,9	39,3	67,4	39,8	27,1	33,6	70,8	43,2	56,8
Ensemble	75,5	49,3	61,6	84,1	29,9	57,6	46,5	29,7	38,5	76,8	42,0	59,0

Le tableau 4.6 présente le taux d'emploi (%) en fonction de l'état matrimonial et du sexe, mettant en évidence des disparités significatives entre ces catégories. Globalement, les hommes (76,8 %) affichent un taux d'emploi nettement supérieur à celui des femmes (42,0 %). Cette différence est observée à travers tous les états matrimoniaux.

Le taux d'emploi le plus élevé est enregistré chez les hommes monogames (86,4 %), tandis que le plus faible est constaté chez les femmes veuves (32,0 %). Le mariage monogame est associé au taux d'emploi masculin le plus élevé, tandis que, chez les femmes, celles divorcées ou séparées présentent un taux d'emploi supérieur à celui des femmes mariées. Par ailleurs, la situation des veufs et des veuves requiert une attention particulière en raison de leur faible taux d'emploi global (33,3 %).

Tableau 4.6 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et l'état matrimonial

Etat matrimonial	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	65,4	50,0	60,0
Monogame	86,4	41,1	62,5
Polygame	79,1	38,0	52,2
Séparé/Divorcé	76,0	57,0	62,7
Veuf	49,7	32,0	33,3
Union libre/concubinage	68,5	52,6	64,4
Ensemble	76,8	42,0	59,0

4.2.4. Taux d'emploi chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

Le tableau 4.7 présente les taux d'emploi en fonction de certaines caractéristiques physiques (albinos, bossu, ou nain) et distingue les résultats selon le sexe. En effet, les hommes affichent systématiquement des taux d'emploi plus élevés que les femmes. Pour la catégorie des personnes sans caractéristiques physiques particulières, les hommes ont un taux de 76,9 %, tandis que les femmes sont à 42,0 %. Cette tendance se maintient pour toutes les catégories, avec des écarts particulièrement marqués pour les personnes naines et les combinaisons de caractéristiques, où les femmes sont encore plus désavantagées que les hommes.

Les personnes ayant des caractéristiques physiques particulières, telles que l'albinisme, le fait d'être bossu ou nain, ont généralement des taux d'emploi plus faibles par rapport à celles sans caractéristiques

physiques spécifiques. La baisse est particulièrement importante pour les nains, où le taux d'emploi des hommes est de 58,9 % et celui des femmes de 31,8 %, soit les taux les plus bas du tableau. Les combinaisons de caractéristiques physiques (albinos et bossu, albinos et nain, etc.) réduisent encore les chances d'emploi, bien que l'effet soit moins prononcé chez les hommes que chez les femmes.

La combinaison d'albinos, bossu et nain présente un taux relativement plus élevé (54,7 % globalement), mais reste inférieur à celui des personnes sans caractéristiques physiques particulières. Toutefois, cette combinaison montre un taux plus élevé pour les hommes (66,7 %) par rapport aux femmes (45,1 %), suggérant que les hommes sont légèrement moins impactés par ces caractéristiques physiques.

Tableau 4.7: Taux d'emploi (en %) selon le sexe et certaines caractéristiques physiques

Personnes ayant certaines caractéristiques physique	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	76,9	42,0	59,0
Albinos	74,3	46,2	60,5
Bossu	65,9	43,6	55,3
Nain	58,9	31,8	45,7
Albinos et bossu	60,7	38,1	49,5
Albinos et nain	64,3	30,0	49,2
Bossu et nain	60,8	27,0	44,1
Albinos, bossu et nain	66,7	45,1	54,7
Ensemble	76,8	42,0	59,0

4.2.5. Taux d'emploi et handicap majeur

Le tableau 4.8 présente les taux d'emploi (en %) selon le statut de handicap et le sexe. Une analyse descriptive révèle des disparités significatives entre les genres : les hommes affichent systématiquement des taux d'emploi plus élevés que les femmes, quel que soit le type de handicap.

Pour les personnes sans handicap, le taux d'emploi est élevé, surtout pour les hommes (77,3 %) comparé aux femmes (42,3 %). Chez les personnes ayant des infirmités des membres inférieurs ou supérieurs, les taux d'emploi sont plus faibles, particulièrement pour les femmes (respectivement 26,5 % et 17,9 %). Les hommes de ces catégories enregistrent des taux respectifs de 59,2 % et 57,7 %, bien qu'inférieurs à ceux des hommes sans handicap.

En ce qui concerne les déficients visuels (aveugles, borgnes et malvoyants), les taux d'emploi chutent de manière significative, en particulier pour les aveugles (22,2 % en moyenne) et les malvoyants (28,2 %).

Les sourds (29,4 %) et sourds-muets (27,6 %) affichent également des taux faibles. Chez les hommes sourds ou malentendants, les taux atteignent près de 40 %, contre environ 13 % pour les femmes.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle ou mentale enregistrent les taux d'emploi les plus faibles parmi tous les types de handicap, avec une moyenne de 20,5 %. Les écarts de genre sont marqués : les hommes présentent un taux d'environ 27 %, contre seulement 11,4 % pour les femmes.

Enfin, pour les polyhandicaps et autres handicaps physiques majeurs, les taux varient : le polyhandicap majeur atteint 33 %, tandis que les autres handicaps physiques majeurs se situent autour de 37 %. Les

hommes enregistrent des taux compris entre 45 % et 51 %, alors que les femmes restent sous la barre des 20 %.

Tableau 4.8 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et handicap majeur

Handicap majeur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	77,3	42,3	59,3
Infirm(e) de membre(s) inférieur(s)	59,2	26,5	44,6
Infirm(e) de membre(s) supérieur(s)	57,7	17,9	40,0
Aveugle	28,8	10,5	22,2
Borgne	55,5	18,1	39,8
Malvoyant	38,4	15,4	28,2
Muet	37,2	12,9	26,8
Sourd	41,0	15,7	29,4
Sourd-muet	38,8	12,3	27,6
Malentendant	42,6	13,4	28,9
Déficient intellectuel	27,7	11,4	20,5
Déficient mental/psychique	27,5	11,4	20,5
Polyhandicap majeur	45,8	15,3	33,0
Autre handicap physique majeur	51,2	19,0	37,3
Autre handicap majeur	46,4	18,1	33,5
Ensemble	76,8	42,0	59,0

4.2.6. Taux d'emploi et niveau de vie du ménage

Le graphique 4.01 présente les taux d'emploi (en %) selon le niveau de vie du ménage et le sexe. Les résultats mettent en évidence des disparités significatives entre les hommes et les femmes, quel que soit le niveau de vie du ménage.

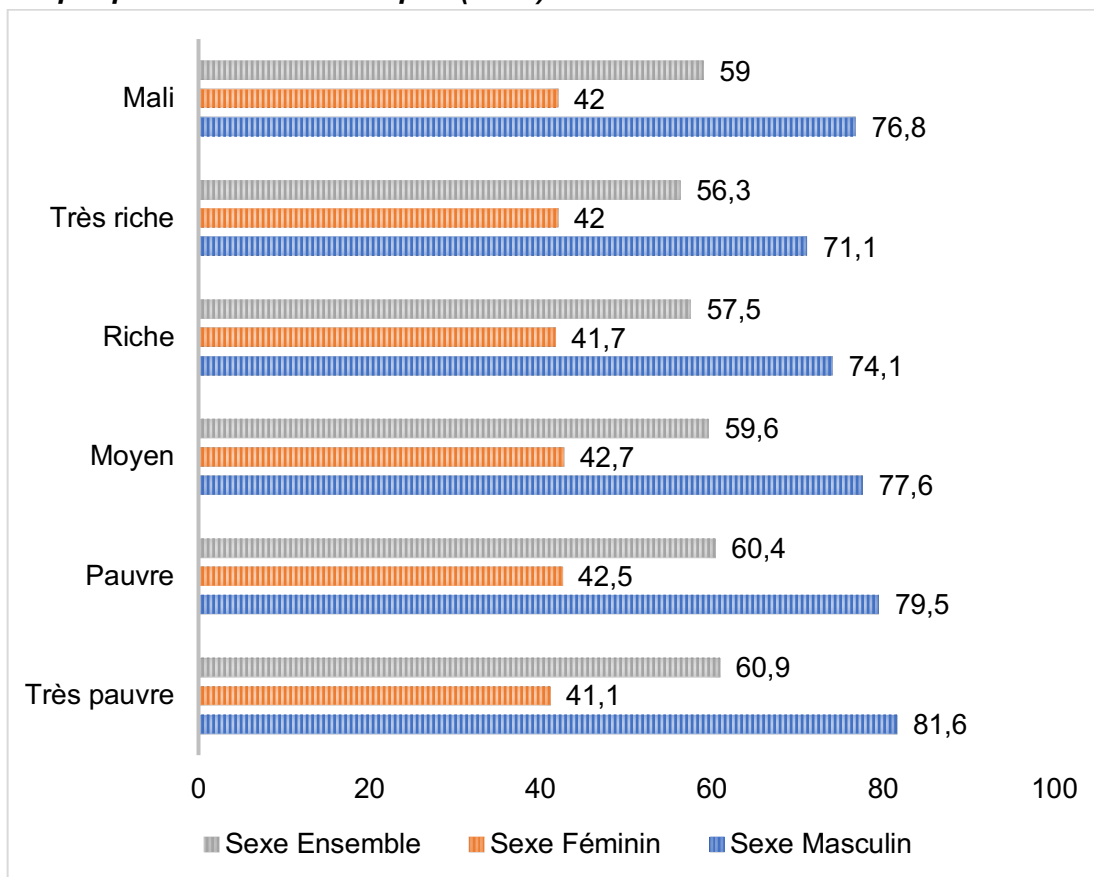
Les hommes affichent des taux d'emploi systématiquement plus élevés que les femmes dans toutes les catégories. Chez les hommes, le taux d'emploi décroît légèrement à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, passant de 81,6 % dans les ménages très pauvres à 71,1 % dans les ménages très riches.

Pour les femmes, les taux d'emploi sont plus faibles, avec une variation moins marquée selon le niveau de vie. Ils oscillent autour de 42 %, allant de 41,1 % dans les ménages très pauvres à 42,0 % dans les ménages très riches.

Dans l'ensemble, les taux d'emploi suivent une tendance similaire à celle observée chez les hommes, diminuant avec l'augmentation du niveau de vie : ils passent de 60,9 % dans les ménages très pauvres à 56,3 % dans les ménages très riches.

Ces résultats soulignent non seulement l'écart persistant entre les sexes en matière d'emploi, mais aussi une corrélation inverse entre le niveau de vie du ménage et le taux d'emploi, particulièrement notable chez les hommes.

Graphique 4.01 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et le niveau de vie du ménage



4.2.7. Taux d'emploi et niveau d'instruction

Le tableau 4.9 présente les taux d'emploi (en %) selon le niveau d'instruction et le sexe. Les données révèlent des disparités significatives à la fois entre les niveaux d'instruction et entre les sexes.

Les hommes affichent des taux d'emploi systématiquement plus élevés que les femmes à tous les niveaux d'instruction. Chez les personnes sans niveau d'instruction, le taux d'emploi est le plus élevé, atteignant 85,2 % pour les hommes et 44,0 % pour les femmes, avec une moyenne générale de 62,5 %.

À mesure que le niveau d'instruction augmente, les taux d'emploi diminuent jusqu'au niveau secondaire (2e cycle), où ils atteignent leur point le plus bas : 48,5 % pour les hommes, 29,6 % pour les femmes, et 40,3 % en moyenne.

En revanche, pour les individus ayant un niveau d'instruction supérieur, les taux d'emploi augmentent légèrement : 67,3 % pour les hommes, 48,5 % pour les femmes, et 61,2 % en moyenne.

Dans l'ensemble, les taux d'emploi sont de 76,8 % pour les hommes et de 42,0 % pour les femmes, avec une moyenne globale de 59,0 %.

Tableau 4.9 : Taux d'emploi (en %) selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	85,2	44,0	62,5
Fondamental 1 (Primaire)	78,0	43,3	61,9
Fondamental 2 (Secondaire 1 ^{er} cycle)	61,0	33,5	48,1
Secondaire (Secondaire 2 nd cycle)	48,5	29,6	40,3
Supérieur	67,3	48,5	61,2
Ensemble	76,8	42,0	59,0

4.3. Profession de la population en emploi

4.3.1. Profession de la population en emploi et milieu de résidence

Le tableau 4.10 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), le sexe, et les grands groupes de professions. Voici une analyse descriptive des données :

Globalement, la part des femmes en emploi est de 25,71 %. Cette répartition reste relativement constante entre les milieux urbains (26,02 %) et ruraux (25,50 %). Les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche dominent largement en milieu rural (61,21 % des actifs). Les professions liées à l'armée, la sécurité et autres métiers spécialisés enregistrent une faible proportion d'emplois féminins, particulièrement en milieu urbain (14,56 %).

En milieu urbain, les femmes représentent une proportion importante dans certaines professions, notamment le personnel des services et les vendeuses (38,98 %), les ouvriers non qualifiés (50,88 %), et les professions intellectuelles et scientifiques (27,05 %).

En milieu rural, les femmes dominent également dans les professions liées aux services (46,86 %) et les ouvriers non qualifiés (49,16 %), bien que leur représentation globale dans les autres catégories reste plus faible que celle des hommes.

Les femmes sont particulièrement représentées parmi les employés de type administratif et cadres subalternes (20,64 % au total) et dans les professions intellectuelles et scientifiques (27,10 %). Leur présence est plus marginale dans les professions artisanales (13,03 %) et chez les conducteurs de machines (3,65 %).

Tableau 4.10: Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de profession selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe de Profession	Milieu de résidence													
	Urbain						Rural						Total	
	Masculin	Féminin	Total	% des femmes	Masculin	Féminin	Total	% des femmes	Masculin	Féminin	Total	% des femmes		
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	3,84	3,93	3,86	26,47	3,32	3,77	3,43	28,01	3,53	3,83	3,60	27,34		
Professions intellectuelles et scientifique	13,96	14,71	14,15	27,05	4,38	4,72	4,46	26,95	8,23	8,84	8,38	27,10		
Professions intermédiaires	11,85	10,11	11,40	23,08	3,61	3,01	3,46	22,21	6,92	5,94	6,67	22,88		
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	2,71	2,01	2,53	20,66	0,58	0,43	0,54	20,26	1,44	1,08	1,35	20,64		
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	19,73	35,81	23,90	38,98	9,00	23,05	12,54	46,86	13,32	28,31	17,14	42,46		
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	8,23	2,99	6,87	11,33	65,88	47,36	61,21	19,72	42,69	29,07	39,21	19,06		
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	18,93	6,21	15,62	10,35	5,63	3,74	5,15	18,51	10,98	4,76	9,39	13,03		
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	11,27	0,81	8,55	2,45	2,65	0,58	2,13	6,92	6,12	0,67	4,73	3,65		
Ouvriers et employés non qualifiés	7,66	22,53	11,53	50,88	4,51	12,65	6,56	49,16	5,78	16,72	8,57	50,17		
Armée, sécurité et autres métiers	1,83	0,89	1,59	14,56	0,46	0,70	0,52	34,52	1,01	0,78	0,95	21,04		
Ensemble	100	100	100	26,02	100	100	100	25,50	100	100	100	25,71		

4.3.2. Profession de la population en emploi et région de résidence

Le tableau 4.11 détaille la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans ou plus selon les régions de résidence et les grands groupes de professions.

Les professions liées à l'agriculture et à la pêche dominent globalement avec 39,4 % de la population active en emploi. Ces professions sont particulièrement prédominantes dans des régions comme Nara (77,5 %), Ménaka (66,0 %), et Bandiagara (69,6 %). En revanche, les régions urbaines comme Bamako montrent une très faible proportion d'agriculteurs (3,3 %), reflétant une économie plus diversifiée.

Les régions urbaines, notamment Bamako, se distinguent par une forte proportion d'actifs dans des professions intellectuelles et scientifiques (14,6 %), intermédiaires (12,2 %), et artisanales (16,2 %). Cela témoigne de l'importance de l'activité économique urbaine dans ces secteurs. Le personnel des services et les vendeurs représentent une part significative, atteignant 31,3 % à Taoudenni et 26,8 % à Douentza, illustrant leur rôle central dans les économies locales, même en milieu rural.

En termes de disparité régionale, ses professions intermédiaires et administratives sont proportionnellement plus présentes dans les régions comme Bamako (12,2 % pour les professions intermédiaires) et Kayes (5,9 %). En revanche, des régions comme Mopti, Tombouctou, et Gao affichent une prédominance des professions agricoles (plus de 48 %).

Tableau 4.11 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon la région

Région	Groupe de professions										%
	Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires	Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	Personne l des services et vendeurs de magasin et de marche	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Ouvriers et employés non qualifiés	Armée, sécurité et autres métiers	
Kayes	6,7	8,4	5,9	1,4	15,3	37,6	8,3	5,0	9,9	1,5	100
Koulikoro	3,0	8,1	5,5	1,0	14,3	43,5	7,3	5,4	10,6	1,4	100
Sikasso	2,8	7,0	5,6	1,1	11,3	52,4	6,9	4,3	7,8	0,7	100
Ségou	3,5	6,1	5,2	0,8	14,4	52,6	7,0	2,7	6,8	0,8	100
Mopti	2,7	4,3	3,5	0,5	24,5	48,6	9,1	2,1	4,1	0,6	100
Tombouctou	3,2	3,6	3,4	0,6	20,3	54,7	7,4	2,8	3,6	0,5	100
Gao	2,9	4,5	3,7	0,7	17,8	54,0	7,5	3,7	3,6	1,5	100
Kidal	3,0	1,5	1,4	0,5	18,9	52,6	5,4	4,2	4,5	8,0	100
Taoudenni	3,8	1,5	3,6	0,5	31,3	51,9	0,9	4,0	2,2	0,3	100
Ménaka	3,6	1,7	3,1	0,2	18,5	66,0	2,9	1,1	2,6	0,2	100
Nioro	5,1	5,9	4,7	1,2	13,2	49,7	7,1	2,3	10,0	0,9	100
Kita	4,7	6,3	4,3	0,7	10,6	59,5	5,8	2,1	5,3	0,7	100
Dioïla	4,7	9,2	5,0	0,6	7,6	54,6	4,5	2,1	10,6	1,0	100
Nara	1,1	1,6	1,9	0,2	10,8	77,5	3,5	0,7	2,4	0,3	100
Bougouni	3,7	5,2	3,8	0,6	8,3	63,1	5,9	1,9	7,1	0,4	100
Koutiala	2,9	7,7	6,6	1,0	12,6	49,9	7,3	3,2	8,5	0,4	100
San	3,2	7,0	4,6	1,1	13,5	55,3	6,2	2,1	6,8	0,2	100
Douentza	1,5	2,9	2,0	0,2	26,8	55,6	6,7	1,5	2,8	0,1	100
Bandiagara	1,5	4,2	2,4	0,3	12,9	69,6	5,2	0,8	2,8	0,4	100
Bamako	4,0	14,6	12,2	2,7	23,6	3,3	16,2	9,0	13,0	1,3	100
Ensemble	3,6	8,3	6,6	1,3	17,1	39,4	9,4	4,7	8,5	0,9	100

4.3.3. Profession de la population en emploi et personnes ayant certaines caractéristiques physiques

Le tableau 4.12 présente la répartition en pourcentage (%) de la population en emploi au sein des ménages ordinaires, âgée de 15 ans ou plus, selon certaines caractéristiques physiques et répartie par grands groupes de professions. Les groupes de professions incluent des catégories allant des cadres supérieurs et professions intellectuelles aux ouvriers qualifiés et non qualifiés, en passant par des professions intermédiaires et administratives.

Les données mettent en évidence les spécificités de l'intégration professionnelle des personnes ayant des caractéristiques physiques particulières (comme les albinos, les bossus ou les nains). On peut observer :

- Une présence plus importante des personnes sans caractéristiques physiques spécifiques dans des professions variées, notamment les métiers qualifiés de l'agriculture (39,2 %) et les services/vendeurs (17,1 %).
- Les albinos et les bossus sont proportionnellement plus nombreux dans les métiers agricoles (47,8 % et 48,3 %, respectivement).
- Les nains semblent avoir une distribution légèrement différente, avec une présence notable dans les professions intermédiaires (7,0 %) et artisanales (9,0 %).
- Des sous-catégories combinant plusieurs caractéristiques physiques montrent des variations parfois marquées, comme les albinos et nains ayant un taux élevé dans les métiers agricoles (54,4 %).

Tableau 4.12 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon certaines caractéristiques physiques

Personnes ayant certaines caractéristiques physiques	Groupe de professions										
	Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	Professions intellectuelles et scientifique	Professions intermédiaires	Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Ouvriers et employés non qualifiés	Armée, sécurité et autres métiers	%
Aucun	3,6	8,4	6,7	1,3	17,1	39,2	9,4	4,7	8,6	0,9	100
Albinos	4,6	8,4	5,4	1,0	14,9	47,8	6,7	2,4	6,3	2,5	100
Bossu	5,3	8,9	6,8	0,5	13,0	48,3	8,0	2,6	6,5	0,2	100
Nain	5,1	8,9	7,0	0,7	16,4	38,1	9,0	3,0	11,3	0,4	100
Albinos et bossu	6,5	5,8	6,6	0,0	25,0	40,6	8,1	2,9	3,7	0,7	100
Albinos et nain	6,0	7,2	7,2	0,0	7,2	54,4	9,6	2,4	6,0	0,0	100
Bossu et nain	6,2	7,2	11,1	0,0	18,7	28,0	13,0	7,2	8,2	0,5	100
Albinos, bossu et nain	4,8	8,9	8,4	1,8	19,3	29,1	11,3	4,5	10,5	1,4	100
Ensemble	3,6	8,4	6,7	1,3	17,1	39,2	9,4	4,7	8,6	1,0	100

4.3.4. Profession de la population en emploi et handicap majeur

Le tableau 4.13 présente la répartition en pourcentage de la population active âgée de 15 ans ou plus, résidant dans des ménages ordinaires, selon la nature d'un handicap majeur et les principaux groupes professionnels. Il met en lumière les différences de représentativité au sein des groupes professionnels en fonction du type de handicap.

Pour l'ensemble de la population, les catégories les plus représentées sont celles du « Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché » (17,1 %) et des « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche » (39,2 %). En revanche, les professions intellectuelles, scientifiques et les postes de cadres supérieurs affichent des proportions plus faibles.

Les personnes présentant un polyhandicap majeur ou un autre handicap physique majeur sont davantage représentés dans les professions intermédiaires (12,1 % et 8,9 %, respectivement). Les sourds-muets et les malentendants se concentrent principalement dans les métiers manuels (56,5 % pour les sourds-muets et 57,7 % pour les malentendants). Enfin, les personnes souffrant d'un déficit intellectuel ou d'un trouble mental/psychique occupent une proportion notable parmi les ouvriers non qualifiés (13,4 % et 8,7 %, respectivement).

Tableau 4.13 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon le type de handicap majeur

Handicap majeur	Groupe de professions										%
	Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administratifs, fonction publique, dirigeants et cadres supérieurs	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires	Employés de type administratif - cadres subalternes de l'administration	Personnel des services et vendeurs de magasins et de marche	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Ouvriers et employés non qualifiés	Armée, sécurité et autres métiers	
Aucun	3,6	8,4	6,7	1,3	17,2	39,2	9,4	4,7	8,6	0,9	100
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	7,1	10,3	7,1	1,3	15,5	36,4	10,3	2,7	6,8	2,7	100
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	3,3	10,8	8,0	1,4	18,1	34,8	12,3	3,5	7,0	0,8	100
Aveugle	5,2	10,3	7,6	1,9	13,0	43,4	6,5	2,8	8,7	0,6	100
Borgne	4,4	6,0	7,4	1,2	17,7	41,5	10,4	3,7	7,3	0,3	100
Malvoyant	3,7	8,9	6,9	1,2	15,3	45,0	7,7	3,1	7,5	0,7	100
Muet	2,8	3,8	4,5	0,0	10,2	46,8	16,2	3,8	10,8	1,1	100
Sourd	3,3	3,5	4,3	0,5	15,5	49,3	10,1	2,3	10,4	0,7	100
Sourd-muet	1,9	2,0	2,8	0,4	7,8	56,5	17,0	2,4	8,7	0,4	100
Malentendant	1,6	4,2	3,1	0,6	13,1	57,7	9,0	2,5	7,8	0,3	100
Déficient intellectuel	2,4	3,2	3,4	0,5	13,5	51,1	8,2	3,4	13,4	1,0	100
Déficient mental/psychique	2,8	7,6	4,1	0,9	14,5	49,2	8,6	3,0	8,7	0,7	100
Polyhandicap majeur	3,7	11,8	12,1	1,5	16,6	29,7	11,3	4,2	8,3	0,8	100
Autre handicap physique majeur	4,4	13,0	8,9	1,9	17,8	27,0	13,8	3,8	8,8	0,7	100
Autre handicap majeur	4,2	8,3	7,4	1,1	14,4	39,0	7,8	4,5	12,1	1,2	100
Ensemble	3,6	8,4	6,7	1,3	17,1	39,2	9,4	4,7	8,6	1,0	100

4.3.5. Profession de la population en emploi et niveau de vie du ménage

Le tableau 4.14 met en évidence la répartition des travailleurs selon le niveau de vie du ménage et leur appartenance aux grands groupes professionnels.

Les employés administratifs subalternes et les cadres subalternes de l'administration affichent des proportions faibles dans toutes les tranches de niveau de vie, oscillant entre 0,5 % et 2,6 %. De même, les professions de l'armée, de la sécurité et autres métiers connexes restent marginalement représentées, avec une proportion stable autour de 0,6 % à 1,5 %.

Les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche dominent largement les catégories très pauvres et pauvres, représentant respectivement 59,9 % et 59,1 %. Le personnel des services et les vendeurs de magasins occupent également une part importante dans ces catégories, atteignant 15,1 % pour les ménages très pauvres et 13,2 % pour les ménages pauvres.

En revanche, les professions intellectuelles et scientifiques gagnent en importance à mesure que le niveau de vie augmente, passant de 6,8 % dans les ménages moyens à 14,1 % dans les ménages très riches. Les artisans, ouvriers des métiers de type artisanal et les professions intermédiaires suivent une tendance similaire, voyant leur proportion croître dans les ménages de niveau de vie élevé.

Tableau 4.14 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon les grands groupes de professions

Groupe de professions	Niveau de vie du ménage					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	3,3	3,5	3,6	3,6	3,9	3,6
Professions intellectuelles et scientifique	4,1	4,8	6,8	11,0	14,1	8,4
Professions intermédiaires	3,4	3,7	5,3	8,9	11,3	6,7
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	0,5	0,6	1,0	1,9	2,6	1,3
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	15,1	13,2	14,2	19,9	22,6	17,1
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	59,9	59,1	48,8	24,7	9,1	39,3
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	5,4	5,8	7,7	12,2	14,8	9,4
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,2	2,2	3,7	6,7	8,2	4,7
Ouvriers et employés non qualifiés	5,5	6,6	8,0	10,0	11,9	8,6
Armée, sécurité et autres métiers	0,6	0,6	0,7	1,2	1,5	0,9
Ensemble	%	100	100	100	100	100

4.3.6. Profession de la population en emploi et niveau d'instruction

Le tableau 4.15 présente la répartition en pourcentage de la population active âgée de 15 ans ou plus des ménages ordinaires, selon leur niveau d'instruction et leur groupe de professions.

Dans l'ensemble, la majorité de la population active est concentrée dans les professions agricoles (39,3 %), suivie des métiers des services et de la vente (17,1 %).

En fonction du niveau d'instruction :

- Les professions intellectuelles et scientifiques regroupent une proportion importante d'individus ayant un niveau d'instruction supérieur (52,2 %) ou secondaire (21,0 %). Les cadres supérieurs et dirigeants présentent également une proportion notable de personnes ayant atteint le niveau supérieur (8,4 %).
- Les professions intermédiaires (8,8 %) et les artisans (19,0 %) comptent une majorité de personnes ayant achevé le fondamental 2.
- Les agriculteurs et ouvriers qualifiés dans l'agriculture et la pêche sont principalement représentés dans les catégories sans niveau (52,4 %) et fondamental 1 (31,3 %). Le personnel des services et vendeurs est également bien représenté à ces niveaux (16,4 % et 19,2 % respectivement).

Tableau 4.15 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par grands groupes de professions selon le niveau d'instruction.

Groupe de professions	Niveau d'instruction					Ensemble
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	3,7	1,8	2,3	3,2	8,4	3,6
Professions intellectuelles et scientifique	2,8	3,9	6,6	21,0	52,2	8,4
Professions intermédiaires	4,1	6,0	8,8	18,5	14,4	6,7
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	0,5	1,4	2,0	4,1	4,1	1,3
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	16,4	19,2	22,3	20,2	10,0	17,1
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	52,4	31,3	19,0	7,2	1,4	39,3
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	7,0	16,8	19,0	10,9	2,8	9,4
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	3,6	8,2	9,2	5,5	1,7	4,7
Ouvriers et employés non qualifiés	8,9	10,8	9,6	6,5	2,4	8,6
Armée, sécurité et autres métiers	0,5	0,5	1,3	2,9	2,6	0,9
Ensemble %	100	100	100	100	100	100

4.4. Situation dans l'emploi

4.4.1. Situation dans l'emploi et milieu de résidence

Le tableau 4.16 présente la répartition en pourcentage de la population active âgée de 15 ans ou plus, résidant dans des ménages ordinaires, selon la situation dans l'emploi, le sexe et le milieu de résidence (urbain ou rural).

Globalement, les travailleurs indépendants représentent la majorité des actifs (72,6 %). Les femmes sont davantage impliquées dans des rôles d'aide familiale (16,4 % contre 12,5 % pour les hommes).

En milieu urbain, la majorité des actifs sont des travailleurs indépendants (67,2 %), suivis par les salariés permanents (14,1 %) et les salariés temporaires (4,5 %). Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes dans la catégorie des travailleurs indépendants, mais elles sont plus représentées parmi les aides familiales (7,5 % contre 4,8 % pour les hommes).

En milieu rural, une proportion encore plus élevée de travailleurs indépendants est observée (75,9 %). Les aides familiaux constituent une part significative des actifs (18,4 %), avec une surreprésentation des femmes dans cette catégorie (22,6 % contre 17,0 % pour les hommes).

Tableau 4.16 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

Situation dans l'emploi		Sexe			% Femme
		Masculin	Féminin	Ensemble	
Urbain					
Travailleur indépendant		67,5	66,5	67,2	27,3
Employeur/Patron		5,5	4,0	5,1	21,7
Salarié/Employé permanent		14,5	12,9	14,1	25,3
Salarié/Employé temporaire		3,9	5,9	4,5	36,8
Membre de coopérative de production		0,1	0,1	0,1	21,2
Apprenti rémunéré		2,2	1,3	1,9	18,7
Aide familial		4,8	7,5	5,5	37,2
Autre		1,6	1,9	1,7	31,1
Ensemble	%	100	100	100	27,6
Rural					
Travailleur indépendant		77,1	72,2	75,9	23,4
Employeur/Patron		1,1	0,7	1,0	18,0
Salarié/Employé permanent		2,2	1,5	2,0	18,6
Salarié/Employé temporaire		0,8	0,7	0,8	21,5
Membre de coopérative de production		0,1	0,2	0,1	34,2
Apprenti rémunéré		0,6	0,4	0,6	17,1
Aide familial		17,0	22,6	18,4	30,2
Autre		1,1	1,7	1,2	33,5
Ensemble	%	100	100	100	24,6
Ensemble					
Travailleur indépendant		73,6	69,9	72,6	24,8
Employeur/Patron		2,7	2,0	2,5	20,8
Salarié/Employé permanent		6,7	6,1	6,6	24,1
Salarié/Employé temporaire		2,0	2,8	2,2	33,3
Membre de coopérative de production		0,1	0,1	0,1	30,7
Apprenti rémunéré		1,2	0,8	1,1	18,2
Aide familial		12,5	16,4	13,5	31,3
Autre		1,3	1,8	1,4	32,4
Ensemble	%	100	100	100	25,7

4.4.2. Situation dans l'emploi et région de résidence

Le tableau 4.17 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi, âgée de 15 ans ou plus, issue des ménages ordinaires, par région de résidence et selon la situation dans l'emploi. Il met en évidence les disparités régionales dans les différentes catégories d'emploi, notamment les travailleurs indépendants, les employeurs, les salariés permanents ou temporaires, ainsi que d'autres formes d'emploi.

La catégorie des travailleurs indépendants constitue la majorité des travailleurs dans presque toutes les régions, avec des pourcentages particulièrement élevés à Kidal (96,0 %), Ménaka (94,0 %) et Tombouctou (85,7 %). Les proportions les plus faibles sont observées à Bamako (64,4 %) et Sikasso (66,9 %).

Les salariés permanents et temporaires se distinguent particulièrement à Bamako, avec une proportion notable de salariés permanents (15,6 %) et temporaires (5,1 %). À l'inverse, dans des régions comme Tombouctou, Gao et Kidal, ces catégories restent marginales (moins de 1 à 3 %).

En ce qui concerne les aides familiaux et autres catégories, Une proportion significative d'aides familiaux est observée dans des régions telles que Sikasso (21,5 %) et Bougouni (23,4 %). La catégorie "autre" reste relativement marginale, avec des proportions variant de 0,2 % (Taoudenni) à 2,2 % (Dioïla et Nioro).

Tableau 4.17 : Répartition (%) de la population en emploi des 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon la région

Région	Situation dans l'emploi									
	Travailleur indépendant	Employeur/ Patron	Salarié /Employé permanent	Salarié/ Employé temporaire	Membre de coopérative de production	Apprenti rémunéré	Aide familial	Autre	%	
Kayes	77,2	2,4	4,2	1,2	0,0	1,2	12,4	1,4	100	100
Koulikoro	71,2	1,8	6,0	2,1	0,1	1,0	16,3	1,5	100	100
Sikasso	66,9	1,9	4,9	1,7	0,2	1,3	21,5	1,6	100	100
Ségou	75,0	1,4	3,9	1,6	0,2	0,8	16,2	1,0	100	100
Mopti	78,6	1,4	2,9	0,8	0,1	0,6	15,0	0,6	100	100
Tombouctou	85,7	0,7	1,8	0,6	0,0	0,6	9,8	0,7	100	100
Gao	88,2	1,1	3,1	1,0	0,0	0,7	5,1	0,7	100	100
Kidal	96,0	0,7	0,7	0,1	0,0	0,1	1,8	0,6	100	100
Taoudenni	91,8	0,7	0,7	0,2	0,0	0,5	5,9	0,2	100	100
Ménaka	94,0	0,5	0,3	0,1	0,0	0,2	4,1	0,7	100	100
Nioro	77,2	1,6	2,5	0,9	0,1	0,6	15,1	2,2	100	100
Kita	72,6	1,3	2,7	0,7	0,2	0,7	20,7	1,1	100	100
Dioïla	74,0	0,8	2,3	0,8	0,0	0,5	19,2	2,2	100	100
Nara	74,6	0,8	1,3	0,6	0,1	0,3	21,7	0,7	100	100
Bougouni	69,2	1,5	2,5	0,8	0,1	0,7	23,4	1,7	100	100
Koutiala	71,7	1,7	3,9	1,4	0,2	0,9	18,7	1,4	100	100
San	79,8	0,8	2,7	1,0	0,0	0,6	13,7	1,4	100	100
Douentza	79,5	1,2	2,0	1,2	0,0	0,6	14,8	0,7	100	100
Bandiagara	77,1	0,6	1,7	0,4	0,1	0,4	19,1	0,7	100	100
Bamako	64,4	5,8	15,6	5,1	0,1	1,9	5,2	1,8	100	100
Ensemble	72,7	2,5	6,5	2,2	0,1	1,1	13,5	1,4	100	100

4.4.3. Situation dans l'emploi et groupe d'âges quinquennaux

Le tableau 4.18 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgée de 15 ans ou plus, selon les groupes d'âges quinquennaux et les différentes situations dans l'emploi.

On observe une prédominance des travailleurs indépendants dans tous les groupes d'âge, avec une proportion croissante à mesure que l'âge augmente, passant de 58,0 % chez les 15-19 ans à 85,5 % pour les personnes de 90 ans et plus. En revanche, la proportion de salariés/employés permanents est plus élevée chez les jeunes adultes, atteignant un pic dans la tranche d'âge de 25-29 ans (7,1 %) avant de diminuer progressivement avec l'âge.

Les autres catégories, telles que les apprentis rémunérés, les membres de coopératives de production et les aides familiaux, occupent une place marginale, tandis que la catégorie "Autre" montre une présence notable chez les plus jeunes (26,8 % chez les 15-19 ans). Le total des effectifs montre une population active plus concentrée dans les tranches d'âge intermédiaires, notamment entre 30 et 39 ans.

Tableau 4.18 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'âges	Travailleur indépendant	Employeur/ Patron	Situation dans l'emploi							Autre	%
			Salarié/Employé permanent	Salarié/Employé temporaire	Membre de coopérative de production	Apprenti rémunéré	Aide familial				
15 - 19 ans	58,0	3,3	2,8	4,0	0,1	3,5	26,8	1,5	100		
20 - 24 ans	63,6	3,1	4,3	2,9	0,1	2,8	21,5	1,6	100		
25 - 29 ans	66,9	2,9	7,1	2,9	0,1	1,5	17,2	1,4	100		
30 - 34 ans	69,5	2,7	8,3	2,5	0,1	0,8	14,7	1,4	100		
35 - 39 ans	70,9	2,4	8,9	2,0	0,1	0,6	13,9	1,3	100		
40 - 44 ans	79,9	2,5	8,1	1,6	0,1	0,1	6,4	1,4	100		
45 - 49 ans	81,9	2,1	7,5	1,3	0,1	0,1	5,8	1,3	100		
50 - 54 ans	85,0	1,8	5,8	1,0	0,1	0,1	5,0	1,2	100		
55 - 59 ans	86,5	1,5	5,2	0,9	0,1	0,0	4,6	1,1	100		
60 - 64 ans	84,0	1,8	5,7	0,9	0,1	0,1	5,8	1,6	100		
65 - 69 ans	81,6	1,8	5,2	1,0	0,2	0,0	8,0	2,2	100		
70- 74 ans	83,9	1,6	3,2	0,6	0,2	0,1	7,9	2,4	100		
75- 79 ans	84,7	1,4	2,2	0,5	0,1	0,1	8,5	2,6	100		
80- 84 ans	84,5	1,3	2,0	0,3	0,2	0,1	8,8	2,9	100		
85- 89 ans	84,0	1,7	1,9	0,5	0,0	0,1	8,4	3,5	100		
90 ans et plus	85,5	1,1	1,5	0,2	0,1	0,1	8,6	2,9	100		
Ensemble	72,6	2,5	6,6	2,2	0,1	1,1	13,5	1,4	100		

4.4.4. Situation dans l'emploi chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

Le tableau 4.19 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon certaines caractéristiques physiques et leur situation dans l'emploi.

Les travailleurs indépendants constituent la majorité dans toutes les catégories, avec une proportion particulièrement élevée parmi les personnes bossues (85,2 %) et les individus présentant à la fois des caractéristiques d'albinisme et de bossu (86,2 %). La proportion des salariés permanents diminue significativement pour les personnes ayant des caractéristiques physiques spécifiques, passant de 6,6 % dans la population générale à 2,6 % chez les bossus. Le statut d'employeur/patron reste marginal dans l'ensemble, avec des pourcentages variant de 1,0 % (Albinos et Nain) à 3,4 % (Albinos, Bossu et Nain).

Une faible représentation est observée parmi les salariés temporaires dans toutes les catégories, avec une proportion maximale de 2,9 % chez les personnes présentant toutes les caractéristiques physiques. Les aides familiaux représentent une proportion notable, atteignant 13,5 % dans la population générale, mais moins chez les bossus (6,1 %) et dans les combinaisons spécifiques de caractéristiques.

Les membres de coopératives de production sont quasi inexistantes (0,0 % ou 0,1 %) dans toutes les catégories. Une présence modeste est notée chez les apprentis rémunérés, atteignant jusqu'à 3,4 % chez les individus combinant les caractéristiques de Bossu et Nain. Enfin, le statut autres catégories reste marginal, atteignant au maximum 3,9 % chez les nains.

Tableau 4.19 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon certaines caractéristiques physiques

Situation dans l'emploi	Certaines caractéristiques physiques								
	Aucun	Albinos	Bossu	Nain	Albinos et Bossu	Albinos et Nain	Bossu et Nain	Albinos, Bossu et Nain	Ensemble
Travailleur indépendant	72,6	81,3	85,2	73,7	86,2	78,9	85,1	72,4	72,6
Employeur/patron	2,5	2,8	2,0	2,2	1,0	1,7	1,5	3,4	2,5
Salarié/employé permanent	6,6	3,7	2,6	4,5	1,0	3,4	2,2	6,3	6,6
Salarié/employé temporaire	2,2	1,1	0,8	2,6	0,0	0,8	0,0	2,9	2,2
Membre de coopérative de production	0,1	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Apprenti rémunéré	1,1	0,8	1,2	1,0	1,5	0,9	3,4	1,2	1,1
Aide familial	13,5	9,2	6,1	11,9	9,2	12,7	6,0	11,4	13,5
Autre	1,4	1,1	1,7	3,9	1,0	1,7	1,9	2,4	1,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.4.5. Situation dans l'emploi et type de handicap majeur

Le tableau 4.20 présente la répartition en pourcentage (%) de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon leur statut de handicap et leur situation professionnelle. Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants :

Les travailleurs indépendants représentent la majorité des personnes en emploi, quelle que soit la nature du handicap, avec des proportions particulièrement élevées chez les aveugles (83,7 %), les malentendants (81,5 %), et les infirmes des membres inférieurs (81,2 %). La part des employeurs reste marginale, tournant entre 1,5 % et 2,9 %, avec un pic chez les infirmes des membres supérieurs (2,9 %).

Les Salariés/employés permanents sont mieux représentés parmi les individus sans handicap (6,6 %) et chez ceux avec des handicaps physiques majeurs (jusqu'à 7,6 %). Les autres catégories présentent une proportion significative des personnes vivant avec le handicap, en particulier les sourds-muets (19,6 %), les déficients intellectuels (15,8 %), et les sourds (14,1 %), se trouvent dans la catégorie "Aide familial".

Tableau 4.20 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le type de handicap majeur

Handicap majeur	Situation dans l'emploi									
	Travailleur indépendant	Employeur/ patron	Salarié/ employé permanent	Salarié/ employé temporaire	Membre de coopérative de production	Apprenti rémunéré	Aide familial	Autre	%	
Aucun	72,6	2,5	6,6	2,2	0,1	1,1	13,6	1,4	100	100
Infirmes des membres(s) inférieur(s)	81,2	1,8	5,3	1,5	0,1	0,8	7,5	1,8	100	100
Infirmes des membres(s) supérieur(s)	77,5	2,9	7,1	1,8	0,1	0,5	8,8	1,4	100	100
Aveugle	83,7	1,5	3,2	1,0	0,1	0,3	6,4	3,7	100	100
Borgne	79,6	1,7	5,4	1,9	0,2	0,5	9,6	1,2	100	100
Malvoyant	79,5	2,1	5,3	1,9	0,1	0,4	9,3	1,6	100	100
Muet	73,5	1,8	2,9	1,8	0,2	1,1	16,0	2,6	100	100
Sourd	77,3	1,7	3,2	1,0	0,1	0,6	14,1	1,9	100	100
Sourd-muet	69,7	2,9	1,8	1,9	0,1	1,7	19,6	2,1	100	100
Malentendant	81,5	1,5	2,6	1,2	0,1	0,4	11,2	1,5	100	100
Déficient intellectuel	72,9	1,7	2,6	2,4	0,1	1,3	15,8	3,3	100	100
Déficient mental/psychique	75,1	2,1	3,2	1,5	0,1	0,9	13,6	3,5	100	100
Polyhandicap majeur	77,2	1,8	6,7	2,3	0,1	0,7	8,7	2,7	100	100
Autre handicap physique majeur	76,2	2,4	7,6	2,2	0,1	0,9	8,1	2,4	100	100
Autre handicap majeur	75,3	1,8	5,1	1,9	0,1	0,6	8,8	6,4	100	100
Ensemble	72,6	2,5	6,6	2,2	0,1	1,1	13,5	1,4	100	100

4.4.6. Situation dans l'emploi et niveau de vie du ménage

Le tableau 4.21 illustre la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon leur situation dans l'emploi et leur niveau de vie. Il permet d'analyser comment la situation professionnelle varie en fonction de la richesse des ménages.

Le groupe des travailleurs indépendants constitue la majorité dans toutes les catégories de niveau de vie, représentant 79,8 % des très pauvres et diminuant progressivement jusqu'à 66,6 % chez les très riches. Cela indique que cette catégorie est surreprésentée dans les ménages les moins aisés.

En ce qui concerne les employeurs/patrons, ils sont marginaux chez les très pauvres (0,9 %) mais augmentent à mesure que le niveau de vie s'élève, atteignant 5,1 % chez les très riches.

La proportion de salariés permanents croît également avec le niveau de vie, passant de 2,1 % chez les très pauvres à 14,1 % chez les très riches. Cette tendance suggère que l'emploi permanent est plus fréquent dans les ménages aisés. Les proportions de salariés temporaires, apprentis rémunérés, membres de coopératives de production et autres restent globalement faibles, bien que certaines augmentent légèrement avec le niveau de vie du ménage.

Les aides familiaux sont davantage représentés parmi les ménages très pauvres (14,8 %) et pauvres (18,6 %), mais leur proportion diminue fortement dans les niveaux de vie plus élevés (6,3 % chez les très riches).

Tableau 4.21 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le niveau de vie du ménage

Situation dans l'emploi	Niveau de vie du ménage					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Travailleur indépendant	79,8	75,2	72,5	70,0	66,6	72,7
Employeur/patron	0,9	1,0	1,8	3,6	5,1	2,5
Salarié/employé permanent	2,1	2,3	4,2	9,6	14,1	6,5
Salarié/employé temporaire	0,7	0,9	1,5	3,1	4,5	2,2
Membre de coopérative de production	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Apprenti rémunéré	0,5	0,6	0,9	1,5	1,8	1,1
Aide familial	14,8	18,6	17,5	10,6	6,3	13,5
Autre	1,0	1,3	1,4	1,5	1,7	1,4
Ensemble	%	100	100	100	100	100

4.4.7. Situation dans l'emploi et niveau d'instruction

Le tableau 4.22 présente une répartition en pourcentage de la population active des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon le niveau d'instruction, le sexe et la situation professionnelle. Les résultats mettent en évidence les disparités dans la répartition des emplois en fonction du genre et du niveau d'instruction.

La proportion de travailleurs indépendants est prédominante dans toutes les catégories, mais elle diminue progressivement à mesure que le niveau d'instruction augmente. Chez les hommes, elle passe de 76,7

% pour les personnes sans niveau d'instruction à 39,5 % pour celles ayant un niveau d'instruction supérieur. Chez les femmes, cette proportion diminue de 64,5 % à 33,4 %.

La part des salariés/employés permanents augmente significativement avec le niveau d'instruction. Chez les hommes, elle atteint 40,5 % au niveau supérieur, contre seulement 1,6 % pour les personnes sans niveau d'instruction. Une tendance similaire est observée chez les femmes.

En revanche, les aides familiaux sont plus fréquents parmi les personnes sans niveau d'instruction, en particulier chez les femmes (20,4 %) par rapport aux hommes (14,4 %). Cette proportion diminue également avec l'élévation du niveau d'instruction.

Enfin, la catégorie des employeurs/patrons reste marginale. Toutefois, la proportion est légèrement plus élevée parmi les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, avec des taux comparables entre hommes et femmes dans ces catégories.

Tableau 4.22 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par situation dans l'emploi selon le niveau d'instruction et le sexe

Situation dans l'emploi	Niveau d'instruction					Ensemble
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	
Masculin						
Travailleur indépendant	76,7	64,4	60,5	55,1	39,5	69,2
Employeur/patron	1,9	4,5	6,1	6,6	7,1	3,4
Salarié/employé permanent	1,6	4,7	8,6	20,8	40,5	7,1
Salarié/employé temporaire	1,3	3,2	4,5	6,3	7,9	2,7
Membre de coopérative de production	0,9	1,1	1,0	1,0	1,1	0,9
Apprenti rémunéré	1,1	4,5	5,4	2,6	0,7	2,0
Aide familial	14,4	15,5	11,9	5,3	1,0	12,6
Autre	2,0	2,1	2,1	2,3	2,2	2,1
Ensemble	%	100	100	100	100	100
Féminin						
Travailleur indépendant	64,5	62,2	58,6	44,2	33,4	59,5
Employeur/patron	2,6	4,3	5,6	7,8	8,2	3,9
Salarié/employé permanent	1,5	2,9	7,0	25,3	40,3	7,3
Salarié/employé temporaire	3,1	5,0	5,5	9,0	10,0	4,6
Membre de coopérative de production	2,7	1,7	1,7	1,7	1,7	2,3
Apprenti rémunéré	1,4	5,2	8,1	5,8	2,8	2,9
Aide familial	20,4	15,2	9,9	2,8	0,7	15,7
Autre	3,9	3,5	3,6	3,5	3,0	3,7
Ensemble	%	100	100	100	100	100
Ensemble						
Travailleur indépendant	75,6	66,7	63,3	55,7	40,8	69,3
Employeur/patron	1,8	4,0	5,4	6,1	6,6	3,1
Salarié/employé permanent	1,5	4,2	8,0	21,7	40,3	6,9
Salarié/employé temporaire	1,5	3,1	4,2	6,3	7,6	2,8
Membre de coopérative de production	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7
Apprenti rémunéré	0,9	3,8	4,7	2,5	0,8	1,7
Aide familial	16,0	15,6	11,6	4,7	1,0	13,5
Autre	2,0	2,0	2,1	2,2	2,1	2,0
Ensemble	%	100	100	100	100	100

4.5. Branche et secteur d'activité

4.5.1. Branche d'activité, milieu de résidence et sexe

Le tableau 4.23 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans ou plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), le sexe et les branches d'activité.

Dans l'ensemble, la population en emploi montre un équilibre relatif entre les sexes, avec une proportion féminine de 25,5 %. Cette répartition est presque identique entre le milieu urbain (25,6 %) et le milieu rural (25,4 %), bien que les branches d'activité varient considérablement selon le lieu de résidence.

En milieu rural, l'agriculture, la sylviculture et la pêche constituent la branche d'activité principale, représentant 63,6 % des emplois, dont 20,2 % sont occupés par des femmes. En revanche, en milieu urbain, cette proportion chute à 7,1 %, avec une part féminine de 15,1 %.

Le commerce joue un rôle majeur, surtout en milieu urbain, où il représente 36,2 % des emplois, avec une participation féminine de 31,2 %. En milieu rural, le commerce contribue à 17,4 % des emplois, mais avec une part féminine légèrement plus élevée (36,6 %). Les activités comme les services financiers, les activités scientifiques ou les services publics restent marginales, ne dépassant pas 2 % à 3 % des emplois dans l'ensemble, à l'exception de l'enseignement (6,0 % en milieu urbain et 1,9 % en milieu rural).

Les femmes sont particulièrement surreprésentées dans les activités spéciales des ménages, atteignant 80,5 % en milieu urbain et 89,9 % en milieu rural. Ces activités incluent probablement des emplois domestiques ou des activités liées aux soins. En revanche, dans des secteurs techniques comme la construction, la production/distribution d'électricité ou le transport, la participation féminine reste marginale, inférieure à 10 %.

Tableau 4.23 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et- plus par milieu de résidence selon sexe et la branche d'activité

Groupe de branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble					
	Masculin	Féminin	Ensemble	% Femme	Masculin	Féminin	Ensemble	% Femme	Masculin	Féminin	Ensemble	% Femme
Agriculture, sylviculture, pêche	8,1	4,2	7,1	15,1	68,0	50,7	63,6	20,2	44,0	31,8	40,9	19,8
Activités extractives	1,6	0,9	1,4	15,1	1,5	1,6	1,5	26,7	1,6	1,3	1,5	22,2
Activités de fabrication	18,8	9,3	16,4	14,6	7,2	9,9	7,8	32,0	11,8	9,7	11,3	21,8
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,8	0,2	0,7	8,5	0,1	0,1	0,1	13,5	0,4	0,1	0,3	9,5
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,4	0,3	0,4	19,6	0,1	0,1	0,1	21,8	0,2	0,1	0,2	20,1
Construction	3,8	0,3	2,9	2,8	1,0	0,1	0,8	3,7	2,1	0,2	1,6	3,1
Commerce	33,5	43,9	36,2	31,2	14,8	25,1	17,4	36,6	22,3	32,7	25,0	33,5
Transports et entreposage	10,1	2,2	8,1	6,9	2,0	0,4	1,6	5,8	5,3	1,1	4,2	6,7
Hébergement et restauration	0,2	0,6	0,3	52,5	0,1	0,4	0,2	50,6	0,2	0,5	0,2	51,7
Information et communication	1,3	1,3	1,3	25,7	0,2	0,3	0,2	29,4	0,6	0,7	0,6	26,6
Activités financières et d'assurance	1,2	1,7	1,3	32,2	0,2	0,2	0,2	21,1	0,6	0,8	0,7	30,3
Activités immobilières	0,3	0,2	0,3	14,1	0,0	0,0	0,0	15,7	0,2	0,1	0,1	14,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9	2,1	2,7	19,9	0,5	0,3	0,4	17,1	1,5	1,0	1,3	19,4
Activités de services de soutien et de bureau	4,1	3,1	3,8	20,6	0,8	1,1	0,8	31,6	2,1	1,9	2,0	23,4
Activités d'administration publique	2,2	1,6	2,1	19,9	0,3	0,2	0,3	17,2	1,1	0,8	1,0	19,6
Enseignement	5,5	7,2	6,0	31,0	2,0	1,5	1,9	20,6	3,4	3,8	3,5	27,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,2	0,3	0,2	36,9	0,1	0,1	0,1	26,8	0,1	0,1	0,1	33,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,6	0,5	0,6	22,1	0,2	0,5	0,3	41,2	0,4	0,5	0,4	30,4
Autres activités de services n.c.a.	2,8	5,5	3,5	40,3	0,7	1,4	0,9	40,9	1,5	3,1	1,9	40,6
Activités spéciales des ménages	1,2	14,6	4,7	80,5	0,3	6,4	1,8	89,9	0,7	9,7	3,0	84,0
Activités des organisations extraterritoriales	0,1	0,1	0,1	16,6	0,0	0,0	0,0	17,3	0,1	0,0	0,1	16,8
Ensemble	100	100	100	25,6	100	100	100	25,4	100	100	100	25,5
%												

4.5.2. Branche d'activité chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

Le tableau 4.24 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi au sein des ménages ordinaires de 15 ans ou plus, en fonction de certaines caractéristiques physiques (absence de handicap, albinos, bossu, nain ou combinaisons de ces caractéristiques) et des branches d'activité.

L'agriculture, la sylviculture et la pêche constituent la principale activité pour l'ensemble des groupes, représentant 40,9 % des emplois. Cette proportion est particulièrement élevée chez les albinos (52,4 %) et les individus combinant les caractéristiques d'albinos et de bossu (49,7 %). En revanche, elle est plus faible chez les bossus ainsi que chez ceux combinant les caractéristiques de bossu et de nain (29,5 %).

Le commerce occupe également une place importante, représentant 25 % des emplois pour l'ensemble de la population étudiée. Ce secteur est particulièrement marqué chez les bossus (36,5 %), les individus combinant les caractéristiques de bossu et de nain (38,7 %), ainsi que chez les personnes présentant des caractéristiques multiples, telles qu'albinos, bossu et nain (27,9 %).

Les activités spécialisées, comme la production et la distribution d'électricité et de gaz (0,3 %), ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement et le traitement des déchets (0,2 %), enregistrent des proportions très faibles, quel que soit le groupe étudié.

En ce qui concerne la diversité selon les caractéristiques physiques, les personnes sans handicap représentent la grande majorité des effectifs (98,7 %), avec une répartition relativement équilibrée entre les différentes branches d'activité. Les albinos (0,2 % des effectifs) et les nains (0,03 %) sont plus concentrés dans les secteurs de l'agriculture et du commerce. Enfin, les individus présentant des combinaisons de caractéristiques physiques (par exemple, albinos et nain, bossu et nain) montrent une présence notable dans des activités spécifiques, telles que les activités artistiques ou celles liées aux services particuliers des ménages.

Tableau 4.24 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par branche d'activité selon certaines caractéristiques physiques.

Branche d'activité	Certaines Caractéristiques physiques								Ensemble
	Aucun	Albinos	Bossu	Nain	Albinos et Bossu	Albinos et Nain	Bossu et Nain	Albinos, Bossu et Nain	
Agriculture, sylviculture, pêche	40,9	52,4	37,3	44,1	49,7	50,2	29,5	33,8	40,9
Activités extractives	1,5	1,2	1,0	1,8	0,0	1,2	2,9	0,6	1,5
Activités de fabrication	11,3	11,5	9,6	11,9	6,6	7,2	16,4	12,9	11,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,3	0,2	0,1	0,4	1,5	0,0	0,0	0,0	0,3
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
Construction	1,6	1,1	1,0	1,5	2,2	1,2	0,5	1,0	1,6
Commerce	25,0	20,8	36,5	22,7	30,4	29,2	38,7	27,9	25,0
Transports et entreposage	4,2	1,8	2,4	2,9	3,6	1,2	3,9	4,0	4,2
Hébergement et restauration	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2
Information et communication	0,6	0,8	0,3	0,6	0,7	0,0	1,0	1,3	0,6
Activités financières et d'assurance	0,7	0,4	0,8	0,1	0,0	1,2	0,0	0,8	0,7

Branche d'activité	Certaines Caractéristiques physiques								
	Aucun	Albinos	Bossu	Nain	Albinos et Bossu	Albinos et Nain	Bossu et Nain	Albinos, Bossu et Nain	Ensemble
Activités immobilières	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,3	0,8	1,5	0,9	0,7	1,2	0,0	2,1	1,3
Activités de services de soutien et de bureau	2,0	1,2	1,8	1,2	0,7	1,2	0,5	2,4	2,0
Activités d'administration publique	1,0	0,7	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	1,4	1,0
Enseignement	3,5	3,0	2,3	3,5	2,2	3,7	2,4	3,4	3,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,4	0,4	0,1	0,9	1,5	0,0	0,0	0,3	0,4
Autres activités de services n.c.a.	1,9	1,3	2,2	2,0	0,0	2,4	1,0	3,7	1,9
Activités spéciales des ménages	3,0	1,9	1,6	4,6	0,0	0,0	2,9	3,7	3,0
Activités des organisations extraterritoriales	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100

4.5.3. Branche d'activité et niveau de vie du ménage

Le tableau 4.25 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, en fonction du niveau de vie du ménage et de la branche d'activité.

Les branches d'activité offrant des emplois mieux rémunérés ou stables, comme l'enseignement et la santé, sont davantage représentées à mesure que le niveau de vie augmente. À l'inverse, les secteurs informels ou à faible rémunération, tels que l'agriculture et le commerce, prédominent chez les ménages les plus modestes.

La branche « agriculture, sylviculture, pêche » domine dans les ménages très pauvres (62,2 %) et pauvres (61,3 %). Cette proportion diminue progressivement avec l'amélioration du niveau de vie, pour atteindre seulement 9,7 % chez les ménages très riches. Par ailleurs, la proportion des emplois dans le commerce croît en fonction du niveau de vie : 19,7 % pour les ménages très pauvres contre 34,2 % pour les très riches, faisant de ce secteur une branche clé pour les ménages aisés.

Les activités financières, scientifiques et de soutien (notamment les services de bureau) sont proportionnellement plus présentes chez les ménages riches et très riches. Par exemple, les activités spécialisées représentent 2,8 % des emplois chez les ménages très riches, contre seulement 0,4 % chez les très pauvres.

Les secteurs de l'éducation et de l'administration publique sont également mieux représentés dans les niveaux de vie moyens à très riches. La part de l'enseignement varie de 2,9 % à 5,7 %, tandis que celle de l'administration publique passe de 0,6 % à 2,1 %.

Enfin, les secteurs techniques, tels que la production et la distribution d'électricité ou d'eau, ainsi que les activités extractives, occupent une place marginale dans l'emploi, quel que soit le niveau de vie du ménage.

Tableau 4.25 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par le niveau de vie du ménage selon la branche d'activité

Branche d'activité	Niveau de vie du ménage					
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	62,2	61,3	50,9	25,8	9,7	41,0
Activités extractives	0,9	1,1	1,8	2,0	1,6	1,5
Activités de fabrication	7,1	8,2	10,2	13,8	16,1	11,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,1	0,1	0,2	0,5	0,7	0,3
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,2
Construction	1,1	0,9	1,2	2,1	2,7	1,6
Commerce	19,7	18,5	21,1	29,8	34,2	24,9
Transports et entreposage	1,9	1,8	3,1	6,0	7,7	4,2
Hébergement et restauration	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
Information et communication	0,2	0,3	0,5	0,9	1,3	0,6
Activités financières et d'assurance	0,2	0,2	0,4	0,9	1,4	0,7
Activités immobilières	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4	0,5	0,9	1,9	2,8	1,3
Activités de services de soutien et de bureau	1,0	1,0	1,5	2,7	3,7	2,0
Activités d'administration publique	0,4	0,4	0,6	1,4	2,1	1,0
Enseignement	1,8	2,1	2,9	4,7	5,7	3,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,4	0,3	0,3	0,5	0,6	0,4
Autres activités de services n.c.a.	0,8	1,0	1,4	2,6	3,5	1,9
Activités spéciales des ménages	1,4	2,0	2,4	3,6	5,0	2,9
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Ensemble	%					
	100	100	100	100	100	100

4.5.4. Branche d'activité et niveau d'instruction

Le tableau 4.26 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi dans les ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon leur niveau d'instruction et leur branche d'activité.

Globalement, La majorité des travailleurs appartiennent aux niveaux "Sans niveau" (41,0 %) et "Fondamental 1" (31,5 %), tandis que le niveau supérieur ne représente qu'une minorité (6,9 %). Cela reflète la prévalence des emplois peu qualifiés.

Le secteur Agriculture, sylviculture et pêche regroupe la majorité des individus sans niveau d'instruction (54,3 %) et une proportion notable des niveaux fondamentaux (31,5 % pour Fondamental 1 et 19,2 % pour Fondamental 2). Cette branche d'activité emploie donc majoritairement des travailleurs peu qualifiés.

L'enseignement est dominé par les travailleurs ayant un niveau secondaire (11,0 %) et supérieur (31,0 %), reflétant les exigences de qualification élevée. Les secteurs Information et communication et activités financières et d'assurance montrent une part significative de travailleurs avec un niveau d'instruction supérieur (respectivement 3,7 % et 4,7 %).

Le Commerce est un secteur clé, englobant une large part de travailleurs de tous niveaux d'instruction, particulièrement des niveaux fondamentaux (30,6 % et 34,4 %).

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques mobilisent un pourcentage élevé de personnes ayant un niveau supérieur (9,2 %), traduisant leur caractère exigeant en termes de compétences.

Tableau 4.26 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par branche d'activité selon le niveau d'instruction

Branche d'activité	Niveau d'instruction					Ensemble
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	
Agriculture, sylviculture, pêche	54,3	31,5	19,2	8,5	2,7	41,0
Activités extractives	1,3	1,8	1,9	2,0	1,5	1,5
Activités de fabrication	9,4	14,7	17,0	15,9	9,3	11,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,1	0,3	0,5	1,6	0,5	0,3
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,1	0,1	0,2	0,6	0,8	0,2
Construction	1,2	2,2	2,4	2,9	1,8	1,6
Commerce	23,3	30,6	34,4	27,4	14,6	25,0
Transports et entreposage	2,9	7,4	8,8	5,8	2,7	4,2
Hébergement et restauration	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Information et communication	0,1	0,4	0,8	2,2	3,7	0,6
Activités financières et d'assurance	0,1	0,3	0,5	2,0	4,7	0,7
Activités immobilières	0,0	0,1	0,2	0,5	0,6	0,1

Branche d'activité	Niveau d'instruction					Ensemble
	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	0,5	1,0	4,7	9,2	1,3
Activités de services de soutien et de bureau	1,1	2,4	3,2	4,6	5,3	2,0
Activités d'administration publique	0,3	0,6	1,1	3,7	5,0	1,0
Enseignement	0,4	0,5	2,0	11,0	31,0	3,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,0	0,0	0,1	0,3	0,7	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,3	0,5	0,6	0,6	0,5	0,4
Autres activités de services n.c.a.	1,2	2,4	3,2	3,6	3,6	1,9
Activités spéciales des ménages	3,3	3,3	2,4	1,8	1,5	3,0
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Ensemble	%	100	100	100	100	100

4.5.5. Secteur d'activité de la population en emploi par milieu et par sexe

Le tableau 4.27 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, selon le milieu de résidence (urbain/rural), le sexe et le secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire).

Les hommes se répartissent principalement entre le secteur primaire (43,5 %), le tertiaire (40,2 %) et le secondaire (16 %). Les femmes, quant à elles, sont majoritairement employées dans le tertiaire (57,4 %), avec une présence notable dans le primaire (31,1 %) et une faible part dans le secondaire (11,2 %). Elles représentent 33,1 % des emplois dans le tertiaire et environ 19 % dans les secteurs primaire et secondaire.

Les hommes travaillent majoritairement dans le secteur tertiaire (66,4 %), suivis par le secondaire (25,1 %) et le primaire (8 %). Les femmes sont encore plus concentrées dans le tertiaire (84,9 %), avec des proportions bien plus faibles dans le secondaire (10,7 %) et le primaire (4,1 %). La proportion de femmes est particulièrement élevée dans le tertiaire (31 %), mais reste relativement faible dans les autres secteurs.

Les hommes sont majoritairement actifs dans le secteur primaire (67,6 %), avec des proportions moindres dans le tertiaire (22,5 %) et le secondaire (9,8 %). Les femmes rurales participent également en majorité au secteur primaire (50,1 %), mais une part significative est employée dans le tertiaire (38 %). Elles représentent une proportion notable dans le tertiaire (36,7 %) et le secondaire (28,9 %), mais leur présence reste minoritaire dans le secteur primaire.

Tableau 4.27 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence/ Sexe	Secteur d'activité				Total
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ne sait pas	
Urbain					
Masculin	8,0	25,1	66,4	0,4	100
Féminin	4,1	10,7	84,9	0,4	100
Ensemble	7,0	21,4	71,2	0,4	100
% Femme	15,1	13,0	31,0	24,3	26,0
Rural					
Masculin	67,6	9,8	22,5	0,2	100
Féminin	50,1	11,6	38,0	0,3	100
Ensemble	63,1	10,2	26,4	0,2	100
% Femme	20,2	28,9	36,7	42,2	25,5
Mali					
Masculin	43,5	16,0	40,2	0,3	100
Féminin	31,1	11,2	57,4	0,4	100
Ensemble	40,4	14,7	44,6	0,3	100
% Femme	19,8	19,5	33,1	31,2	25,7

4.5.6. Secteur d'activité de la population en emploi et région de résidence

Le tableau 4.28 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires âgés de 15 ans ou plus, par région de résidence et selon le secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire, ou indéterminé).

Dans l'ensemble, le secteur tertiaire regroupe 44,6 % de l'emploi au niveau national, suivi par le primaire (40,4 %) et le secondaire (14,7 %). Bamako, capitale et principal centre urbain, se distingue par une forte concentration dans le tertiaire, tandis que les régions rurales sont largement dominées par le secteur primaire.

La proportion de travailleurs dans le secteur primaire est particulièrement élevée dans les régions rurales telles que Ménaka (72,3 %), Nara (78,7 %), Kidal (65,1 %), et Bougouni (65,5 %). À l'opposé, Bamako affiche la plus faible proportion dans ce secteur avec seulement 3,3 %.

Le secteur secondaire est le plus représenté à Kayes (22,0 %) et Bamako (22,2 %). Cependant, dans certaines régions comme Taoudenni (1,3 %) et Nara (2,4 %), ce secteur est presque absent.

Bamako se distingue nettement avec 74,0 % de sa population en emploi dans le tertiaire, suivi par Mopti (42,6 %). Les régions rurales comme Nara (18,5 %) et Ménaka (23,4 %) enregistrent les proportions les plus faibles dans ce secteur.

Tableau 4.28 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par secteur d'activité selon la région de résidence

Région	Secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ne sait pas	%
Kayes	41,3	22,0	36,5	0,2	100
Koulikoro	46,2	16,2	37,5	0,2	100
Sikasso	53,2	12,6	34,2	0,1	100
Ségou	51,9	11,5	36,2	0,4	100
Mopti	48,5	8,7	42,6	0,2	100
Tombouctou	56,3	8,5	34,9	0,3	100
Gao	57,2	9,4	33,2	0,2	100
Kidal	65,1	6,9	27,2	0,9	100
Taoudenni	64,2	1,3	34,5	0,0	100
Ménaka	72,3	3,0	23,4	1,4	100
Nioro	54,2	14,2	31,5	0,0	100
Kita	62,8	13,1	24,0	0,1	100
Dioïla	59,3	11,5	29,3	0,0	100
Nara	78,7	2,4	18,5	0,5	100
Bougouni	65,5	10,9	23,5	0,0	100
Koutiala	52,6	11,0	36,4	0,1	100
San	57,2	11,2	31,5	0,0	100
Douentza	54,3	6,5	38,7	0,5	100
Bandiagara	62,8	7,2	29,7	0,3	100
Bamako	3,3	22,2	74,0	0,4	100

4.5.7. Secteur d'activité de la population en emploi et niveau de vie du ménage

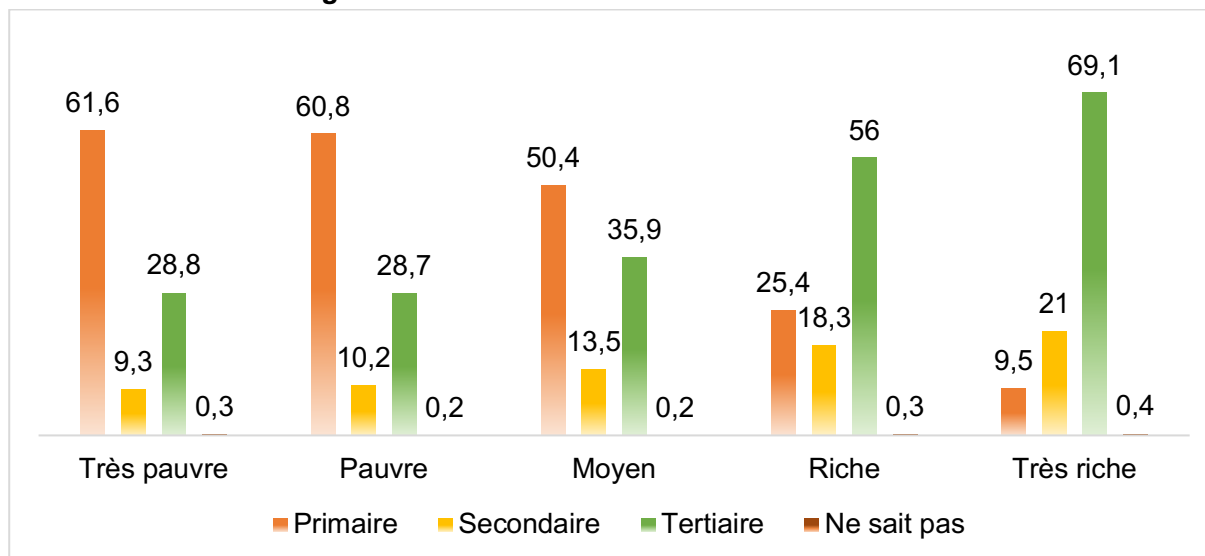
Le graphique 4.02 présente la répartition en pourcentage de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus, classée par niveau de vie et secteur d'activité.

Le secteur primaire est majoritairement composé de ménages très pauvres (61,6 %) et pauvres (60,8 %). La proportion diminue fortement à mesure que le niveau de vie augmente, atteignant seulement 9,5 % parmi les très riches.

Le secteur secondaire se distingue par une répartition plus équilibrée. La proportion de la population employée dans ce secteur croît avec le niveau de vie, passant de 9,3 % pour les très pauvres à 21,0 % pour les très riches.

Enfin, le secteur tertiaire attire principalement les ménages les plus aisés, représentant 56,0 % des riches et 69,1 % des très riches. À l'inverse, les proportions sont nettement plus faibles parmi les ménages très pauvres (28,8 %) et pauvres (28,7 %).

Graphique 4.02 : Répartition (%) de la population en emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le secteur d'activité



4.6. Vue d'ensemble

Les régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso) concentrent une grande partie de la population active, tandis que Bamako se distingue par une forte proportion en milieu urbain (64,4 %). Les hommes dominent dans les emplois urbains, tandis que les femmes sont davantage représentées en milieu rural, notamment dans les groupes d'âge jeunes (15-24 ans). Les célibataires sont majoritaires en milieu rural, tandis que les veuves et séparées/divorcées affichent des taux d'emploi significativement bas.

Le taux national d'emploi est de 60,6 %, avec un écart notable entre hommes (76,8 %) et femmes (42,0%). Les régions comme Taoudenni et Ménaka présentent les taux les plus élevés pour les hommes (>90 %), mais les femmes restent majoritairement désavantagées. Les jeunes (15-34 ans) affichent des taux d'emploi inférieurs à ceux des adultes plus âgés (35-64 ans).

Les Maliens sont majoritairement employés dans l'agriculture, tandis que les populations hors Afrique se concentrent dans des professions intellectuelles et techniques. Les individus alphabétisés ou ayant un niveau d'instruction élevé accèdent davantage à des emplois qualifiés.

Les personnes avec des handicaps physiques ou des caractéristiques spécifiques (comme l'albinisme) ont des taux d'emploi réduits, particulièrement pour les femmes. Les niveaux de vie influencent le taux d'emploi : il diminue légèrement pour les hommes dans les ménages aisés, tandis qu'il reste constant pour les femmes.

CHAPITRE 5 : POPULATION AU CHOMAGE

Ce chapitre est consacré à l'étude de la main-d'œuvre en situation de chômage, qui représente la seconde composante de la main-d'œuvre, la première étant constituée par la population active occupée. Dans un premier temps, l'analyse portera sur la structure globale de cette population. Par la suite, le taux de chômage sera examiné, en tenant compte de ses variations selon différentes caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques, afin de mieux appréhender son impact sur divers groupes de personnes. Enfin, une attention particulière sera accordée aux chômeurs ayant déjà exercé une activité professionnelle ainsi qu'à ceux recherchant un premier emploi, ces derniers étant plus vulnérables en raison de leur absence d'expérience professionnelle.

5.1. Etat et structure de la population au chômage

Le tableau 5.1 illustre que la population au chômage est principalement concentrée dans la capitale, Bamako, avec 48,5%, suivie des régions de Koulikoro (9,5%) et de Ségou (9,2%). Une analyse selon le sexe montre que la population au chômage est généralement plus élevée chez les hommes que chez les femmes cela dans toutes les régions sauf dans les régions de Mopti (2,3% pour les hommes contre 3,2% pour les femmes), Tombouctou (2,6% pour les hommes contre 3,1% pour les femmes), Gao (2,6% pour les hommes contre 3,0% pour les femmes) et Bandiagara (3,5% pour les hommes contre 4,6 % pour les femmes). Ces mêmes tendances sont observées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population au chômage âgée de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	1,7	1,3	1,5	11,1	9,2	10,3	5,3	3,9	4,7
Koulikoro	4,5	4,7	4,6	19,0	16,3	18,0	10,1	8,6	9,5
Sikasso	4,1	4,0	4,1	3,4	2,0	2,8	3,8	3,3	3,6
Ségou	4,1	4,0	4,0	18,4	18,0	18,3	9,6	8,7	9,2
Mopti	1,7	2,3	2,0	3,3	4,9	3,9	2,3	3,2	2,7
Tombouctou	1,3	1,4	1,3	4,8	6,5	5,5	2,6	3,1	2,8
Gao	1,4	1,5	1,4	4,4	6,1	5,1	2,6	3,0	2,8
Kidal	0,1	0,1	0,1	1,6	1,7	1,6	0,7	0,6	0,7
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,6	0,8	0,7	0,2	0,3	0,2
Ménaka	0,2	0,1	0,1	1,1	1,9	1,5	0,5	0,7	0,6
Nioro	0,2	0,2	0,2	2,0	1,3	1,7	0,9	0,5	0,7
Kita	0,7	0,5	0,6	4,1	3,0	3,7	2,0	1,4	1,7
Dioïla	0,0	0,0	0,0	3,6	2,8	3,3	1,4	0,9	1,2
Nara	0,0	0,0	0,0	2,4	2,3	2,3	0,9	0,8	0,9
Bougouni	0,8	0,8	0,8	5,6	5,1	5,4	2,7	2,2	2,5
Koutiala	1,5	1,5	1,5	2,4	2,1	2,3	1,8	1,7	1,8
San	0,8	0,8	0,8	2,0	1,5	1,8	1,2	1,1	1,2
Douentza	0,3	0,3	0,3	1,5	1,4	1,5	0,8	0,7	0,7
Bandiagara	0,3	0,3	0,3	8,6	13,1	10,4	3,5	4,6	4,0
Bamako	76,4	76,2	76,3	0,0	0,0	0,0	46,9	50,6	48,5
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effective	116693	94895	211588	73300	48108	121408	189994	143003

5.2. Taux de chômage

5.2.1. Taux de chômage selon le milieu de résidence, le sexe et la région

Le tableau 5.2 montre que dans l'ensemble, le taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus se chiffre à 4,8%. Il est plus élevé chez les femmes (5,6%) que chez les hommes (4,3%). Le niveau national du taux de chômage cache cependant des disparités entre les milieux de résidence. Ainsi, on constate que le niveau du taux est de 9,0% en milieu urbain contre 2,6% en milieu rural. Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Les proportions sont respectivement 10,6% contre 8,0% en milieu urbain et 2,9% contre 2,5% en milieu rural.

Le tableau illustre également que, dans l'ensemble, le district de Bamako est le plus touché par le phénomène. Il enregistre un taux de 10,5%, toutes les autres régions du pays ont un taux inférieur à 5%.

En outre, dans pratiquement toutes les régions, les femmes sont plus touchées par le phénomène du chômage que les hommes. Cependant, c'est à Kayes (2,5% contre 2,8%), Nioro (0,9% contre 1,5%) et Kita (2,8 % contre 3,2%) qu'on observe l'inverse. En milieu urbain, quelle que soit la région, les femmes sont plus touchées que les hommes. Il est plus criard à Gao en termes d'écart entre femme et homme avec 10,1% contre 5,1%. Par contre, en milieu rural, dans la région de Koulikoro, les femmes et les hommes sont relativement touchés de la même façon (3,6% pour les femmes contre 3,5% pour les hommes).

Tableau 5.2 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et la région

Région de résidence	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	3,9	4,1	4,0	2,7	2,3	2,5	2,8	2,5	2,7
Koulikoro	8,9	11,5	10,0	3,5	3,6	3,5	4,2	4,8	4,4
Sikasso	5,7	8,7	6,7	1,2	0,7	1,0	2,5	2,7	2,5
Ségou	7,3	9,5	8,1	3,5	3,9	3,7	4,1	4,8	4,3
Mopti	4,3	9,0	5,9	1,7	3,2	2,2	2,3	4,7	3,1
Tombouctou	4,6	8,5	5,8	2,5	5,2	3,3	2,9	5,8	3,8
Gao	5,1	10,1	6,6	2,6	5,9	3,5	3,1	6,8	4,1
Kidal	1,4	2,7	1,9	8,2	12,3	9,5	6,0	8,8	7,0
Taoudenni	-	-	-	1,5	3,1	1,9	1,5	3,1	1,9
Ménaka	1,7	2,0	1,8	1,8	4,9	2,7	1,8	4,4	2,6
Nioro	1,9	2,0	2,0	1,5	0,8	1,2	1,5	0,9	1,3
Kita	4,1	4,5	4,3	3,0	2,4	2,8	3,2	2,8	3,0
Dioïla	-	-	-	2,0	1,7	1,9	2,0	1,7	1,9
Nara	-	-	-	3,2	4,3	3,5	3,2	4,3	3,5
Bougouni	4,2	5,1	4,6	1,4	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6
Koutiala	4,1	6,0	4,8	1,0	0,9	1,0	1,6	1,9	1,7
San	3,8	6,3	4,6	1,1	0,9	1,0	1,4	1,7	1,5
Douentza	4,7	5,5	5,0	4,3	5,3	4,7	4,4	5,4	4,8
Bandiagara	5,0	7,3	5,8	4,8	8,4	6,1	4,8	8,4	6,1
Bamako	9,5	11,9	10,5	-	-	-	9,5	11,9	10,5
Ensemble	8,0	10,6	9,0	2,5	2,9	2,6	4,3	5,6	4,8

5.2.2. Variation du taux de chômage selon le groupe d'âges, le milieu de résidence et sexe

Le tableau 5.3 présente le taux de chômage de la population de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe par groupe d'âge. Dans l'ensemble, le chômage touche plus la population de la tranche d'âge 15-24 ans (7,8%), plus les hommes que les femmes, avec respectivement 8,1% contre 7,5%. La tranche 25-64 ans est moyennement touchée par le phénomène avec un taux de 3,1%, plus élevé chez les femmes (4,3%) que chez les hommes (2,6%). Seulement 1,4% de la population âgée de 65 ans et plus est au chômage.

Le chômage est plus urbain que rural, cependant, 17,8% de la population des 15-24 ans est au chômage en milieu urbain contre 3,6% en milieu rural, dans la tranche 25-64 ans, il est de 5,0% pour le milieu urbain contre 2,0 % pour le milieu rural.

Tableau 5.3: Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âges

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	19,6	16,0	17,8	3,9	3,2	3,6	8,1	7,5	7,8
25-64 ans	4,1	7,0	5,0	1,7	2,7	2,0	2,6	4,3	3,1
65 ans ou plus	1,3	1,0	1,2	1,4	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4
Ensemble	8,0	10,6	9,0	2,5	2,9	2,6	4,3	5,6	4,8

5.2.3. Variation du taux de chômage selon le type de population

Le tableau 4.5 montre que les sédentaires enregistrent un taux de chômage global plus élevé (4,8 %) par rapport aux nomades (2,9%). Ce contraste est particulièrement marqué en milieu urbain avec 9,0 % contre 1,9%.

Les femmes sédentaires ont un taux de chômage plus élevé que les hommes. En milieu urbain, il est de 10,6 % (femmes) contre 8,0 % (hommes), alors qu'en milieu rural, il est de 2,8 % (femmes) contre 2,5 % (hommes). La population nomade féminine en milieu rural est la plus vulnérable, avec un taux de chômage de 5,5 %, ce groupe dépasse largement le taux des autres sous-catégories nomades.

Tableau 5.4 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le type de population

Type de population	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sédentaire	8,0	10,6	9,0	2,5	2,8	2,6	4,4	5,6	4,8
Nomade	1,5	2,6	1,9	2,0	5,5	3,0	2,0	5,3	2,9
Ensemble	8,0	10,6	9,0	2,5	2,9	2,6	4,3	5,6	4,8

5.2.4. Variation du taux de chômage chez les personnes ayant certaines caractéristiques physiques

Suivant le tableau 5.5, les personnes cumulant plusieurs caractéristiques physiques, telles que les Albinos, Bossus et Nains, ont le taux de chômage le plus élevé de 5,0 %, avec un écart modéré entre hommes (5,3 %) et femmes (4,6 %). Elles sont suivies par les personnes sans caractéristiques physiques spécifiques « aucune » avec 4,8% (hommes : 4,3 % contre femmes : 5,6 %), ce taux de chômage est similaire à la moyenne générale.

Les Albinos et les Nains ont le chômage le plus faible (1,1 %), avec une différence notable entre hommes (0,8 %) et femmes (2,1 %).

Tableau 5.5 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et certaines caractéristiques

Personnes ayant certaines Caractéristiques physiques	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	4,3	5,6	4,8
Albinos	3,5	4,5	3,9
Bossu	1,9	2,3	2,0
Nain	3,2	4,3	3,6
Albinos et Bossu	3,2	2,7	3,0
Albinos et Nain	0,8	2,1	1,1
Bossu et Nain	3,1	7,7	4,6
Albinos, Bossu et Nain	5,3	4,6	5,0
Ensemble	4,3	5,6	4,8

5.2.5. Variation du taux de chômage selon le type de handicap majeur

Le tableau 5.6 montre que les déficients intellectuels enregistrent le taux de chômage le plus élevé de 5,1. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes que chez les hommes, avec 6,3% contre 4,7%.

Les personnes vivantes avec un handicap infirme des membres inférieurs représentent 40,0%, avec une forte disparité (hommes : 3,0 %, femmes : 6,5 %). Le plus faible taux est observé chez les personnes vivantes avec autre handicap majeur (2,7%). Quel que soit le type de handicap majeur, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes.

Tableau 5.6 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le type de handicap majeur

Handicap majeur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	4,3	5,6	4,8
Infirme de membre(s) inférieur(s)	3,0	6,5	4,0
Infirme de membre(s) supérieur(s)	2,8	7,0	3,7
Aveugle	2,1	7,4	3,0
Borgne	2,4	7,3	3,4
Malvoyant	2,2	6,9	3,4
Muet	2,4	4,3	2,8
Sourd	2,7	5,2	3,3
Sourd-muet	2,5	8,1	3,6
Malentendant	1,8	5,1	2,5
Déficient intellectuel	4,7	6,3	5,1
Déficient mental/psychique	3,2	3,9	3,3
Polyhandicap majeur	2,9	6,1	3,5
Autre handicap physique majeur	2,8	5,5	3,4
Autre handicap majeur	1,8	5,4	2,7
Ensemble	4,3	5,6	4,8

5.2.6. Variation du taux de chômage selon le niveau de vie du ménage

Dans le tableau 5.7 sont présentées les données de la population au chômage en fonction de leur niveau de vie. L'examen de ces données montre qu'indépendamment du milieu de résidence et du sexe, le taux de chômage croît régulièrement avec le niveau de vie.

Au niveau national, il passe de 3,1% à 9,1%. Pour les hommes de 2,7% à 8,2% et les femmes de 3,7% à 10,5%.

Vu sous l'angle du milieu de résidence, on constate :

- en milieu urbain, ce taux passe de 5,8% à 10,1%, celui des hommes de 4,8% à 9,2% et celui des femmes de 7,7% à 11,6% ;
- en milieu rural, il passe de 2,8% à 3,9%, celui des hommes de 2,5% à 3,7% et celui des femmes de 3,3% à 4,3%.

Tableau 5.7 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	4,8	7,7	5,8	2,5	3,3	2,8	2,7	3,7	3,1
Pauvre	5,4	7,8	6,3	2,4	2,8	2,5	2,6	3,2	2,8
Moyen	6,5	9,0	7,4	2,3	2,4	2,3	3,1	3,6	3,3
Riche	7,9	10,4	8,9	2,7	2,8	2,8	5,5	6,9	6,0
Très riche	9,2	11,6	10,1	3,7	4,3	3,9	8,2	10,5	9,1
Ensemble	8,0	10,6	9,0	2,5	2,9	2,6	4,3	5,6	4,8

5.2.7. Variation du taux de chômage selon le niveau d'instruction

Les données du Tableau 5.8 montrent qu'indépendamment du milieu de résidence et du sexe, le taux de chômage croît des « Sans niveau » au « niveau supérieur ». Au niveau national, il passe de 2,0% à 31,7%. A ce niveau, celui des hommes passe de 1,8% à 26,6% et celui de femmes de 2,3% à 43,2%. En considérant le milieu de résidence, on constate :

- en milieu urbain que le taux passe de 2,1% à 33,3%, celui des hommes de 1,8% à 28,0% et celui de femmes de 2,4% à 44,2% ;
- en milieu rural, qu'il passe de 2,0% à 23,3%, celui de hommes de 1,8% à 19,8% et celui des femmes de 2,3% à 35,5%.

Toutefois, et indépendamment du sexe, on se rend compte que quel que soit le niveau d'instruction, le taux de chômage varie d'un milieu à l'autre avec toujours une prédominance dans l'urbain.

Tableau 5.8 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	1,8	2,4	2,1	1,8	2,3	2,0	1,8	2,3	2,0
Fondamental 1	2,5	3,0	2,7	2,2	2,2	2,2	2,3	2,6	2,4
Fondamental 2	3,2	4,0	3,5	2,7	2,6	2,7	3,0	3,5	3,1
Secondaire	11,7	19,6	14,6	8,9	14,3	10,4	10,8	18,3	13,3
Supérieur	28,0	44,2	33,3	19,8	35,5	23,3	26,6	43,2	31,7
Ensemble	8,0	10,6	9,0	2,5	2,9	2,6	4,3	5,6	4,8

5.3. Caractéristiques des chômeurs a la quête du premier emploi

5.3.1. Structure des chômeurs en quête du premier emploi par région selon le milieu de résidence

Le tableau 5.9 montre que les chômeurs en quête d'un premier emploi sont principalement concentrés à Bamako, 48,7%. Ce taux est plus élevé chez les femmes (50,7%) que chez les hommes (47,2%). Les régions de Koulikoro et Ségou ont des taux relativement élevés par rapport aux autres, avec respectivement 9,5% et 9,1%.

En milieu urbain, Bamako domine largement avec 76,4% des chômeurs urbains en quête de leur premier emploi. Les autres régions affichent des pourcentages beaucoup plus faibles. Les plus significatives après Bamako sont Koulikoro (4,5 %), Sikasso et Ségou avec environ 4,0 % chacune.

Les régions de Koulikoro (18,1%), Ségou (18,1%) et Kayes (10,4%) sont des régions avec une forte concentration de chômeurs ruraux. Les régions septentrionales (Kidal, Taoudenni, Ménaka) ont une contribution marginale au chômage rural, avec des taux compris entre 0,7 % et 1,7 %.

Tableau 5.9 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe.

Région de résidence	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	1,7	1,3	1,5	11,1	9,2	10,4	5,3	3,9	4,7
Koulikoro	4,4	4,7	4,5	19,1	16,5	18,1	10,0	8,7	9,5
Sikasso	4,2	4,0	4,1	3,4	2,0	2,9	3,9	3,3	3,6
Ségou	4,1	4,0	4,0	18,3	17,7	18,1	9,5	8,6	9,1
Mopti	1,7	2,3	2,0	3,3	4,8	3,9	2,3	3,1	2,7
Tombouctou	1,3	1,4	1,3	4,7	6,3	5,3	2,6	3,0	2,8
Gao	1,4	1,4	1,4	4,4	6,3	5,1	2,5	3,1	2,8
Kidal	0,1	0,1	0,1	1,6	1,8	1,7	0,7	0,7	0,7
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,6	0,8	0,7	0,2	0,3	0,2
Ménaka	0,2	0,1	0,1	1,2	2,0	1,5	0,6	0,7	0,6
Nioro	0,2	0,2	0,2	2,0	1,3	1,7	0,9	0,5	0,7
Kita	0,7	0,5	0,6	4,0	3,0	3,6	2,0	1,4	1,7
Dioïla	0,0	0,0	0,0	3,6	2,7	3,3	1,4	0,9	1,2
Nara	0,0	0,0	0,0	2,3	2,2	2,3	0,9	0,7	0,8
Bougouni	0,8	0,8	0,8	5,7	5,1	5,5	2,7	2,2	2,5
Koutiala	1,5	1,6	1,5	2,4	2,2	2,3	1,8	1,8	1,8
San	0,7	0,8	0,8	2,1	1,5	1,8	1,3	1,1	1,2
Douentza	0,3	0,3	0,3	1,5	1,4	1,5	0,8	0,7	0,7
Bandiagara	0,3	0,3	0,3	8,7	13,2	10,5	3,5	4,6	4,0
Bamako	76,6	76,3	76,4	0,0	0,0	0,0	47,2	50,7	48,7
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	112892	91934	204826	70114	46405	116519	183005	138339

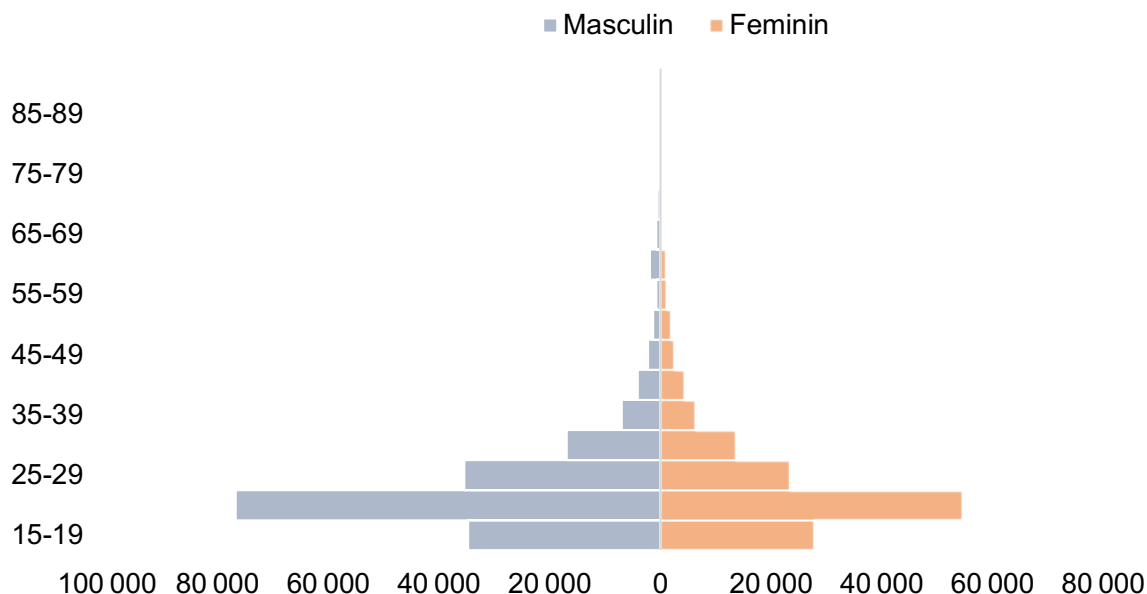
5.3.2. Structure par âge et par sexe des chômeurs en quête du premier emploi

Le graphique 5.01 présente une base large, cela reflète une forte proportion de jeunes entrant sur le marché du travail, mais confrontés à des difficultés d'emploi, principalement entre 15 à 39 ans. Une

concentration dans une tranche d'âge spécifique de 20-24 ans pourrait refléter une transition difficile entre la fin des études et l'accès à l'emploi.

La réduction des barres vers les âges supérieurs montre que les chances de chercher un premier emploi diminuent généralement avec l'âge, soit parce que les individus trouvent un emploi, soit parce qu'ils quittent le marché du travail ou changent de statut.

Graphique 5.01 : Pyramide des âges des chômeurs en quête du premier emploi



Le tableau 5.10 montre que globalement, la tranche 15-24 ans domine la population des chômeurs en quête du premier emploi avec 60,3 %, soulignant un problème structurel lié à l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Ce groupe représente 64,3% des chômeurs en milieu urbain, une proportion légèrement plus élevée chez les hommes (64,4 %) que chez les femmes (64,1 %).

La proportion est un peu faible dans le milieu rural avec 53,4 % que dans les zones urbaines, avec une différence de cinq points de pourcentage entre les sexes (55,3 % pour les hommes contre 50,6 % pour les femmes).

Les adultes de la tranche 25-64 ans constituent 38,8 % de la population des chômeurs en quête de leur premier emploi, ce qui reflète des difficultés persistantes d'accès à l'emploi, même au-delà de la jeunesse. En milieu urbain, ce groupe représente 35,5 %, avec une répartition presque égale entre hommes (35,3 %) et femmes (35,7 %), alors que cette proportion est plus élevée en milieu rural (44,6%) avec une prédominance féminine (47,4 %) par rapport aux hommes (42,6 %).

Tableau 5.10 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	64,4	64,1	64,3	55,3	50,6	53,4	60,9	59,6	60,3
25-64 ans	35,3	35,7	35,5	42,6	47,4	44,6	38,1	39,6	38,8
65 ans ou plus	0,3	0,2	0,2	2,0	2,0	2,0	0,9	0,8	0,9
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	112892	91934	204826	70114	46405	116519	183005	138339

5.3.3. Niveau d'instruction des chômeurs en quête du premier emploi

Les données du tableau 5.11 montrent que le niveau supérieur représente 42,5 % des chômeurs en quête de leur premier emploi, reflétant une surreprésentation urbaine. Il est suivi par les chômeurs qui n'ont aucun niveau d'instruction et ceux qui ont le niveau secondaire avec respectivement 28,1% et 18,8%.

Une analyse selon le milieu de résidence montre qu'une proportion écrasante des chômeurs urbains a atteint le niveau secondaire (22,7 %) ou supérieur (58,4 %). Cela reflète une surqualification relative, mais aussi une saturation du marché du travail urbain pour ces niveaux. La majorité des chômeurs ruraux sont sans niveau d'instruction (61,1 %) ou ont un faible niveau (Fondamental 1 et 2 combinés : 13,3 %). Les chômeurs instruits (secondaire ou supérieur) restent minoritaires en milieu rural (25,7 %).

Tableau 5.11 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	9,2	10,7	9,9	56,9	67,5	61,1	27,2	29,4	28,1
Fondamental 1	4,1	3,7	3,9	9,6	6,0	8,1	6,2	4,5	5,4
Fondamental 2	5,4	4,7	5,1	6,1	3,7	5,2	5,6	4,4	5,1
Secondaire	21,0	24,8	22,7	12,2	11,3	11,9	17,7	20,3	18,8
Supérieur	60,3	56,1	58,4	15,2	11,6	13,8	43,3	41,4	42,5
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	112892	91934	204826	70114	46405	116519	183005	138339

5.3.4. Diplôme le plus élevé des chômeurs en quête du premier emploi

L'analyse du tableau 5.12 montre que le niveau baccalauréat général est le diplôme le plus représenté, avec 37,6 % des chômeurs en quête d'un premier emploi. Dominant en milieu urbain avec 40,7%, presque identique pour les hommes (41,6%) et les femmes (39,7%). Ce taux est moins important en milieu rural (24,3%), mais équilibré entre sexes (23,5 % pour les hommes, 25,8 % pour les femmes). Il est suivi par le certificat d'études primaires (CEP) avec 9,1% de chômeurs, relativement faible en milieu urbain avec 6,9%, mais élevé en milieu rural 18,3%, surtout chez les hommes 19,8% contre 15,2% chez les femmes.

Selon le sexe, les chômeurs en quête de leur premier emploi qui ont obtenu les diplômes CEP et BT sont plus représentés, avec respectivement (10,1% pour les hommes contre 7,8% pour les femmes) et (7,5% pour les hommes contre 9,6 % pour les femmes).

Tableau 5.12 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé selon le milieu de résidence et le sexe.

Diplôme le plus élevé	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	3,0	2,8	2,9	16,4	14,1	15,6	6,0	4,5	5,4
Certificat d'étude primaires (CEP)	7,3	6,5	6,9	19,8	15,2	18,3	10,1	7,8	9,1
Diplôme d'études fondamentales (DEF)	5,6	5,5	5,5	8,1	7,6	7,9	6,2	5,8	6,0
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)	5,9	6,5	6,2	8,5	11,6	9,5	6,5	7,3	6,8
Diplôme de l'IFE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brevet de Technicien (BT)	7,0	9,2	8,0	9,2	11,8	10,1	7,5	9,6	8,4
Baccalauréat Général	41,6	39,7	40,7	23,5	25,8	24,3	37,6	37,6	37,6
Baccalauréat Technique	1,7	1,6	1,7	1,6	1,9	1,7	1,7	1,7	1,7
Brevet de Technicien Supérieur	1,4	1,5	1,4	1,1	1,0	1,0	1,3	1,4	1,3
Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) (BAC+2)	4,5	4,6	4,5	2,7	2,4	2,6	4,1	4,2	4,1
Diplôme de Technicien Supérieur en Travail Social (BAC+3)	1,7	1,5	1,6	1,3	1,1	1,2	1,6	1,4	1,5
Diplôme Universitaire de Technicien Supérieur (DUTS) (BAC+3)	1,1	1,0	1,1	0,8	0,6	0,7	1,0	0,9	1,0
Diplôme de Technicien Supérieur en Santé (BAC+3)	0,7	1,4	1,0	0,5	1,1	0,7	0,7	1,4	1,0
Diplôme de l'ENSEC	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Diplôme des Instituts de formation des Maîtres (IFM)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Diplôme d'Etude Universitaire Général (DEUG)	1,7	1,7	1,7	0,7	0,8	0,8	1,5	1,5	1,5
Licence	10,3	10,3	10,3	3,7	3,4	3,6	8,8	9,3	9,0
Maîtrise/ Master1	4,8	4,7	4,7	1,4	1,1	1,3	4,1	4,1	4,1
Diplôme d'Ingénieur	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Master/Master2	1,0	0,9	0,9	0,2	0,2	0,2	0,8	0,8	0,8
DEA	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
DESS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Doctorat/PHD	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	102310	81959	184268	29449	14649	44098	131759	96607

5.3.5. Niveau de vie des chômeurs en quête du premier emploi

Comme l'indiquent les données du Tableau 5.13, le volume des chômeurs en quête d'un 1er emploi croit avec l'augmentation du niveau vie sauf en milieu rural. Les pauvres sont, dans l'ensemble, relativement

très peu concernés par ce phénomène. Au niveau national, leur pourcentage passe de 12,1% pour les plus pauvres à 35,6% pour les plus riches, Pour les hommes de 12,2% à 34,7% et les femmes de 12,0% à 36,9%. Par rapport au milieu de résidence, le constat est le suivant :

- en milieu urbain le taux passe de 3,5% à 50,2%, celui des hommes de 3,4% à 52,0% et celui de femmes de 3,6% à 52,1%;
- en milieu rural, seul les très riches sont moins concernés.

Tableau 5.13 : Répartition (%) des chômeurs en quête du premier emploi de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	3,4	3,6	3,5	26,3	28,5	27,2	12,2	12,0	12,1
Pauvre	3,7	3,7	3,7	27,6	28,6	28,0	12,8	12,0	12,5
Moyen	10,2	10,1	10,2	24,3	22,3	23,5	15,6	14,2	15,0
Riche	30,7	30,5	30,6	15,0	13,8	14,5	24,7	24,9	24,8
Très riche	52,0	52,1	52,0	6,8	6,7	6,8	34,7	36,9	35,6
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	112892	91934	204826	70114	46405	116519	183005	138339

5.4. Caractéristiques des chômeurs ayant déjà travaillé

5.4.1. Milieu de résidence et région des chômeurs ayant déjà travaillé

Dans le tableau 5.14, s'y trouvent les résultats de la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon la région. Ces résultats montrent que les proportions de chômeurs ayant déjà travaillé les plus élevées sont enregistrées à Bamako, Ségou et Koulikoro avec respectivement 42,3% ; 11,9% et 9,9%. Toutefois, ce sont Kidal (0,1%) et Taoudenni (0,1%) qui sont les régions qui abritent le moins de cette population. À Bamako et à Ségou la population féminine est plus touchée que celle masculine. Les proportions sont respectivement de 47,4% contre 38,9% à Bamako et 12,1% contre 11,8% à Ségou.

Le milieu de résidence introduit cependant un certain différentiel dans la répartition de ces chômeurs : en milieu urbain, il ressort la prédominance de cette population (environ huit personnes sur dix) : Bamako (72,9%) et Koulikoro (5,7%) totalisent près de 78,6% des chômeurs ayant déjà travaillé. Ménaka et Bandiagara sont les régions qui enregistrent les plus faibles proportions de cette population. Ces proportions sont respectivement de 0,1% et de 0,4% ; en milieu rural, Ségou enregistre approximativement une personne sur quatre chômeurs ayant déjà travaillé et dans cette région, les femmes sont plus victimes (26,5%) que les hommes (21,3%).

Tableau 5.14 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région de résidence	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	2,2	1,0	1,6	10,0	9,4	9,8	5,7	4,0	5,0
Koulikoro	6,1	5,7	5,9	16,7	12,7	15,3	10,9	8,3	9,9
Sikasso	3,4	3,0	3,2	2,2	1,3	1,9	2,9	2,4	2,7
Ségou	3,8	3,8	3,8	21,3	26,5	23,1	11,8	12,1	11,9
Mopti	2,3	2,8	2,5	5,0	6,6	5,5	3,5	4,2	3,8
Tombouctou	2,4	2,1	2,3	7,8	9,8	8,5	4,9	4,9	4,9
Gao	2,1	2,0	2,1	5,2	2,6	4,3	3,5	2,2	3,0
Kidal	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,3	0,1	0,2	0,1
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Ménaka	0,1	0,1	0,1	0,2	0,9	0,5	0,1	0,4	0,2
Nioro	0,4	0,2	0,3	2,6	1,2	2,1	1,4	0,5	1,0
Kita	0,9	0,4	0,7	6,2	3,0	5,1	3,3	1,4	2,5
Dioïla	0,0	0,0	0,0	2,7	3,5	3,0	1,2	1,3	1,3
Nara	0,0	0,0	0,0	3,9	4,1	4,0	1,8	1,5	1,7
Bougouni	0,9	0,8	0,8	4,9	2,8	4,2	2,7	1,5	2,2
Koutiala	1,7	1,2	1,5	2,1	1,6	1,9	1,9	1,4	1,7
San	1,1	0,8	1,0	1,4	1,1	1,3	1,2	0,9	1,1
Douentza	0,7	1,1	0,9	1,5	2,0	1,7	1,1	1,4	1,2
Bandiagara	0,5	0,3	0,4	6,0	10,1	7,4	3,0	3,9	3,4
Bamako	71,5	74,7	72,9	0,0	0,0	0,0	38,9	47,4	42,3
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	3801	2960	6762	3187	1703	4890	6988	4663

5.4.2. Situation dans l'emploi des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.15 présente la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé (de 15 ans ou plus) selon leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur sexe, en fonction de leur situation dans la profession. Les proportions indiquent que la répartition des chômeurs varie considérablement selon le sexe, le milieu de résidence, et la situation dans la profession.

En effet, les travailleurs indépendants représentent une part importante des chômeurs dans le milieu urbain et rural. En milieu rural, les proportions sont plus élevées (46,2 %) comparées à celles en milieu urbain (31,1 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans cette catégorie, sauf en milieu rural.

Les proportions des employeurs/patrons restent faibles, avec une prévalence légèrement plus marquée en milieu urbain (5,7 %) par rapport au rural (2,6 %).

Les salariés permanents sont plus représentés en milieu urbain (6,7 %) qu'en milieu rural (1,8 %) et les salariés temporaires suivent la même tendance, avec une part plus élevée en milieu urbain (16,2 %) qu'en milieu rural (4,5 %).

Les aides familiaux sont surtout présents en milieu rural (8,7 %), tandis qu'ils restent marginaux en milieu urbain (1,7 %). Pour les autres catégories, elles sont dominantes dans les deux milieux, atteignant environ 35 % des chômeurs, avec des proportions similaires entre les sexes.

Tableau 5.15 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans la Profession des chômeur	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Travailleur indépendant	34,7	25,6	31,1	44,9	48,7	46,2	40,0	36,5	34,7
Employeur/patron	6,5	4,4	5,7	3,3	1,4	2,6	4,8	3,0	6,5
Salarié/employé permanent	5,8	8,0	6,7	2,1	1,2	1,8	3,9	4,8	5,8
Salarié/employé temporaire	15,1	18,0	16,2	5,3	2,9	4,5	10,0	10,9	15,1
Membre de coopérative de production	0,2	0,1	0,1	0,5	0,2	0,4	0,4	0,1	0,2
Apprenti rémunéré	3,6	2,4	3,2	1,5	0,3	1,1	2,5	1,4	3,6
Aide familial	1,5	2,2	1,7	10,0	6,4	8,7	5,9	4,2	1,5
Autre	32,5	39,4	35,2	32,5	38,9	34,7	32,5	39,2	32,5
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2316	1497	3812	2802	1481	4283	5118	2977

5.4.3. Grands groupes de professions des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.16 illustre la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé (de 15 ans ou plus) selon leur groupe de professions, leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur sexe.

Dans l'ensemble, les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche représentent le groupe le plus important (28,5 %), mais leur proportion baisse dans la population totale en raison de l'influence du milieu urbain. Les professions intellectuelles (9,2 %) et intermédiaires (10,8 %) sont dominées par les femmes. Les catégories d'ouvriers non qualifiés (10,6 %) et d'artisans (10,4 %) sont mieux représentées chez les hommes.

En milieu urbain, les femmes sont surreprésentées dans les professions intellectuelles et scientifiques (16,4 %) et les professions intermédiaires (20,8 %), comparé aux hommes (11,5 % et 13,9 %, respectivement). Le personnel des services et les vendeurs représentent une part notable, surtout chez les femmes (25,8 % contre 14,8 % pour les hommes). Les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, ainsi que les conducteurs d'installations et de machines, sont des catégories majoritairement masculines (18,1 % et 14,2 %, respectivement).

En milieu rural, les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche dominent largement, avec 52,3 % des chômeurs, particulièrement chez les hommes (55,3 %). Les professions intellectuelles, intermédiaires, et les employés de type administratif restent marginales, avec des proportions inférieures à 6 %. Les femmes en milieu rural sont davantage représentées dans le personnel des services et vendeuses (20,3 %) que dans d'autres catégories.

Tableau 5.16 : Répartition (en %) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par Groupe de professions selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe de professions	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	4,9	7,5	5,9	2,3	2,5	2,4	3,5	5,2	4,1
Professions intellectuelles et scientifique	11,5	16,4	13,4	5,0	5,1	5,0	8,1	11,2	9,2
Professions intermédiaires	13,9	20,8	16,5	4,9	5,8	5,2	9,2	13,9	10,8
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	4,8	7,0	5,6	1,4	1,7	1,5	3,0	4,5	3,5
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	14,8	25,8	19,0	8,9	20,3	12,5	11,7	23,3	15,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	5,9	1,5	4,3	55,3	45,7	52,3	32,0	21,8	28,5
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	18,1	5,0	13,2	8,5	5,5	7,6	13,1	5,2	10,4
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	14,2	0,9	9,2	3,8	1,4	3,1	8,7	1,1	6,1
Ouvriers et employés non qualifiés	11,2	14,4	12,4	8,6	9,3	8,8	9,8	12,0	10,6
Armée, sécurité et autres métiers	0,6	0,7	0,6	1,2	2,8	1,7	0,9	1,6	1,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2316	1497	3812	2802	1480	4282	5118	2976

5.4.4. Branches d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.17 présente la répartition, en pourcentage, des chômeurs ayant déjà travaillé (âgés de 15 ans ou plus) par milieu de résidence (urbain ou rural) et par sexe, selon les branches d'activités.

Dans l'ensemble, les hommes sont davantage représentés dans des branches comme les activités de fabrication (15,4 % contre 10,3 % pour les femmes) et les transports (6,9 % contre 2,0 % pour les femmes). À l'inverse, les femmes se concentrent davantage dans le commerce (28,2 % contre 22,0 % pour les hommes) et dans des secteurs comme l'enseignement (5,3 % contre 2,6 % pour les hommes).

Le commerce constitue la branche d'activité la plus importante pour les deux sexes en milieu urbain (28,6 % pour les hommes et 32,2 % pour les femmes). À l'inverse, des secteurs comme la production et la distribution d'électricité et de gaz, ou encore les activités artistiques, restent marginalement représentés dans tous les contextes.

En milieu rural, l'agriculture, la sylviculture et la pêche dominant largement, représentant 55,8 % des anciens travailleurs au chômage, contre seulement 4,4 % en milieu urbain. En revanche, en milieu urbain, les branches telles que le commerce (29,9 %), les activités de fabrication (18,0 %) et les transports (8,2 %) sont plus significatives.

Tableau 5.17 : Répartition en (%) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par branche d'activités selon le milieu de résidence et le sexe

Branches d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	5,2	3,0	4,4	57,5	52,0	55,8	32,9	26,1	30,6
Activités extractives	2,2	1,2	1,8	2,4	2,0	2,3	2,3	1,5	2,0
Activités de fabrication	22,0	11,0	18,0	9,5	9,6	9,5	15,4	10,3	13,7
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,7	0,3	0,5	0,2	0,0	0,2	0,4	0,2	0,4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4	0,3
Construction	7,5	0,6	4,9	3,7	0,4	2,7	5,5	0,5	3,8
Commerce	28,6	32,2	29,9	16,1	23,6	18,4	22,0	28,2	24,1
Transports et entreposage	11,3	3,0	8,2	3,0	0,8	2,3	6,9	2,0	5,2
Hébergement et restauration	0,5	1,2	0,8	0,1	0,0	0,1	0,3	0,6	0,4
Information et communication	1,9	3,0	2,3	0,5	0,9	0,6	1,2	2,0	1,4
Activités financières et d'assurance	0,9	2,8	1,6	0,4	0,1	0,3	0,6	1,5	0,9
Activités immobilières	0,8	0,8	0,8	0,2	0,0	0,1	0,5	0,4	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3	6,2	4,4	1,1	0,9	1,1	2,2	3,7	2,7
Activités de services de soutien et de bureau	3,9	7,4	5,2	1,3	0,7	1,1	2,5	4,2	3,1
Activités d'administration publique	1,3	3,2	2,0	0,3	0,4	0,3	0,8	1,9	1,1
Enseignement	4,3	7,7	5,6	1,1	2,6	1,6	2,6	5,3	3,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,9	0,4	0,2	0,4	0,2	0,1	0,7	0,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,7	1,2	0,8	0,2	0,9	0,4	0,4	1,0	0,6
Autres activités de services n.c.a.	3,3	7,3	4,7	1,0	1,2	1,1	2,1	4,4	2,9

Branches d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Activités spéciales des ménages	1,0	6,3	3,0	1,0	3,4	1,7	1,0	5,0	2,3
Activités des organisations extraterritoriales	0,3	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2301	1451	3752	2796	1469	4265	5097	2920

5.4.5. Secteur d'activités des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.18 présente la répartition en pourcentage des chômeurs ayant déjà travaillé, âgés de 15 ans ou plus, selon leur milieu de résidence (urbain ou rural), leur sexe (masculin ou féminin) et le secteur d'activités dans lequel ils évoluaient avant leur période de chômage.

Pour le Secteur primaire, la proportion de chômeurs ayant travaillé dans ce secteur est nettement plus élevée en milieu rural (55,1 %) qu'en milieu urbain (4,2 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à y avoir travaillé, aussi bien en milieu urbain (5,1 % contre 2,8 %) qu'en milieu rural (56,8 % contre 51,2 %).

Les chômeurs issus du secteur secondaire sont davantage représentés en milieu urbain (24,8 %) qu'en milieu rural (14,6 %). La proportion d'hommes y est également supérieure à celle des femmes dans les deux milieux.

Enfin le secteur tertiaire domine en milieu urbain (69,8 %) et reste significatif en milieu rural (29,7 %). Les femmes y sont surreprésentées par rapport aux hommes, aussi bien en milieu urbain (83,0 % contre 61,8 %) qu'en milieu rural (36,6 % contre 26,6 %).

Tableau 5.18 : Répartition en (%) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par secteur d'activités selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	5,1	2,8	4,2	56,8	51,2	55,1	32,4	25,1	29,8
Secondaire	32,1	12,8	24,8	15,8	11,9	14,6	23,5	12,4	19,7
Tertiaire	61,8	83,0	69,8	26,6	36,6	29,7	43,2	61,7	49,6
NSP	1,1	1,3	1,2	0,8	0,3	0,7	0,9	0,8	0,9
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2316	1497	3812	2802	1480	4282	5118	2976

5.4.6. Niveau d'instruction des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.19 présente la répartition en pourcentage des chômeurs âgés de 15 ans ou plus ayant déjà travaillé, en fonction du milieu de résidence (urbain ou rural) et du sexe, selon le niveau d'instruction.

Globalement, Le milieu urbain est marqué par une concentration plus élevée de chômeurs ayant un niveau d'éducation élevé (secondaire ou supérieur), particulièrement chez les femmes. Le milieu rural montre une prépondérance de chômeurs peu ou pas instruits, surtout chez les femmes. En effet, dans le

milieu rural, la majorité des chômeurs ayant déjà travaillé (58,7 %) se situe dans la catégorie sans niveau, avec une proportion particulièrement élevée chez les femmes (66,1 % contre 54,9 % pour les hommes). La proportion est nettement plus faible (14,8 %), bien qu'un écart entre hommes (16,4 %) et femmes (12,9 %) soit également observé dans cette catégorie en milieu urbain.

Les chômeurs avec un niveau secondaire sont plus représentés en milieu urbain (22,4 %), particulièrement chez les femmes (25,3 % contre 20,2 % pour les hommes). En milieu rural, cette proportion diminue (10,8 %) avec un écart de genre moins marqué.

Pour le niveau supérieur, les proportions les plus élevées apparaissent en milieu urbain (47,2 %), dominées par les femmes (50,6 % contre 44,5 % pour les hommes). Cette proportion chute drastiquement (9,3 %), avec une légère prédominance masculine dans le milieu rural.

Tableau 5.19 : Répartition en (%) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	16,4	12,9	14,8	54,9	66,1	58,7	33,7	31,9	33,0
Fondamental 1	9,5	5,3	7,6	14,7	10,7	13,3	11,9	7,2	10,0
Fondamental 2	9,5	5,9	7,9	9,6	4,4	7,8	9,5	5,4	7,9
Secondaire	20,2	25,3	22,4	11,1	10,2	10,8	16,1	19,9	17,6
Supérieur	44,5	50,6	47,2	9,7	8,6	9,3	28,8	35,6	31,5
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	3801	2960	6762	3187	1703	4890	6988	4663

5.4.7. Diplôme le plus élevé des chômeurs ayant déjà travaillé

Le tableau 5.20 présente la répartition en pourcentage des chômeurs ayant déjà travaillé (âgés de 15 ans ou plus) par milieu de résidence (urbain/rural), sexe (masculin/féminin) et diplôme le plus élevé obtenu.

Les hommes et les femmes sont répartis différemment selon les niveaux de diplôme et les milieux. Par exemple, les femmes en milieu urbain ont une plus forte proportion dans les catégories "Licence" et "Master/Master2", alors que les hommes dominent dans les niveaux plus bas (aucun diplôme, CEP).

En milieu urbain, les femmes sans diplôme représentent une proportion inférieure (4,1 %) à celle des hommes (7,1 %). Les femmes ont une représentation plus élevée que les hommes parmi les titulaires de diplômes intermédiaires (CAP, BT, DUT, etc.), en particulier en milieu urbain.

Les chômeurs sans diplôme sont beaucoup plus nombreux en milieu rural (25,4 %) qu'en milieu urbain (5,8 %). Cette disparité est visible chez les hommes comme chez les femmes. Le pourcentage de chômeurs titulaires de diplômes universitaires (licence et au-delà) est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Par exemple, les titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1 représentent 12,6 % en milieu urbain contre seulement 2,4 % en milieu rural.

5.4.8. Niveau de vie du ménage des chômeurs ayant déjà travaillé

Ce tableau 5.21 met en lumière les disparités selon le niveau de vie, le milieu de résidence et le sexe des individus.

Globalement, les chômeurs issus de ménages très riches (31,7 %) forment la catégorie la plus importante, suivie par les riches (23,2 %) et les pauvres (15,4 %), avec une répartition légèrement différente entre hommes et femmes.

En milieu urbain, la proportion des chômeurs est plus élevée dans les ménages riches (30,3 %) et très riches (50,8 %), indiquant une surreprésentation des niveaux de vie élevés. Les femmes sont légèrement plus représentées parmi les ménages très riches (52,0 %), tandis que les hommes dominent dans les catégories de riches (30,7 %).

En milieu rural, les ménages très pauvres (27,5 %) et pauvres (30,7 %) regroupent la majorité des chômeurs. Les écarts sont moins marqués mais montrent une prédominance masculine chez les ménages très pauvres (28,6 %).

Tableau 5.21 : Répartition en (%) des chômeurs ayant déjà travaillé de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau de vie du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	4,6	4,2	4,4	28,6	25,3	27,5	15,6	11,9	14,1
Pauvre	4,6	4,0	4,3	29,6	32,7	30,7	16,0	14,5	15,4
Moyen	10,2	10,1	10,2	23,4	23,5	23,4	16,2	15,0	15,7
Riche	30,7	29,7	30,3	13,6	12,9	13,3	22,9	23,6	23,2
Très riche	49,9	52,0	50,8	4,9	5,6	5,1	29,4	35,1	31,7
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	3801	2960	6762	3187	1703	4890	6988	4663

5.5. Vue d'ensemble

La majorité des chômeurs se trouve à Bamako (48,5%) avec des variations entre sexes et régions. Les taux de chômage sont généralement plus élevés en milieu urbain (9%) qu'en rural (2,6%).

Le chômage est plus marqué chez les jeunes (15-24 ans) avec 7,8%, notamment en milieu urbain. Les femmes sont plus touchées que les hommes, indépendamment des tranches d'âge ou des niveaux de résidence.

Les célibataires (9,9%) et les femmes alphabétisées (10,9%) ou diplômées du supérieur (31,7%) sont les plus affectés. Le niveau de vie et l'état matrimonial jouent un rôle clé (les riches et les célibataires urbains sont plus exposés).

Les chômeurs cherchant un premier emploi représentent une majorité de jeunes (60,3%), souvent concentrés à Bamako. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont nombreux dans les grandes villes comme Bamako, mais également présents en milieu rural avec des disparités genrées.

Les diplômés du secondaire et supérieur constituent une part importante des chômeurs, notamment en milieu urbain. Les jeunes diplômés font face à une transition difficile entre études et emploi, surtout les femmes.

CHAPITRE 6 : POPULATION HORS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Pour ce chapitre on s'intéresse à la population hors de la main d'œuvre. Celle-ci constitue la dernière composante du statut par rapport à l'activité, la première étant toujours la population en emploi. Dans un premier temps, nous allons l'aborder de façon globale cette population. Ensuite, nous examinerons ses caractéristiques sociodémographiques et socio-culturelles dans le but de comprendre les différentes caractéristiques qui définissent cette sous population.

6.1. Volume et poids de la population hors de la main-d'œuvre

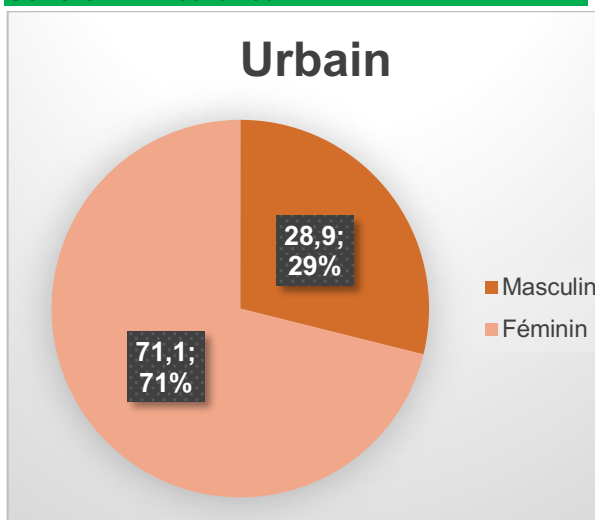
6.1.1. Volume de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence

Les graphiques 6.01 et 6.02 présentent la répartition en pourcentage de la population hors de la main-d'œuvre selon le sexe et le milieu de résidence. On y observe que, globalement, les femmes représentent une part significativement plus élevée de la population hors de la main-d'œuvre, avec 74,9 % contre 25,1 % pour les hommes.

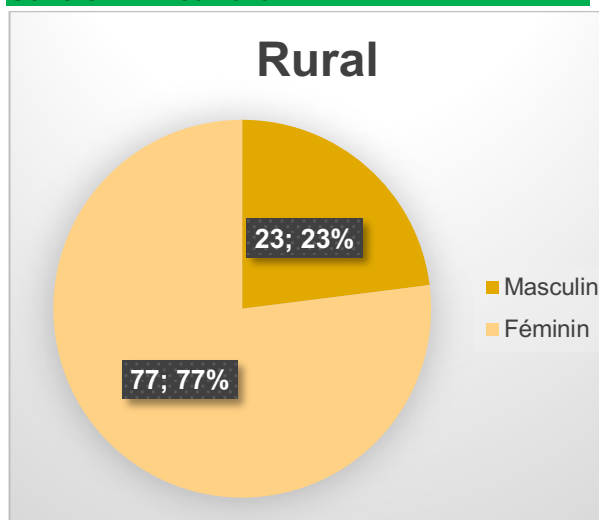
Dans les milieux urbains, les hommes constituent 28,9 % de la population hors de la main-d'œuvre, tandis que les femmes en représentent 71,1 %. En milieu rural, la proportion masculine diminue légèrement à 23,0 %, tandis que celle des femmes augmente à 77,0 %.

En termes d'effectifs, le nombre total de personnes hors de la main-d'œuvre est de 4 264 845, avec une répartition de 1 482 644 en milieu urbain et 2 782 201 en milieu rural. Cela illustre également une concentration plus importante de cette population en milieu rural.

Graphique 6.01 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe en milieu urbain



Graphique 6.02 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe en milieu rural



6.1.2. Ratio par rapport à la main-d'œuvre de la population hors main-d'œuvre

Le tableau 6.1 illustre le ratio, en pourcentage par rapport à la main-d'œuvre, de la population hors de la main-d'œuvre selon le sexe et le milieu de résidence.

Globalement, les femmes hors de la main-d'œuvre pèsent beaucoup plus lourd par rapport à la main-d'œuvre, avec 124 femmes hors main d'œuvre pour 100 femmes de la main d'œuvre contre seulement 24 hommes hors main d'œuvre pour 100 hommes de la main d'œuvre. Cet écart est notable dans tous les milieux de résidence.

En milieu urbain, on note 29 hommes hors main d'œuvre pour 100 hommes de la main d'œuvre, alors que celui des femmes est d'environ 118 femmes hors main d'œuvre pour 100 femmes de la main d'œuvre. En milieu rural, ce ratio diminue pour les hommes tandis que celui des femmes augmente.

Dans l'ensemble, le ratio moyen de la population hors de la main-d'œuvre par rapport à la main-d'œuvre est de 61,1 %, ce qui reflète une proportion plus élevée en milieu urbain (62,8 %) comparé au milieu rural (60,1 %).

Tableau 6. 1: Ratio par rapport à la main-d'œuvre en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	29,3	117,5	62,8
Rural	21,7	127,7	60,1
Ensemble	24,2	124,1	61,1

6.2. Répartition spatiale de la population hors de la main-d'œuvre

Le tableau 6.2 présente la distribution en pourcentage de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler selon le sexe, le milieu de résidence (urbain ou rural), et la région.

Dans l'ensemble, les femmes représentent une proportion beaucoup plus élevée de la population hors de la main-d'œuvre que les hommes, tant en milieu urbain (71,1 %) qu'en milieu rural (77,0 %). Les disparités sont marquées selon les régions, avec des pourcentages féminins allant de 67,5 % (Bougouni) à 91,1 % (Ménaka en milieu rural).

En milieu urbain, la proportion masculine est légèrement plus élevée qu'en milieu rural. A Kayes, les hommes représentent 29,1 % en milieu urbain contre 27,1 % en milieu rural. En milieu rural, les femmes dominent encore plus la population hors de la main-d'œuvre, atteignant des pourcentages supérieurs à 80 % dans certaines régions, comme Mopti (84,5 %) et Gao (86,9 %).

Tableau 6.2 : Distribution de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par sexe selon le milieu de résidence et la région

Région de résidence	Milieu de résidence															
	Urbain						Rural						Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectifs
Kayes	29,1	70,9	100	59913	27,1	72,9	100	314737	27,5	72,5	100	314737	27,5	72,5	100	374650
Koulikoro	30,8	69,2	100	61800	25,3	74,7	100	392162	26,1	73,9	100	392162	26,1	73,9	100	453963
Sikasso	30,2	69,8	100	114380	24,5	75,5	100	202188	26,6	73,4	100	202188	26,6	73,4	100	316568
Ségou	28,0	72,0	100	72567	23,2	76,8	100	369918	24,0	76,0	100	369918	24,0	76,0	100	442484
Mopti	24,6	75,4	100	46933	15,5	84,5	100	111905	18,2	81,8	100	111905	18,2	81,8	100	158838
Tombouctou	23,2	76,8	100	31582	12,8	87,2	100	98886	15,4	84,6	100	98886	15,4	84,6	100	130468
Gao	22,0	78,0	100	31054	13,1	86,9	100	106244	15,1	84,9	100	106244	15,1	84,9	100	137298
Kidal	20,9	79,1	100	3241	16,1	83,9	100	6357	17,7	82,3	100	6357	17,7	82,3	100	9598
Taoudenni	0	0	100	0	11,1	88,9	100	18289	11,1	88,9	100	18289	11,1	88,9	100	18289
Ménaka	12,3	87,7	100	7596	8,9	91,1	100	29373	9,6	90,4	100	29373	9,6	90,4	100	36969
Nioro	28,3	71,7	100	13236	25,9	74,1	100	115642	26,1	73,9	100	115642	26,1	73,9	100	128878
Kita	29,6	70,4	100	28543	24,6	75,4	100	111934	25,6	74,4	100	111934	25,6	74,4	100	140477
Dioïla	0	0	100	0	25,7	74,3	100	140668	25,7	74,3	100	140668	25,7	74,3	100	140668
Nara	0	0	100	0	14,2	85,8	100	52516	14,2	85,8	100	52516	14,2	85,8	100	52516
Bougouni	32,5	67,5	100	25311	25,5	74,5	100	258771	26,1	73,9	100	258771	26,1	73,9	100	284082
Koutiala	30,1	69,9	100	53719	23,9	76,1	100	173744	25,4	74,6	100	173744	25,4	74,6	100	227463
San	28,8	71,2	100	27251	24,4	75,6	100	136394	25,1	74,9	100	136394	25,1	74,9	100	163645
Douentza	24,6	75,4	100	7293	20,2	79,8	100	18741	21,4	78,6	100	18741	21,4	78,6	100	26035
Bandiagara	32,1	67,9	100	7637	20,4	79,6	100	123732	21,0	79,0	100	123732	21,0	79,0	100	131369
Bamako	29,3	70,7	100	890587	0	0	100	0	29,3	70,7	100	890587	29,3	70,7	100	890587
Ensemble	28,9	71,1	100	1482644	23,0	77,0	100	2782201	25,1	74,9	100	2782201	25,1	74,9	100	4264845

6.3. Disparités sociodémographiques et socio-économiques

6.3.1. Structure par âge et par sexe de la population hors de la main-d'œuvre

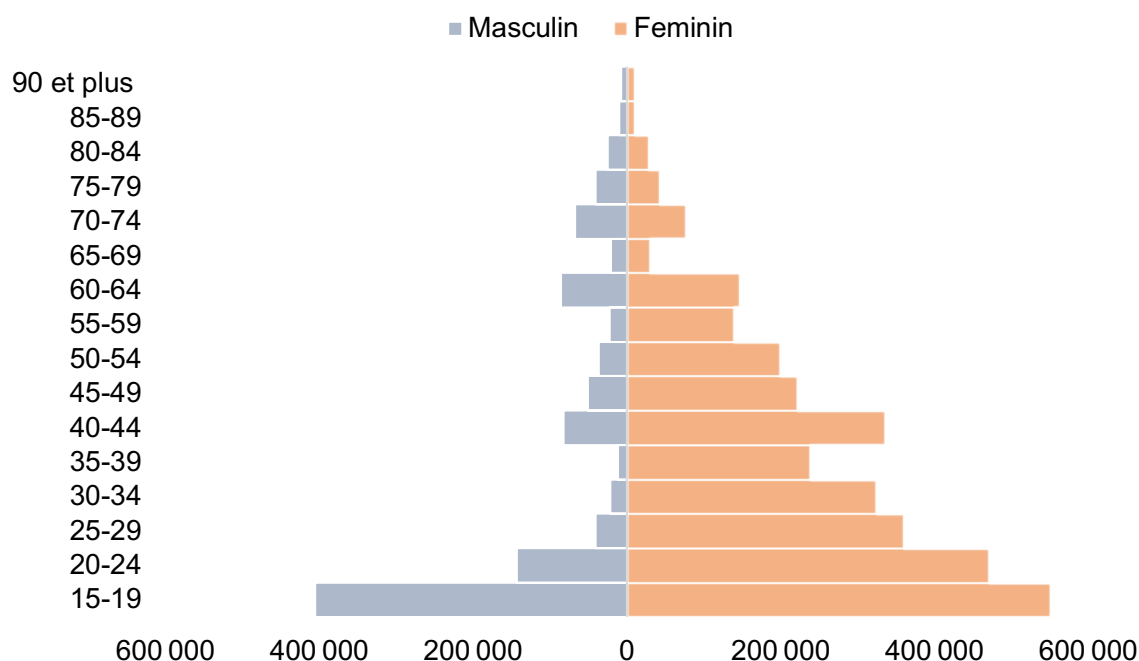
Le graphique 6.03 représente la structure par sexe et âge des individus qui ne participent pas à la main-d'œuvre (économiquement inactifs), c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas d'emploi et ne cherchent pas activement à en trouver. La base de la pyramide est très large, ce qui montre que les jeunes de moins de 15-29 ans constituent une grande partie de cette population. Cela reflète une population jeune, caractéristique de nombreux pays en développement.

La taille des barres diminue avec l'âge, ce qui est attendu, car les personnes âgées économiquement inactives sont moins nombreuses que les jeunes. À des âges actifs (15-64 ans), une proportion notable des femmes reste en dehors de la main-d'œuvre, illustrant des disparités liées au genre en matière d'accès à l'emploi.

En ce qui concerne les groupes plus âgés (65 ans et plus), la proportion des femmes hors main-d'œuvre reste toujours plus importante que celle des hommes. Cela peut refléter une espérance de vie plus élevée chez les femmes.

La forte proportion de femmes hors main d'œuvre, même en âge actif, montre la nécessité de promouvoir des politiques pour lutter contre les obstacles à leur participation économique (accès à l'éducation, lutte contre les discriminations, infrastructures favorisant leur travail comme les crèches).

Graphique 6.03 : Pyramide des âges de la population hors de la main d'œuvre



6.3.2. Population hors main d'œuvre et niveau de vie

Le tableau 6.3 illustre la répartition de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler, par milieu de résidence (urbain et rural), par sexe, et selon le niveau de vie.

Sur l'ensemble des populations (urbain + rural), les catégories moyennes (niveau de vie "moyen") et supérieures (niveaux "riche" et "très riche") dominent avec une part respective de 22,1 %, 20,2 %, et 18,6 %.

Les proportions sont relativement similaires entre hommes et femmes dans chaque milieu, bien qu'une légère surreprésentation des femmes soit observée dans les catégories "très pauvre" et "pauvre", notamment en milieu rural. En revanche, dans les catégories "riche" et "très riche", les hommes ont une présence légèrement plus marquée.

En milieu urbain, les catégories "riche" et "très riche" prédominent, représentant respectivement 31,4 % et 44,7 % de la population hors de la main-d'œuvre. Les niveaux de vie "très pauvre" et "pauvre" y sont nettement moins représentés (5,3 % et 5,5 %).

En milieu rural, une majorité se situe dans les catégories "très pauvre" (24,7 %) et "pauvre" (29,3 %). Les niveaux "riche" et "très riche" y sont minoritaires (14,3 % et 4,7 %).

Tableau 6.3 : Structure de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon le et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage		Urbain			Rural			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre		4,5	5,6	5,3	21,8	25,6	24,7	14,9	19,0	18,0
Pauvre		5,2	5,7	5,5	29,2	29,4	29,3	19,6	21,6	21,1
Moyen		12,8	13,2	13,1	28,2	26,5	26,9	22,0	22,1	22,1
Riche		31,6	31,3	31,4	15,5	14,0	14,3	21,9	19,7	20,2
Très riche		46,0	44,2	44,7	5,3	4,6	4,7	21,6	17,6	18,6
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	428040	1054604	1482644	640807	2141394	2782201	1068847	3195998	4264845

6.4. Disparités socioculturelles de la population hors de la main-d'œuvre

6.4.1. Population hors de la main-d'œuvre et statut d'alphabétisation

Le tableau 6.4 présente la structure de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler selon le statut d'alphabétisation, le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe.

Au niveau national, 39,1 % de la population hors de la main-d'œuvre est alphabétisée, tandis que 60,9 % ne le sont pas. Les hommes alphabétisés constituent 61,4 % de leur groupe, tandis que les femmes alphabétisées ne représentent que 31,6 % de leur groupe.

Les hommes sont globalement plus alphabétisés que les femmes, quel que soit le milieu de résidence. Cette différence est particulièrement marquée en milieu rural où 46,4 % des hommes sont alphabétisés contre 19,9 % des femmes.

En milieu urbain, la majorité de la population est alphabétisée (63,5 %), avec une proportion notablement plus élevée chez les hommes (83,5 %) que chez les femmes (55,4 %).

En milieu rural, la majorité est non alphabétisée (74,0 %), avec une proportion particulièrement élevée chez les femmes (80,1 %).

Tableau 6.4 : Structure de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon sexe et le statut d'alphabétisation

Statut d'alphabétisation		Urbain			Rural			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Alphabétisée		83,5	55,4	63,5	46,4	19,9	26,0	61,4	31,6	39,1
Non Alphabétisée		16,5	44,6	36,5	53,6	80,1	74,0	38,6	68,4	60,9
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	428040	1054604	1482644	640807	2141394	2782201	1068847	3195998	4264845

6.4.2. Population hors de la main-d'œuvre et niveau d'instruction

Le tableau 6.5 présente la répartition des personnes hors de la main-d'œuvre en âge de travailler selon leur milieu de résidence (urbain/rural), leur sexe (masculin/féminin) et leur niveau d'instruction.

La majorité des personnes sans niveau d'instruction vivent en milieu rural, avec des proportions particulièrement élevées chez les femmes (81,8 %). En milieu urbain, cette proportion est nettement plus faible, mais reste plus élevée chez les femmes (46,4 %) que chez les hommes (18,2 %).

Au niveau du Fondamental 1 & 2, les proportions sont plus équilibrées, bien que les femmes soient généralement moins représentées que les hommes à ces niveaux, surtout en milieu rural. Le secondaire et le supérieur diminuent fortement en pourcentages en milieu rural, surtout chez les femmes (3,3 % pour le secondaire et 0,2 % pour le supérieur). En milieu urbain, les hommes dominent ces catégories avec 40,8 % pour le secondaire et 5,1 % pour le supérieur.

Tableau 6.5 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre en âge de travailler par milieu de résidence selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction		Urbain			Rural			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau		18,2	46,4	38,3	55,7	81,8	75,8	40,6	70,1	62,7
Fondamental 1		10,2	13,3	12,4	13,9	8,2	9,5	12,4	9,9	10,5
Fondamental 2		25,7	19,0	20,9	16,6	6,5	8,8	20,3	10,6	13,0
Secondaire		40,8	19,5	25,7	12,9	3,3	5,6	24,1	8,7	12,6
Supérieur		5,1	1,8	2,8	0,9	0,2	0,3	2,6	0,7	1,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	428040	1054604	1482644	640807	2141394	2782201	1068847	3195998	4264845

6.5. Vue d'ensemble

La population hors de la main-d'œuvre est composée à 74,9 % de femmes, majoritairement en milieu rural (77,0 %). Cette population représente environ 4,3 millions de personnes, réparties entre le milieu urbain (1,5 million) et le milieu rural (2,8 millions).

Les femmes hors de la main-d'œuvre pèsent beaucoup plus lourd par rapport à la main-d'œuvre, avec 124 femmes hors main d'œuvre pour 100 femmes de la main d'œuvre contre seulement 24 hommes hors main d'œuvre pour 100 hommes de la main d'œuvre.

Le ratio global est de 691,4 %, ce qui signifie qu'en moyenne, la population hors de la main-d'œuvre est près de 7 fois plus grande que la population de 65 ans et plus, avec une proportion plus élevée en milieu urbain (899,2%) qu'en milieu rural (615,6%).

En milieu urbain, les catégories "riche" et "très riche" prédominent, tandis que les catégories "très pauvre" et "pauvre" sont majoritaires en milieu rural. Les femmes sont surreprésentées dans les niveaux de vie les plus bas.

CHAPITRE 7 : TRAVAIL DES ENFANTS ET DES PERSONNES AGEES

Ce chapitre se concentre sur les spécificités du travail des enfants et des personnes âgées, en tant que groupe particulier dans l'activité économique. Dans un premier temps, une approche globale permettra de poser les bases du phénomène. Ensuite, une analyse des caractéristiques socioéconomiques et culturelles viendra éclairer les facteurs qui sous-tendent leur participation au monde du travail.

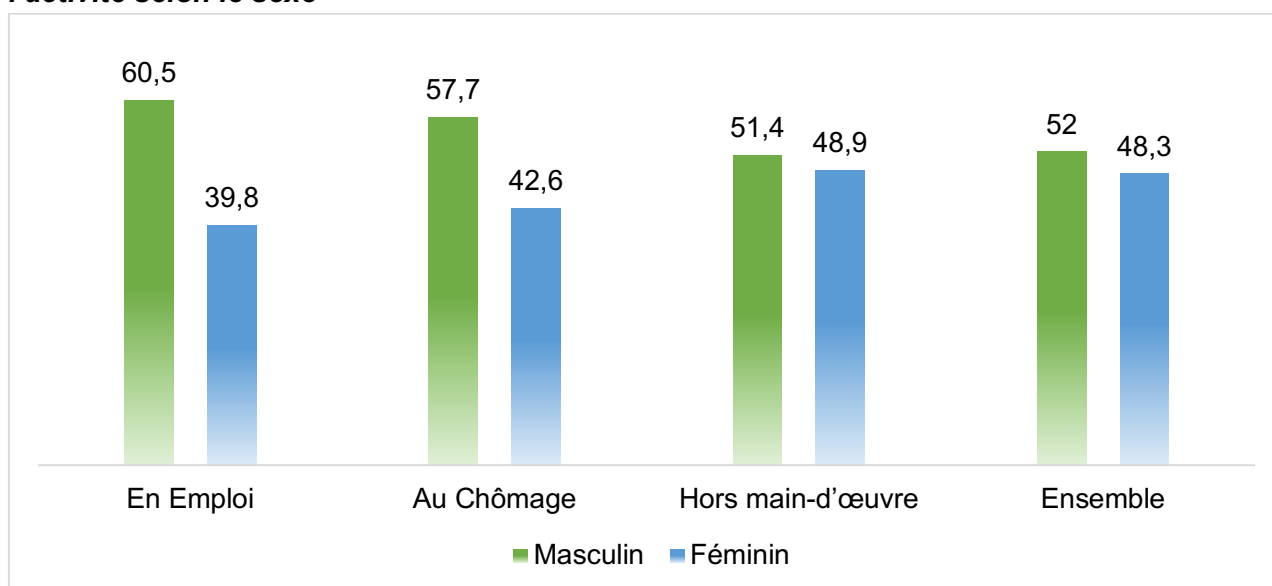
7.1. Travail des enfants

7.1.1. Statut par rapport à l'activité des enfants

Le graphique 7.01 présente la répartition en pourcentage des enfants âgés de 6 à 14 ans par statut d'activité selon le sexe. Il met en évidence les différences entre garçons et filles en termes d'emploi, de chômage et d'appartenance à la population hors de la main-d'œuvre.

Ces données révèlent des écarts significatifs entre les sexes, en particulier dans les catégories "emploi" et "chômage", tandis que la catégorie "hors de la main-d'œuvre" est plus paritaire. Ainsi, 60,5 % des enfants occupés sont des garçons, contre 39,8 % de filles. 57,7 % des enfants au chômage sont des garçons et 42,6 % des filles. Pour les hors de la main-d'œuvre, une répartition plus équilibrée est observée, avec 51,4 % de garçons et 48,9 % de filles.

Graphique 7.01 : Répartition en % des enfants de 6 à 14 ans par le statut par rapport à l'activité selon le sexe



7.1.2. Effectif des enfants occupés selon certaines caractéristiques

Le Tableau 7.1 illustre la répartition en pourcentage des enfants occupés âgés de 6 à 14 ans selon le milieu de résidence et le sexe. Une différence notable est montrée entre les sexes selon le milieu de résidence, avec une plus grande proportion de filles dans les zones urbaines et une forte prédominance des garçons en milieu rural.

Au niveau global, les garçons dominent avec 60,3 %, contre 39,7 % de filles, pour un total de 314 520 enfants occupés.

En milieu urbain, les filles représentent une proportion majoritaire avec 52,9 %, contre 47,1 % pour les garçons, pour un total de 42 871 enfants. En milieu rural, la tendance s'inverse : 62,3 % des enfants occupés sont des garçons, contre 37,7 % de filles, sur un total de 271 649 enfants.

Tableau 7.1 : Répartition en % des enfants occupés de 6 à 14 ans par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
			%	Effectif
Urbain	47,1	52,9	100	42871
Rural	62,3	37,7	100	271649
Ensemble	60,3	39,7	100	314520

Le tableau 7.2 présente la répartition des enfants occupés par région et milieu de résidence selon le sexe. Il met en évidence les différences de participation des garçons et des filles au travail selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural.

Dans l'ensemble des régions, la répartition des sexes varie selon le milieu. Les zones rurales enregistrent généralement une prédominance masculine plus marquée que les zones urbaines. En milieu rural, les garçons représentent 62,3 % des enfants occupés, tandis qu'en milieu urbain, ils ne sont que 47,1 %.

Au niveau régional, Une répartition équilibrée est observée à Kayes avec 57,9 % de garçons et 42,1 % de filles en milieu rural, tandis qu'en milieu urbain, les proportions sont similaires. Les régions comme Kidal et Ménaka montrent des contrastes entre milieu urbain et rural, mais la prédominance masculine reste constante. Le district de Bamako à une proportion de filles qui dépasse celle des garçons, avec 57,7 % de filles contre 42,3 % de garçons et une forte prédominance des garçons est observée dans les régions de Tombouctou et Gao, surtout en milieu rural (72,9 % à Tombouctou et 77 % à Gao).

Tableau 7.2 : Répartition des enfants occupés par sexe selon la région et le milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence											
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif
Kayes	59,2	40,8	100	1125	57,8	42,2	100	20105	57,9	42,1	100	21229
Koulikoro	37,6	62,4	100	1683	62,3	37,7	100	29375	61,0	39,0	100	31058
Sikasso	57,2	42,8	100	1771	59,6	40,4	100	26880	59,4	40,6	100	28651
Ségou	51,3	48,7	100	2546	60,7	39,3	100	33522	60,1	39,9	100	36067
Mopti	55,8	44,2	100	1721	65,9	34,1	100	18124	65,1	34,9	100	19845
Tombouctou	70,8	29,2	100	943	72,9	27,1	100	8814	72,7	27,3	100	9757
Gao	65,6	34,4	100	388	77,0	23,0	100	5330	76,2	23,8	100	5718
Kidal	53,1	46,9	100	34	70,2	29,8	100	419	68,9	31,1	100	453
Taoudenni	0	0	0	0	81,7	18,3	100	869	81,7	18,3	100	869
Ménaka	75,5	24,5	100	161	66,5	33,5	100	1222	67,6	32,4	100	1383
Nioro	56,0	44,0	100	600	62,0	38,0	100	6530	61,5	38,5	100	7130
Kita	57,4	42,6	100	897	62,9	37,1	100	9713	62,4	37,6	100	10610
Dioïla	0	0	0	0	62,1	37,9	100	15860	62,1	37,9	100	15860
Nara	0	0	0	0	70,0	30,0	100	9480	70,0	30,0	100	9480
Bougouni	59,2	40,8	100	1111	62,5	37,5	100	30763	62,4	37,6	100	31874
Koutiala	53,2	46,8	100	2025	60,1	39,9	100	19717	59,4	40,6	100	21742
San	50,4	49,6	100	989	63,4	36,6	100	10987	62,3	37,7	100	11976
Douentza	53,4	46,6	100	944	63,1	36,9	100	2640	60,5	39,5	100	3584
Bandiagara	57,1	42,9	100	82	58,0	42,0	100	21298	58,0	42,0	100	21380
Bamako	42,3	57,7	100	25853	0	0	0	0	42,3	57,7	100	25853
Ensemble	47,1	52,9	100	42871	62,3	37,7	100	271649	60,3	39,7	100	314520

Le tableau 7.3 montre que les enfants de 6 à 11 ans représentent 57,3 % des enfants occupés, avec une répartition quasi équilibrée entre les sexes. Pour ce groupe d'âge, les garçons représentent 47,6 %, contre 33,1 % pour les filles en milieu urbain., En milieu rural, la proportion est inversée avec une participation féminine légèrement plus élevée (63,1 % pour les filles contre 58,2 % pour les garçons).

En globalité, les enfants de 12 à 14 ans représentent 42,7 % des enfants occupés, avec une légère prépondérance masculine. En milieu urbain, les filles sont majoritaires avec 66,9 %, contre 52,4 % pour les garçons, montrant une hausse de leur participation dans ce groupe d'âge. En milieu rural, les garçons dominent légèrement (41,8 % pour les garçons contre 36,9 % pour les filles).

Tableau 7.3 : Répartition des enfants occupés par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
6-11 ans	47,6	33,1	39,9	58,2	63,1	60,1	57,1	57,7	57,3
12-14 ans	52,4	66,9	60,1	41,8	36,9	39,9	42,9	42,3	42,7
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	20200	22671	42871	169298	102350	271649	189498	125021

L'analyse du tableau 7.4 montre que dans l'ensemble des milieux, les enfants occupés issus de ménages pauvres représentent une part significative (28,0 %), tandis que ceux issus de ménages très riches ne constituent qu'une minorité (8,5 %).

Dans les ménages très pauvres et pauvres, les filles sont légèrement moins représentées que les garçons, en particulier en milieu rural. À l'inverse, dans les ménages riches et très riches, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être occupées.

En milieu urbain, la proportion d'enfants occupés augmente avec le niveau de vie. Elle atteint un pic chez les ménages très riches, avec une part plus importante chez les filles (46,2 %) que chez les garçons (38,4 %). En milieu rural, les enfants occupés sont davantage issus des ménages très pauvres et pauvres, représentant respectivement 25,4 % et 31,4 % de l'ensemble.

Tableau 7.4 : Répartition des enfants occupés par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	7,5	5,1	6,3	26,0	24,3	25,4	24,1	20,8	22,8
Pauvre	7,9	5,5	6,6	31,4	31,5	31,4	28,9	26,7	28,0
Moyen	15,6	12,2	13,8	27,4	28,4	27,8	26,2	25,5	25,9
Riche	30,6	31,0	30,8	12,1	12,6	12,3	14,0	15,9	14,8
Très riche	38,4	46,2	42,5	3,0	3,2	3,1	6,8	11,0	8,5
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	20200	22671	42871	169298	102350	271649	189498	125021

Le tableau 7.5 indique que les chefs de ménage ayant un niveau secondaire ou supérieur n'occupent aucun enfant dans les deux milieux, ce qui traduit une corrélation négative entre le niveau d'instruction élevé et le recours au travail des enfants.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à provenir de ménages sans niveau d'instruction, surtout en milieu rural (59,6 % en urbain contre 77,5 % en rural). En revanche, les garçons sont légèrement surreprésentés dans les ménages ayant un chef avec un niveau Fondamental 1, tant en milieu urbain que rural.

Les enfants occupés sont majoritairement issus de ménages où le chef de ménage est sans niveau d'instruction : 74,0 % dans l'ensemble, atteignant 77,4 % en milieu rural. En milieu urbain, les ménages ayant un chef de ménage au niveau Fondamental 1 représentent une part importante des enfants occupés (38,9 %).

Tableau 7.5 : Répartition des enfants occupés par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

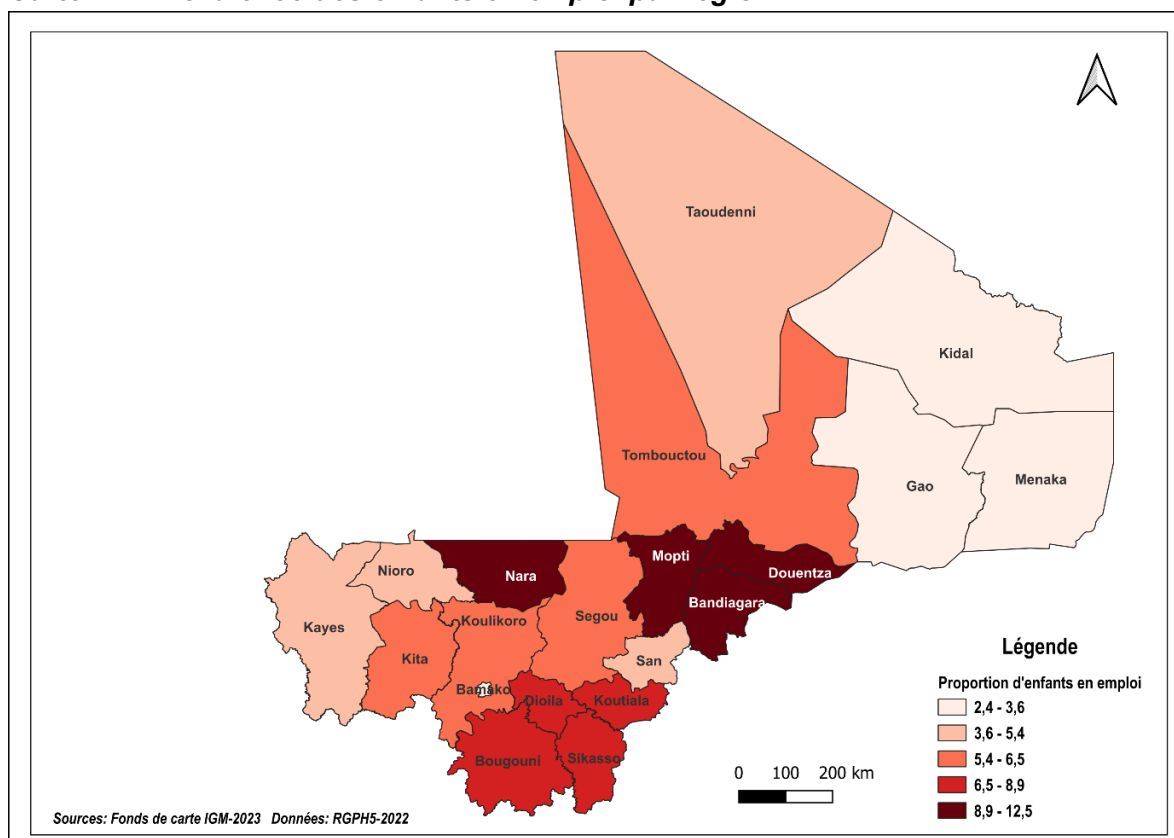
Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	45,5	59,6	53,0	77,2	77,5	77,4	73,9	74,3	74,0
Fondamental 1	44,7	33,6	38,9	20,4	20,1	20,3	23,0	22,6	22,8
Fondamental 2	9,8	6,7	8,2	2,4	2,3	2,4	3,2	3,1	3,2
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	20200	22671	42871	169298	102350	271649	189498	125021

7.1.3. Prévalence du travail des enfants

La carte 7.1 présente la proportion des enfants en emploi par région. Les régions de Nara (12,5 %), Bandiagara (10,6 %), et Mopti (9,2 %) affichent les proportions les plus élevées. D'autres localités comme Dioïla (8,8 %), Bougouni (7,8 %), et Sikasso (7,2 %) présentent également des niveaux relativement élevés.

En revanche, les proportions les plus faibles se retrouvent à Ménaka (2,4 %), Kidal (2,6 %), et Bamako (2,7 %).

Carte 7.1: Prévalence des enfants en emploi par région



7.1.4. Situation des enfants occupés et survie des parents

Le tableau 7.6 présente la répartition des enfants occupés selon le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe, en fonction de la survie des parents. Voici une description synthétique des principaux points observables :

La majorité des enfants occupés résident avec leurs deux parents, cette proportion étant plus élevée en milieu rural (84,5 %) qu'en milieu urbain (59,3 %). Les différences selon le sexe sont marginales dans chaque milieu.

Les enfants orphelins de père et de mère représentent une proportion faible, plus élevée en milieu urbain (1,3 %) qu'en milieu rural (0,7 %). Le pourcentage varie peu entre les sexes. Ceux ne vivant pas avec aucun de leurs parents ont une proportion significative en milieu urbain (25,6 %), tandis qu'en milieu rural, ce chiffre est bien inférieur (5,5 %). Ce constat reflète des différences marquées entre milieux de résidence.

Les orphelins vivant avec leur mère sont plus fréquents en milieu urbain (3,6 %) qu'en milieu rural (2,7 %). La proportion de ceux qui vie avec leur père est équivalente entre les milieux urbain et rural (2,0 % chacun).

Tableau 7.6 : Répartition des enfants occupés par survie des parents selon le milieu de résidence et le sexe

Survie des parents	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Orphelin de père et de mère	1,1	1,4	1,3	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
Orphelin de père et vit avec sa mère	4,6	2,7	3,6	2,7	2,6	2,7	2,9	2,7	2,8
Orphelin de père et ne vit pas avec sa mère	1,5	3,4	2,5	0,6	0,7	0,6	0,7	1,2	0,9
Orphelin de mère et vit avec son père	2,9	1,2	2,0	2,2	1,7	2,0	2,2	1,6	2,0
Orphelin de mère et ne vit pas avec son père	0,6	1,4	1,0	0,2	0,4	0,3	0,3	0,6	0,4
Vit avec ses deux parents	74,9	45,4	59,3	85,1	83,7	84,5	84,0	76,8	81,1
Vit avec sa mère et père ailleurs	2,1	2,3	2,2	1,3	2,1	1,6	1,4	2,2	1,7
Vit avec son père et mère ailleurs	3,7	1,3	2,4	2,4	1,5	2,1	2,5	1,5	2,1
ne vit avec aucun de ses parents encore en vie	8,7	40,7	25,6	4,9	6,5	5,5	5,3	12,6	8,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	20131	22610	42741	168939	102111	271050	189070	124720

7.1.5. Secteur, branche d'activité et situation dans l'emploi des enfants occupés

Le tableau 7.7 met en évidence que la majorité des enfants occupés dans les zones rurales travaillent dans le secteur primaire (77,2 %), alors que les enfants en milieu urbain sont davantage représentés dans le secteur tertiaire (61,5 %). Les garçons prédominent globalement dans les secteurs primaire et secondaire, tandis que les filles sont majoritairement présentes dans le secteur tertiaire en milieu urbain (74,4 %).

Tableau 7.7 : Répartition des enfants occupés par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	27,6	14,1	20,1	81,9	68,0	76,9	77,1	58,5	70,0
Secondaire	25,4	10,5	17,2	6,2	10,6	7,8	7,9	10,6	8,9
Tertiaire	45,8	74,4	61,5	11,6	21,1	15,0	14,7	30,4	20,7
Ne sait pas	1,2	1,1	1,1	0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,4
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	14612	17810	32421	151354	85938	237292	165966	103748

L'analyse du tableau 7.8 montre que les enfants occupés se concentrent majoritairement dans des emplois indépendants, représentant 82,9 % de l'ensemble. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les garçons (83,8 %) que chez les filles (78,9 %). En milieu rural, cette part atteint 85,2 %, contre 76,8 % en milieu urbain.

L'aide familiale est nettement plus fréquente en milieu rural, avec 10,4 % des enfants occupés contre seulement 1,8 % en milieu urbain. Cette forme d'occupation concerne davantage les filles, particulièrement en milieu rural, où elles représentent 17,1 % des aides familiales contre 8,9 % chez les garçons.

Les emplois salariés, qu'ils soient permanents ou temporaires, restent marginaux. Les salariés permanents représentent 3,9 % de l'ensemble des enfants occupés, avec une présence plus marquée en milieu urbain (12,0 %) que rural (1,0 %). Les filles sont moins représentées dans cette catégorie, notamment en milieu rural (0,4 % contre 1,1 % pour les garçons). Les emplois salariés temporaires sont encore plus rares, ne touchant que 0,8 % des enfants occupés au total.

Les autres catégories d'emploi, telles que les employeurs (1,7 %), les membres de coopératives de production (0,1 %) et les apprentis rémunérés (0,1 %), restent anecdotiques.

Tableau 7.8 : Répartition des enfants occupés par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Travailleur indépendant	76,0	80,3	76,8	86,7	78,4	85,2	83,8	78,9	82,9
Employeur/patron	4,8	2,5	4,4	0,7	0,6	0,6	1,8	1,0	1,7
Salarié/employé permanent	12,9	7,6	12,0	1,1	0,4	1,0	4,3	2,2	3,9
Salarié/employé temporaire	2,2	1,2	2,0	0,3	0,1	0,3	0,8	0,4	0,8
Membre de coopérative de production	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Apprenti rémunéré	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Aide familial	1,2	4,6	1,8	8,9	17,1	10,4	6,8	14,0	8,1
Autre	2,6	3,8	2,8	2,0	3,2	2,2	2,2	3,3	2,4
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectif	23588	4872	28459	64620	14881	79501	88207	19753

Le tableau 7.9 montre qu'en milieu rural, la majorité des enfants travaillent dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (77,2 %), reflétant la prédominance de l'économie agricole. En milieu urbain, les activités commerciales dominent (20,9 %). La répartition par sexe montre que les garçons sont plus impliqués dans l'agriculture, tandis que les filles ont une présence marquée dans des activités de services, notamment les activités des ménages (45,8 % en milieu urbain).

Tableau 7.9 : Répartition des enfants occupés par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	28,0	14,2	20,4	82,1	68,3	77,2	77,4	58,8	70,3
Activités extractives	1,6	1,9	1,8	0,4	1,1	0,6	0,5	1,3	0,8
Activités de fabrication	22,0	8,1	14,3	5,6	9,3	7,0	7,1	9,1	7,8
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,3	0,3	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Construction	1,6	0,2	0,8	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Commerce	29,3	14,1	20,9	8,4	13,1	10,1	10,2	13,3	11,4
Transports et entreposage	3,5	1,8	2,6	0,3	0,2	0,3	0,6	0,5	0,6
Hébergement et restauration	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Information et communication	1,8	1,7	1,8	0,3	0,4	0,4	0,4	0,7	0,5
Activités financières et d'assurance	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4	1,1	1,2	0,6	0,8	0,7	0,7	0,9	0,7
Activités de services de soutien et de bureau	3,8	2,8	3,3	0,4	0,6	0,5	0,7	1,0	0,8
Activités d'administration publique	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Enseignement	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,4	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3
Autres activités de services n.c.a.	3,3	6,2	4,9	0,4	1,0	0,6	0,6	1,9	1,1
Activités spéciales des ménages	1,5	45,8	25,9	0,3	3,6	1,5	0,4	11,0	4,4
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	14580	17780	32361	151274	85888	237162	165855	103668

7.1.6. Enfants à la recherche d'un emploi

Le tableau 7.10 indique que les disparités entre garçons et filles restent faibles dans les deux milieux, bien que les garçons semblent légèrement surreprésentés dans la catégorie des enfants ayant fréquenté et ne fréquentant plus l'école.

Une majorité des enfants n'a jamais fréquenté l'école (85,4 % au total), ce phénomène étant plus marqué en milieu rural (88,3 %) qu'en milieu urbain (68,5 %). Le taux de fréquentation scolaire actuelle est significativement plus élevé en milieu urbain (17,3 %) comparé au rural (5,4 %).

Tableau 7.10 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe

Fréquentation scolaire	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
N'a jamais fréquenté	67,0	70,3	68,5	87,9	88,7	88,3	85,1	85,8	85,4
A fréquenté et ne fréquenté plus	15,2	13,0	14,2	6,8	5,7	6,4	8,0	6,9	7,5
Fréquenté actuellement	17,8	16,7	17,3	5,3	5,6	5,4	7,0	7,3	7,1
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2407	2124	4531	15591	11439	27030	17998	13563

7.1.6.1. Niveau d'instruction des enfants à la recherche d'un emploi

Les données du tableau 7.11 ne montrent pas de grandes disparités entre garçons et filles, sauf pour le niveau fondamental 1, où les garçons sont légèrement plus nombreux.

La majorité des enfants à la recherche d'un emploi n'ont généralement aucun niveau d'instruction (81,6% au total), ce taux atteignant 84,1 % en milieu rural contre 66,8 % en milieu urbain. Les enfants ayant un niveau fondamental 1 (équivalent primaire) représentent la deuxième proportion significative (14,5 %). Les niveaux d'instruction secondaires ou supérieurs sont inexistant dans ce contexte.

Tableau 7.11 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	65,3	68,5	66,8	83,6	84,8	84,1	81,2	82,3	81,6
Fondamental 1	27,7	25,3	26,6	12,7	12,2	12,5	14,7	14,2	14,5
Fondamental 2	6,9	6,2	6,6	3,7	3,0	3,4	4,1	3,5	3,9
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2407	2124	4531	15591	11439	27030	17998	13563

7.1.6.2. Niveau de vie du ménage des enfants à la recherche d'un emploi

L'analyse du tableau 7.12 montre que les proportions entre garçons et filles restent similaires pour chaque catégorie de niveau de vie du ménage. Les enfants des ménages très pauvres et pauvres constituent une large majorité (61,7 % au total), avec une prévalence marquée en milieu rural (67,8 %) par rapport à l'urbain (24,8 %). En revanche, les catégories "riche" et "très riche" sont dominantes en milieu urbain (57,2 % au total) mais quasi absentes en milieu rural (14,3 %).

Tableau 7.12 : Répartition des enfants à la recherche d'un emploi par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	14,6	15,0	14,8	36,6	35,9	36,3	33,7	32,6	33,2
Pauvre	9,5	10,6	10,0	31,1	32,2	31,5	28,2	28,8	28,5
Moyen	19,1	16,8	18,0	18,0	17,5	17,8	18,1	17,4	17,8
Riche	29,5	29,2	29,3	9,9	10,0	9,9	12,5	13,0	12,7
Très riche	27,3	28,4	27,9	4,4	4,4	4,4	7,5	8,2	7,8
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	2407	2124	4531	15591	11439	27030	17998	13563

7.2. Travail des personnes âgées

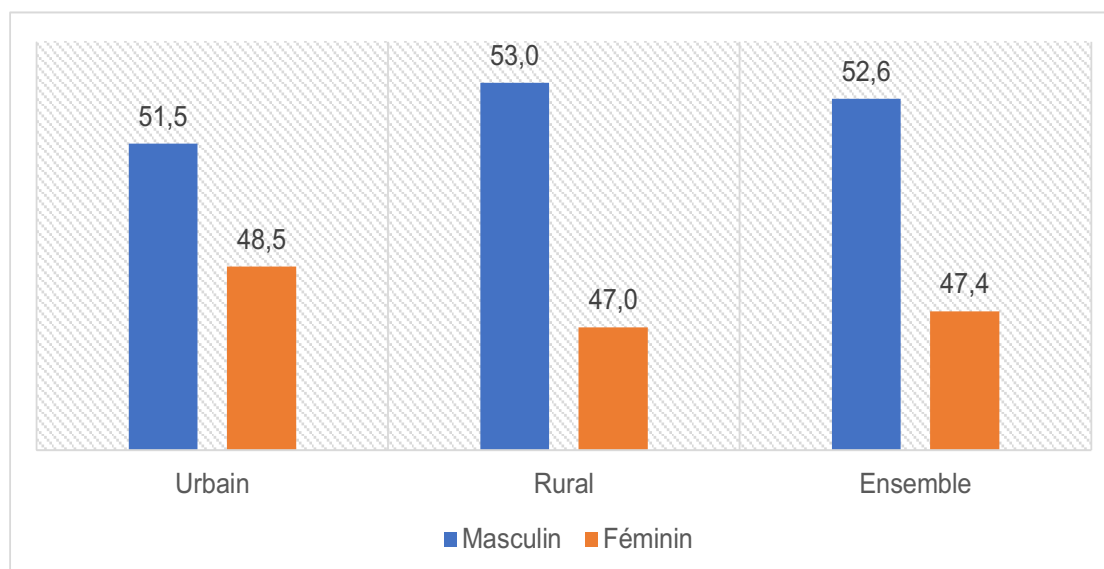
Dans cette partie, nous allons aborder le travail des personnes âgées à partir de 65 ans et plus, afin de voir les personnes qui restent en activité après l'âge officiel de la retraite.

7.2.1. Effectif et caractéristiques des personnes âgées en emploi

Le graphique 7.02 illustre la répartition des personnes âgées selon leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur sexe. Globalement, les personnes âgées se répartissent en 52,6 % d'hommes et 47,4 % de femmes, pour un total de 616 838 individus.

Dans les zones urbaines, les hommes représentent une proportion légèrement supérieure (51,5 %) par rapport aux femmes (48,5 %), avec un effectif total de 164 887 personnes. En milieu rural, la proportion d'hommes est également plus élevée (53,0 %) que celle des femmes (47,0 %), pour un effectif total de 451 951 personnes.

Graphique 7.02 : Répartition (%) des personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe



Le tableau 7.13 montre qu'au niveau national, les hommes représentent 63,5 % des personnes âgées occupées, et les femmes 36,5 %, avec une forte disparité selon les régions et le type de résidence

En milieu urbain, les régions comme Mopti (69,8 % d'hommes), Gao (71,1 % d'hommes), et Kidal (78,1 % d'hommes) affichent une forte prédominance masculine parmi les personnes âgées occupées. En milieu rural, des proportions masculines encore plus marquées sont observées, notamment à Tombouctou (80,4 %), Gao (80,8 %), et Kidal (84,7 %).

Tableau 7.13 : Répartition des personnes âgées occupées par sexe selon la région et le milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence											
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectifs	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectifs	Masculin	Féminin	Ensemble	
	n	n			n	n			n	n	%	Effectifs
Kayes	62,4	37,6	100	2093	58,7	41,3	100	16205	59,1	40,9	100	18298
Koulikoro	52,8	47,2	100	2171	60,5	39,5	100	22843	59,8	40,2	100	25014
Sikasso	65,0	35,0	100	3143	59,3	40,7	100	13247	60,4	39,6	100	16391
Ségou	60,3	39,7	100	3479	62,0	38,0	100	24197	61,8	38,2	100	27676
Mopti	69,8	30,2	100	2901	71,2	28,8	100	9873	70,9	29,1	100	12773
Tombouctou	70,0	30,0	100	1897	80,4	19,6	100	8263	78,5	21,5	100	10160
Gao	71,1	28,9	100	1433	80,8	19,2	100	8030	79,3	20,7	100	9464
Kidal	78,1	21,9	100	215	84,7	15,3	100	468	82,6	17,4	100	682
Taoudenni	0	0	0	0	87,5	12,5	100	1284	87,5	12,5	100	1284
Ménaka	81,7	18,3	100	571	90,8	9,2	100	1697	88,5	11,5	100	2268
Nioro	60,3	39,7	100	731	58,9	41,1	100	6874	59,1	40,9	100	7605
Kita	57,1	42,9	100	1040	59,9	40,1	100	6432	59,5	40,5	100	7473
Dioïla	0	0	0	0	60,8	39,2	100	8333	60,8	39,2	100	8333
Nara	0	0	0	0	67,6	32,4	100	3499	67,6	32,4	100	3499
Bougouni	56,3	43,7	100	1086	60,2	39,8	100	16762	60,0	40,0	100	17848
Koutiala	60,3	39,7	100	2209	60,0	40,0	100	10598	60,1	39,9	100	12807
San	61,8	38,2	100	1317	59,7	40,3	100	9712	60,0	40,0	100	11029

Région de résidence	Milieu de résidence											
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectifs	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectifs	Masculin	Féminin	Ensemble	
											%	Effectifs
Douentza	64,5	35,5	100	565	72,3	27,7	100	1625	70,3	29,7	100	2190
Bandiagara	63,3	36,7	100	358	68,6	31,4	100	10220	68,4	31,6	100	10577
Bamako	60,9	39,1	100	32314	0	0	0	0	60,9	39,1	100	32314
Ensemble	62,0	38,0	100	57523	63,9	36,1	100	180162	63,5	36,5	100	237684

Le tableau 7.14 illustre la répartition des personnes âgées occupées par groupe d'âge selon le lieu de résidence et le sexe. L'analyse montre que les individus âgés de 80 ans et plus ne représentent que 4,3 % des personnes âgées occupées, avec une proportion légèrement plus importante en milieu rural (5,4 %) qu'en milieu urbain (3,3 %). La majorité des personnes âgées occupées se situe dans le groupe des 60-79 ans, représentant 95,7 % de l'ensemble.

Tableau 7.14 : Répartition des personnes âgées occupées (en %) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
65-79 ans	95,9	98,0	96,7	94,2	97,3	95,3	94,6	97,5	95,7
80 ans ou plus	4,1	2,0	3,3	5,8	2,7	4,7	5,4	2,5	4,3
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	35660	21863	57523	115179	64982	180162	150839	86846

Le tableau 7.15 montre qu'à l'échelle nationale, 37,8 % des personnes âgées occupées sont classées comme riches ou très riches, mais cette proportion est beaucoup plus faible en milieu rural (16,5 %).

En milieu urbain, les personnes âgées occupées sont majoritairement riches (30,9 %) ou très riches (42,9 %), avec des proportions similaires entre hommes et femmes. En milieu rural, la majorité se situe dans les catégories "très pauvre" (26,7 %) et "pauvre" (30,4 %), reflétant un contraste significatif avec le milieu urbain.

Tableau 7.15 : Répartition des personnes âgées occupées par milieu de résidence et par sexe selon le niveau de vie

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	7,4	5,5	6,7	28,5	23,7	26,7	23,5	19,1	21,9
Pauvre	7,1	5,6	6,5	30,1	30,9	30,4	24,7	24,6	24,6
Moyen	13,2	12,7	13,0	25,4	28,1	26,4	22,5	24,2	23,2
Riche	30,7	31,2	30,9	12,2	13,5	12,7	16,6	17,9	17,1
Très riche	41,6	45,0	42,9	3,8	3,8	3,8	12,7	14,2	13,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	35660	21863	57523	115179	64982	180162	150839	86846

7.2.2. Taux d'emploi chez les personnes âgées

Le tableau 7.16 montre que les taux nets d'emploi sont généralement plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, pour les hommes et les femmes. En moyenne, 46,5 % des hommes et 29,7 % des femmes âgées de 60 ans ou plus sont encore actifs économiquement.

Les hommes affichent systématiquement des taux d'emploi plus élevés que les femmes, quelle que soit la région ou le milieu de résidence. Les régions comme Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka enregistrent les taux les plus élevés, atteignant parfois plus de 60 % chez les hommes. En revanche, des régions comme Kidal ou Bamako affichent des taux plus bas.

Tableau 7.16 : Taux net d'emploi chez les personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence et la région de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	39,7	23,0	31,2	39,6	28,3	34,0	39,6	27,7	33,7
Koulikoro	32,6	26,7	29,5	45,2	31,1	38,3	43,9	30,6	37,4
Sikasso	39,9	23,2	31,9	49,6	34,7	42,2	47,2	32,0	39,7
Ségou	44,1	29,0	36,6	47,0	32,9	40,4	46,6	32,3	39,9
Mopti	59,0	31,8	46,9	54,8	30,5	44,6	55,7	30,8	45,1
Tombouctou	58,1	31,0	46,0	62,8	24,2	47,8	61,9	25,6	47,5
Gao	57,2	27,2	43,3	63,9	22,2	47,0	62,9	23,1	46,4
Kidal	34,7	26,2	32,4	36,2	16,8	30,8	35,7	19,6	31,3
Taoudenni	0	0	0	66,6	21,3	52,6	66,6	21,3	52,6
Ménaka	60,2	31,2	51,4	60,8	18,0	50,0	60,7	21,7	50,3
Nioro	40,7	25,7	33,0	38,1	27,7	33,0	38,4	27,5	33,0
Kita	38,5	26,8	32,4	44,0	30,9	37,6	43,2	30,2	36,8
Dioïla	0	0	0	45,2	32,5	39,2	45,2	32,5	39,2
Nara	0	0	0	50,0	30,3	41,3	50,0	30,3	41,3
Bougouni	43,0	27,9	34,8	46,8	32,1	39,6	46,6	31,8	39,3
Koutiala	44,5	31,0	38,0	48,4	32,9	40,8	47,7	32,6	40,2
San	47,9	30,8	39,5	48,3	34,5	41,6	48,2	34,0	41,3
Douentza	58,0	37,3	48,4	50,8	30,3	42,8	52,3	32,2	44,1
Bandiagara	38,5	24,6	31,9	49,9	25,8	38,6	49,5	25,8	38,3
Bamako	39,8	27,1	33,6	0	0	0	39,8	27,1	33,6
Ensemble	42,0	27,3	34,9	48,1	30,6	39,9	46,5	29,7	38,5

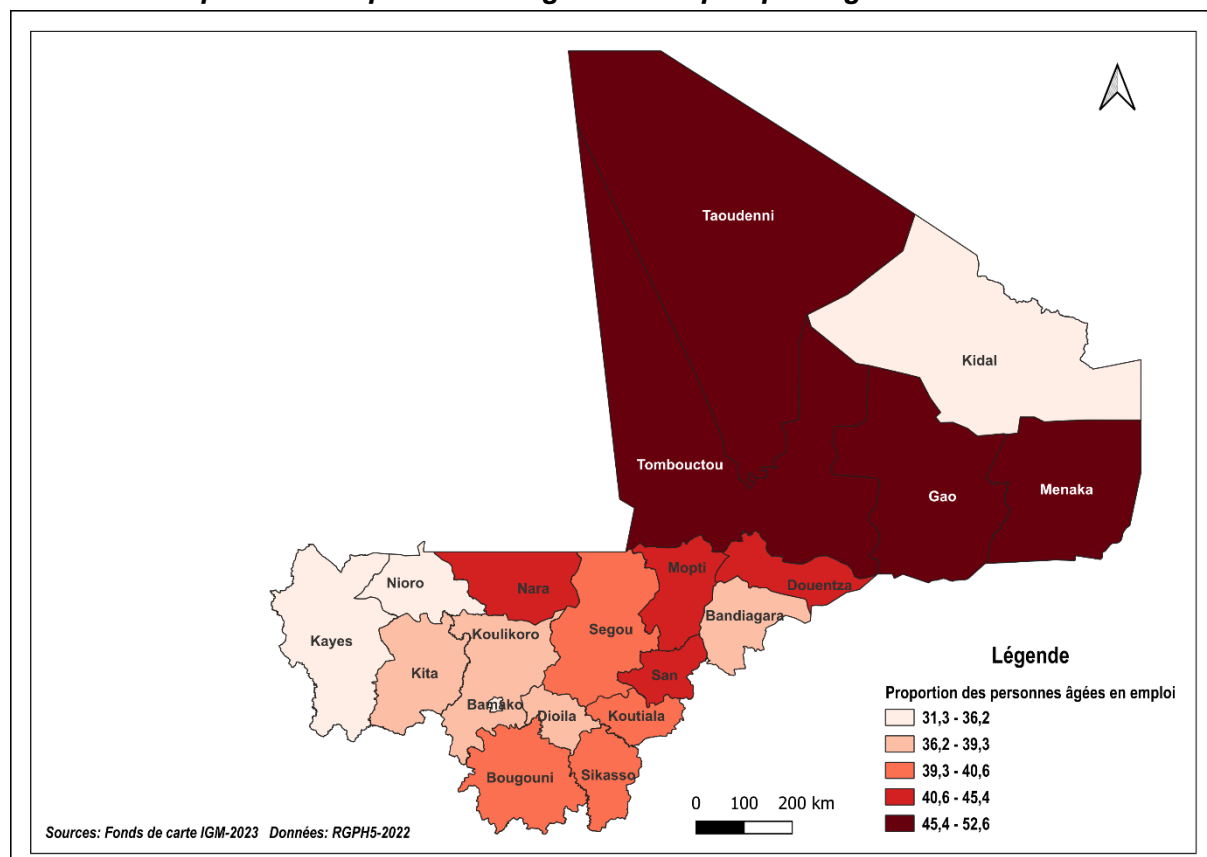
La carte 7.2 présente la proportion des personnes âgées en emploi par région. Les données montrent des variations significatives entre les régions.

Les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Taoudenni (52,6 %), Ménaka (50,3 %), et Tombouctou (47,5 %). Ces régions se distinguent par une forte participation des personnes âgées au marché du travail.

En revanche, les proportions les plus faibles se trouvent dans les régions de Kidal (31,3 %), Nioro (33,0 %), et Bamako (33,6 %).

Les autres régions présentent des taux intermédiaires, comme Mopti (45,1 %), San et Nara (41,3 % chacun), ou encore Koutiala (40,2 %).

Carte 7.2: Proportion des personnes âgées en emploi par région



En milieu rural, le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) est prépondérant, représentant 71,2 % des emplois. Ce pourcentage est particulièrement élevé pour les hommes (74,8 %). En milieu urbain, le secteur tertiaire (services) domine avec 62,8 % des emplois, particulièrement chez les femmes (77,1 %).

Le secteur secondaire reste marginal à l'échelle nationale, avec une contribution plus notable en milieu urbain (19,9 % contre 8,2 % en milieu rural). Les femmes sont davantage concentrées dans le secteur tertiaire, tandis que les hommes sont surreprésentés dans le secteur primaire.

Tableau 7.17 : Répartition des personnes âgées occupées par secteur d'activités selon milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	18,2	9,7	16,8	74,8	54,0	71,2	59,5	42,5	56,6
Secondaire	21,3	12,9	19,9	7,3	12,4	8,2	11,1	12,5	11,4
Tertiaire	60,0	77,1	62,8	17,8	33,4	20,4	29,2	44,7	31,8
Ne sait pas	0,5	0,3	0,5	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	23063	4539	27602	62153	12940	75093	85216	17479

Le tableau 7.18 illustre que la majorité des personnes âgées sont des travailleurs indépendants (82,9 %), avec une proportion légèrement plus élevée en milieu rural (85,2 %) qu'en milieu urbain (76,8 %). Le salariat, qu'il soit permanent ou temporaire, représente une minorité, particulièrement en milieu rural où il ne dépasse pas 1 %. Les aides familiaux sont plus nombreux en milieu rural (10,4 %) qu'en milieu urbain (1,8 %), reflétant la structure traditionnelle des familles rurales.

Tableau 7.18 : Répartition des personnes âgées occupées par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Travailleur indépendant	76,0	80,3	76,8	86,7	78,4	85,2	83,8	78,9	82,9
Employeur/Patron	4,8	2,5	4,4	0,7	0,6	0,6	1,8	1,0	1,7
Salarié/Employé permanent	12,9	7,6	12,0	1,1	0,4	1,0	4,3	2,2	3,9
Salarié/Employé temporaire	2,2	1,2	2,0	0,3	0,1	0,3	0,8	0,4	0,8
Membre de coopérative de production	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Apprenti rémunéré	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Aide familial	1,2	4,6	1,8	8,9	17,1	10,4	6,8	14,0	8,1
Autre	2,6	3,8	2,8	2,0	3,2	2,2	2,2	3,3	2,4
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	23588	4872	28459	64620	14881	79501	88207	19753

Le tableau 7.19 montre que les autres branches d'activité (industrie, services administratifs, enseignement, etc.) représentent des proportions marginales, montrant une faible diversification économique pour cette tranche d'âge.

L'agriculture reste le principal employeur des personnes âgées, surtout en milieu rural (71,5 % des emplois). En milieu urbain, ce pourcentage chute à 17 %. Le commerce est la deuxième branche la plus importante, surtout en milieu urbain, où il représente 37,2 % des emplois. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans ce secteur (59 % en milieu urbain).

Tableau 7.19 : Distribution des personnes âgées occupées par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	18,5	9,9	17,0	75,1	54,3	71,5	59,9	42,9	57,0
Activités extractives	1,2	1,0	1,2	0,3	1,2	0,5	0,5	1,2	0,7
Activités de fabrication	16,8	11,5	15,9	6,6	11,1	7,4	9,4	11,2	9,7
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,5	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Construction	2,9	0,2	2,4	0,4	0,0	0,3	1,1	0,1	0,9
Commerce	32,9	59,0	37,2	13,1	25,1	15,2	18,4	33,8	21,0
Transports et entreposage	6,9	0,8	5,9	0,9	0,3	0,8	2,5	0,4	2,1
Hébergement et restauration	0,2	0,5	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,4	0,1
Information et communication	0,8	0,4	0,8	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	1,3	1,2	1,3	0,2	0,1	0,2	0,5	0,4	0,5
Activités immobilières	0,3	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2	1,5	2,9	0,4	0,1	0,3	1,1	0,5	1,0
Activités de services de soutien et de bureau	2,4	1,1	2,2	0,5	0,8	0,5	1,0	0,9	1,0
Activités d'administration publique	2,0	1,1	1,8	0,2	0,1	0,2	0,7	0,3	0,6
Enseignement	5,4	4,6	5,3	1,1	0,3	0,9	2,2	1,4	2,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,6	0,5	0,6	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4
Autres activités de services n.c.a.	2,6	1,3	2,4	0,6	0,8	0,6	1,1	0,9	1,1
Activités spéciales des ménages	0,9	4,7	1,5	0,1	4,7	0,9	0,3	4,7	1,1
Activités des organisations extraterritoriales	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs								

7.2.3. Profession des personnes âgées

Le tableau 7.20 présente la répartition, en pourcentage, des personnes âgées selon leur groupe de profession, leur milieu de résidence (urbain ou rural), et leur sexe. La catégorie des agriculteurs reste la plus importante (54,9 %), particulièrement chez les hommes (58,2 %). Les services, ventes et professions intermédiaires occupent une place notable, avec une distribution genrée marquée.

En milieu urbain, les professions intellectuelles et scientifiques sont prédominantes (14,3 %), suivies par les personnels des services et vendeurs (23,2 %) et les professions intermédiaires (12,0 %). Les hommes sont davantage représentés dans les professions qualifiées comme les cadres exécutifs (6,0 %) et les artisans (13,9 %), tandis que les femmes sont plus nombreuses dans les services et les emplois administratifs (45,7 %).

En milieu rural, les agriculteurs et ouvriers agricoles dominent largement (69,0 %), avec une forte concentration chez les hommes (73,0 %). Les femmes rurales sont significativement représentées dans les services et ventes (22,0 %) et les emplois non qualifiés (10,6 %).

Tableau 7.20 : Répartition (%) des personnes âgées par groupe de profession selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe de profession	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs administration publique, dirigeants et cadres supérieurs	6,0	5,4	5,9	4,2	5,2	4,4	4,7	5,2	4,8
Professions intellectuelles et scientifique	14,6	13,0	14,3	3,2	4,1	3,3	6,3	6,4	6,3
Professions intermédiaires	12,4	9,8	12,0	3,7	2,4	3,5	6,0	4,4	5,7
Employé de type administratif - cadres subalternes de l'administration	2,1	1,3	2,0	0,3	0,3	0,3	0,8	0,6	0,8
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marche	18,8	45,7	23,2	7,3	22,0	9,8	10,4	28,1	13,4
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche	17,9	7,5	16,2	73,0	50,1	69,0	58,2	39,1	54,9
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	13,9	3,8	12,2	4,3	3,9	4,2	6,9	3,9	6,4
Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	7,1	0,5	6,0	0,9	0,4	0,8	2,6	0,5	2,2
Ouvriers et employés non qualifiés	5,8	12,1	6,8	2,7	10,6	4,1	3,5	11,0	4,8
Armée, sécurité et autres métiers	1,4	0,8	1,3	0,4	1,0	0,5	0,7	1,0	0,7
Ensemble	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs	23225	4594	27819	63488	13485	76974	86713	18079

7.3. Vue d'ensemble

Les enfants de sexe masculin occupés dominent en termes d'emploi (60,3 %) par rapport aux enfants de sexe féminin (39,7%). En milieu urbain, les filles sont majoritaires (52,9%), tandis que les garçons prédominent en milieu rural (62,3%). La majorité des enfants travaillant proviennent de ménages pauvres ou très pauvres.

Une majorité d'enfants travailleurs n'ont jamais fréquenté l'école. En milieu rural, les enfants sont principalement employés dans le secteur agricole (77,2%), tandis que le secteur tertiaire est dominant en milieu urbain.

Les enfants vivant avec leurs deux parents sont les plus nombreux parmi les travailleurs. La pauvreté et le faible niveau d'instruction des parents influencent fortement le travail des enfants.

Les hommes âgés sont plus nombreux que les femmes âgées à travailler, en particulier dans les zones rurales. La majorité des personnes âgées qui travaillent, le font dans le secteur primaire (agriculture) en milieu rural, tandis que le secteur tertiaire prédomine en milieu urbain.

Les personnes âgées sont majoritairement indépendantes, et les aides familiaux restent fréquents en milieu rural. Les niveaux de vie montrent une forte disparité entre le milieu urbain (dominés par des personnes âgées riches) et le milieu rural (dominés par des personnes pauvres).

La proportion de personnes âgées économiquement actives est plus élevée en milieu rural. Les hommes maintiennent des taux d'emploi nettement supérieurs à ceux des femmes, quel que soit le milieu.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des caractéristiques économiques de la population révèle plusieurs tendances et résultats significatifs, reflétant les dynamiques socio-économiques du pays.

Tout d'abord, la population en âge de travailler, définie comme les individus âgés de 15 ans et plus, est à 11 280 253 personnes, réparties entre 5 493 152 hommes et 5 787 101 femmes. Cependant, des disparités notables apparaissent en matière de participation économique : 77,0 % des hommes sont en emploi contre 42,1 % des femmes, tandis que 55,4 % des femmes sont hors de la main-d'œuvre, mettant en évidence des inégalités de genre persistantes.

Le chômage touche 3,0 % de la population, avec une prévalence plus élevée en milieu urbain (6,2 % des hommes et 4,9 % des femmes) par rapport au milieu rural (2,0 % et 1,3 % respectivement). Ces chiffres montrent que le chômage reste un défi majeur dans les zones urbaines, en raison d'une plus forte compétition pour les emplois formels.

Sur le plan de l'éducation, 62,7 % des personnes sans niveau d'instruction sont en emploi, contre 61,2 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Cependant, le taux de chômage est particulièrement élevé chez ces derniers (28,5 %), indiquant un déséquilibre entre l'offre éducative et les besoins du marché du travail.

L'analyse régionale montre que certaines régions enregistrent des taux d'emploi supérieurs à la moyenne nationale (59,1 %), notamment Kidal (71,1 %) et Taoudenni (68,3 %). À l'inverse, Bamako affiche un taux de chômage élevé (6,6 %), bien au-dessus de la moyenne nationale. Ces disparités régionales soulignent la nécessité de politiques adaptées aux spécificités locales.

Enfin, les personnes en situation de handicap enregistrent des taux d'emploi inférieurs à la moyenne nationale. Par exemple, seuls 20,5 % des déficients intellectuels et 28,2 % des malvoyants sont en emploi, tandis que 44,7 % des infirmes des membres inférieurs travaillent. Ces données mettent en évidence l'importance d'initiatives inclusives pour promouvoir leur insertion économique.

Recommandations

- Mettre en place les politiques d'emploi urbain adaptées, notamment par la création d'incubateurs d'entreprises et le soutien aux secteurs porteurs tels que les services et l'artisanat.
- Adapter les programmes éducatifs aux besoins du marché de l'emploi.
- Elaborer les mesures inclusives pour favoriser l'intégration économique des personnes handicapées ou présentant des caractéristiques physiques particulières.
- développer les infrastructures et des industries locales pour renforcer l'accès à l'emploi.
- promouvoir l'agriculture moderne et la valorisation des produits locaux pour stimuler l'économie rurale.
- renforcer stages, d'apprentissages et d'initiatives entrepreneuriales pour les jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

- ANPE, OEF, 2004, activité, emploi et chômage au MALI
- BIT, 2010, Mesure de la population économiquement active lors des recensements de la population : Manuel
- Banque Mondiale ; 2023 ; Note sur la situation économique-Mali
- CT-CSLP, 2019, Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019 – 2023).
- CT-CSLP, 2016, Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD, 2016-2018), Bamako, CT/CSLP, 136 pages.
- DNSI, Division de la Population, 1985, Analyse du Recensement de 1976, Caractéristiques démographiques
- KEITA_Modibo_Koly _Mémoire de fin de cycle_ Les déterminants du chômage et l'efficacité des politiques publiques de réduction du chômage au Mali_ FSEG.
- Institut National de la Statistique du Mali, 2012, Analyse des résultats définitifs du RGPH 2009, activités économiques de la population
- Institut National de la Statistique du Mali, 2016, Document de projet du cinquième recensement général de la population et de l'habitat
- Institut National de la Statistique du Mali, 2022, Enquête nationale d'évaluation de l'impact de la COVID-19, de la crise sociopolitique et de l'embargo sur les activités des entreprises au Mali
- Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du TCHAD (INSEED), 2014, Analyse des résultats définitifs du RGPH2 – 2009, Caractéristiques économiques de la population
- Institut National de la Statistique de la Guinée, 2017, Analyse des Données du RGPH3, Caractéristiques Economiques
- 5^e Recensement Général de la Population et de l'habitation du Burkina Faso, 2022, Volume 2 - Caractéristique des ménages et de la population
- 19^e Conférence internationale des statisticiennes du Travail (CIST), 2013, Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre
- <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjdwOrfkqCKAxWwRKQEHeH3MS0QFnoECBcQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.ilo.org%2Ffr%2Fmedia>

[%2F436716%2Fdownload&usg=AOvVaw08nA4SWKPM7gTV_DbMxx0K&opi=89978449](#),
Guide pour comprendre les indicateurs clés du marché du travail

ANNEXES

Tableau A1 : Rapport de Dépendance économique par milieu de résidence selon sexe

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bamako	147,9	301,0	207,1
Autres urbain	155,6	371,8	231,8
Rural	158,3	344,2	225,8
Ensemble	155,9	337,9	222,7

Tableau A2 : Rapport de Dépendance économique par région de résidence selon le sexe

Région	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	164,7	324,7	226,4
Koulikoro	163,4	354,3	232,3
Sikasso	166,0	349,1	234,8
Ségou	157,2	345,4	226,1
Mopti	129,7	336,6	198,4
Tombouctou	119,7	354,9	190,6
Gao	129,0	440,7	217,0
Kidal	101,9	183,5	132,6
Taoudenni	87,6	294,5	144,6
Ménaka	122,7	339,5	186,2
Nioro	195,2	326,6	250,6
Kita	193,4	402,9	270,5
Dioïla	162,7	353,4	232,5
Nara	162,6	445,9	253,9
Bougouni	161,1	312,9	219,0
Koutiala	176,8	350,7	244,7
San	158,6	369,3	231,9
Douentza	137,0	306,9	197,6
Bandiagara	170,2	381,0	246,2
Bamako	147,9	301,0	207,1
Ensemble	155,9	337,9	222,7

Tableau A3 : Taux net d'activité (en %) par statut d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Alphabétisée	70,3	43,9	58,0	69,2	37,1	56,0	69,8	41,2	57,2
Non Alphabétisée	89,5	48,3	66,0	86,5	45,2	64,0	87,2	45,9	64,4
Ensemble	77,3	45,9	61,3	81,9	43,8	62,2	80,3	44,5	61,9

Tableau A4 : Taux d'emploi (en %) par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 34 ans	75,5	49,3	61,6
35 - 64 ans	84,1	29,9	57,6
65 ans ou plus	46,5	29,7	38,5
Ensemble	76,8	42,0	59,0

Tableau A5 : Taux d'emploi (en %) par niveau de vie du ménage selon le sexe

Niveau de vie du ménage	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	81,6	41,1	60,9
Pauvre	79,5	42,5	60,4
Moyen	77,6	42,7	59,6
Riche	74,1	41,7	57,5
Très riche	71,1	42,0	56,3
Ensemble	76,8	42,0	59,0

Tableau A6 : Taux d'emploi (en %) par statut d'alphabétisation selon le sexe

Statut d'alphabétisation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Alphabétisée	63,4	35,3	51,0
Non Alphabétisée	85,7	44,9	63,2
Ensemble	76,8	42,0	59,0

Tableau A7 : Répartition (%) de la population en emploi des ménages ordinaires de 15 ans et plus par niveau de vie du ménage selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Niveau de vie du ménage						
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Primaire	61,6	60,8	50,4	25,4	9,5	40,5	
Secondaire	9,3	10,2	13,5	18,3	21,0	14,7	
Tertiaire	28,8	28,7	35,9	56,0	69,1	44,5	
Ne sait pas	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	
Ensemble	100	100	100	100	100	100	
	Effectifs	513266	562204	591814	597616	612561	2877462

Tableau A8 : Distribution en % de la population hors de la main-d'œuvre par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
			%	Effectifs
Urbain	28,9	71,1	100	1482644
Rural	23,0	77,0	100	2782201
Ensemble	25,1	74,9	100	4264845

Tableau A9 : Répartition en % des enfants de 6 à 14 ans par le statut par rapport à l'activité selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
			%	Effectifs
En Emploi	60,5	39,8	100,0	314520
Au chômage	57,7	42,6	100,0	35826
Hors main-d'œuvre	51,4	48,9	100,0	5096143
Ensemble	52,0	48,3	100,0	5446489

Tableau A10 : Effectif de personnes âgées par selon milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe			
	Masculin	Féminin	Total	
			%	Effectifs
Urbain	51,5	48,5	100,0	164887
Rural	53,0	47,0	100,0	451951
Ensemble	52,6	47,4	100,0	616838

Tableau A11: Liste du personnel
- **Coordination Nationale, BCR**

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréima	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable

N°	PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE	TITRE
38	Bandiougou	SOUMAOR O	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC

- **Consultants internationaux**

N°	PRENOM	NOMS	STRUCTURE	TITRE
1	Richard	DACKAM- NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean- Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software

				Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

- **Personnes ressources/ lecteurs**

N°	PRENOMS	NOMS
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

- **Analystes**

N°	PRENOM (S) ET NOM	THEMES
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
9	Seydou DOUMBIA & Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALL & Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA & Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

- **Superviseurs nationaux**

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssouf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

- **Coordination régionale**

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEBRD
44	Mouneissa	H Aidara	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

- **Superviseurs régionaux, DRPSIAP**

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIAWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI

12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA
19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

- **Superviseurs locaux, SLPSIAP**

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLON DIEBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANO GO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moise	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	H Aidara	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	CERCLE	REGION
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKA NE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureima	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

- Membres de l'équipe de veille

N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES


N°	PRENOMS	NOMS	ROLE
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBAL Y	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie




INSTAT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000

 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73

 direction@instat.gouv.ml / instatmali2014@yahoo.fr

Site Web : www.instat-mali.org